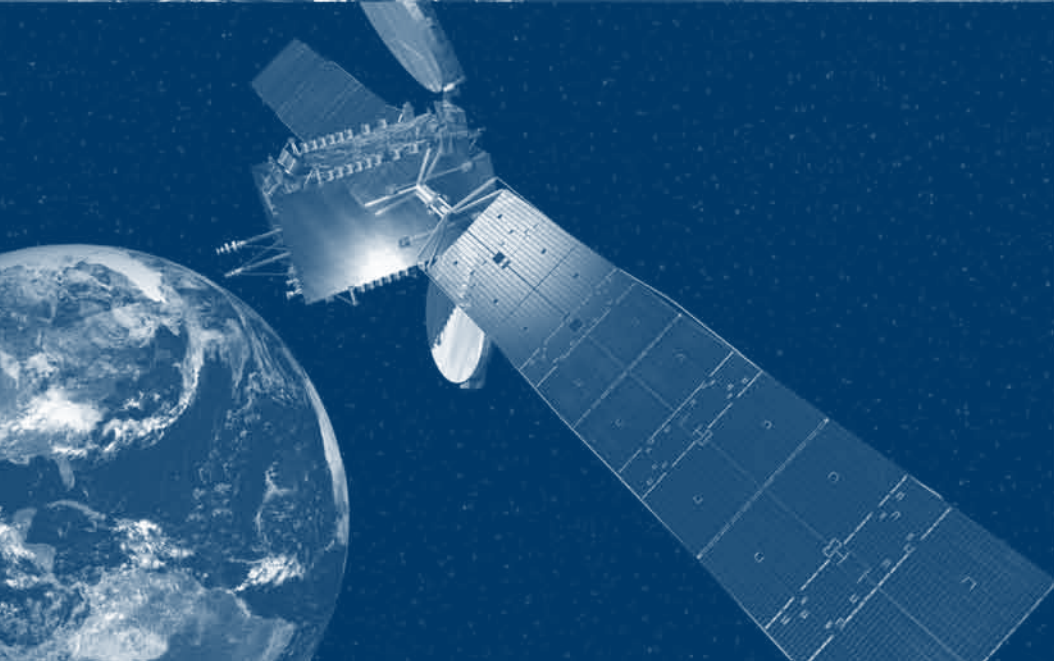




Faits marquants

Faits marquants financiers

Chiffre d'affaires (millions d'euros)

2009	1 701,6
2008	1 630,3
2007	1 610,7

EBITDA (millions d'euros)

2009	1 189,5
2008	1 100,0
2007	1 090,3

Résultat moyen pondéré par action (en euros)

2009	1,22
2008	0,98
2007	0,91

Dette nette/EBITDA

2009	2,99
2008	3,16
2007	2,95

Chiffre d'affaires publié +4,4 %

1 701,6 millions d'euros
2008 : 1 630,3 millions d'euros

EBITDA publié +8,1 %

1 189,5 millions d'euros
2008 : 1 100,0 millions d'euros

Résultat opérationnel +12,0 %

700,4 millions d'euros
2008 : 625,1 millions d'euros

Résultat moyen pondéré par action +24,5 %

1,22 euro
2008 : 0,98 euro

Chiffre d'affaires récurrent¹ +1,7 %

1 682,8 millions d'euros
2008 : 1 654,6 millions d'euros

EBITDA récurrent +5,2 %

1 220,2 millions d'euros
2008 : 1 160,4 millions d'euros

Carnet de commandes protégé +15,4 %

6 748,2 millions d'euros
2008 : 5 850 millions d'euros

Dividende proposé² +10,6 %

0,73 euro
2008 : 0,66 euro

Faits marquants opérationnels

- Quatre nouveaux satellites ont été lancés ou mis en service
- 50 répéteurs additionnels ont été commercialisés, portant le taux d'utilisation de la capacité à 82,1 %
- Cinq nouveaux satellites ont été mis en commande
- Acquisition de Protostar-2, renforçant la couverture de l'Inde et de l'Asie
- Prise de participation dans O3b Networks

¹Afin de mesurer le chiffre d'affaires ou l'EBITDA récurrents, nous éliminons les effets des taux de change et les éléments exceptionnels, nous tenons compte des changements de périmètre de consolidation et nous excluons le chiffre d'affaires ou l'EBITDA générés par de nouvelles activités encore en phase de démarrage.

²Par action de catégorie A et sous réserve d'approbation par les actionnaires.

Table des matières

01 Déclaration du Président du Conseil d'administration	20 Etats financiers consolidés	66 Comptes annuels de SES S.A.
02 Gouvernance d'entreprise	20 Rapport du réviseur d'entreprises	66 Rapport du réviseur d'entreprises
02 Actionnaires de SES	21 Compte de résultat consolidé	67 Bilan de SES S.A.
03 Rapport du Président du Conseil d'administration sur la gouvernance d'entreprise et les procédures de contrôles internes	22 Etat consolidé du résultat global	68 Comptes de profits et pertes de SES S.A.
	23 Bilan consolidé	68 Tableau de variation des capitaux propres de SES S.A.
	24 Tableau des flux de trésorerie consolidés	69 Notes aux comptes
	25 Tableau de variation des capitaux propres consolidés	
	26 Notes aux états financiers consolidés	
16 Présentation des informations financières par la direction		80 Informations générales

Déclaration du Président du Conseil d'administration

Une rentabilité de pointe

Au nom du Conseil d'administration, j'ai le plaisir d'annoncer que SES a poursuivi sa trajectoire de croissance, et a réalisé de solides performances en 2009.

Malgré un environnement économique difficile, SES a enregistré de nets progrès particulièrement dans son cœur de métier des activités d'infrastructure, fournissant des capacités de transmission.

Jusqu'à présent, SES est resté largement épargné par les effets négatifs du ralentissement économique. En effet, les activités d'infrastructure reposent sur des contrats à long terme, ce qui explique la fermeté de notre modèle économique. Par ailleurs, les services de diffusion et de distribution fournis par SES ont une valeur essentielle pour nos clients et leur permettent d'atteindre leur audience dans le monde entier de manière efficace. L'excellent positionnement du groupe SES sur le marché, ainsi que la valeur ajoutée stratégique qu'il apporte, l'ont protégé des effets de la crise économique mondiale.

En 2009, la demande de capacité satellitaire est demeurée forte et a continué d'alimenter la croissance du chiffre d'affaires. Nos activités de services en ont contribué à hauteur de 42,5 millions d'euros (ou 3,5 %) à l'EBITDA.

SES affiche une fois de plus la meilleure rentabilité du secteur, réalisant en 2009 une excellente performance opérationnelle et financière ainsi que des progrès sur l'ensemble des grands indicateurs.

Résultat net en progression de 23 %

En 2009, le chiffre d'affaires a augmenté de 4,4 % à 1 701,6 millions d'euros. En base récurrente¹, le chiffre d'affaires a progressé à 1 682,8 millions d'euros, en hausse de 1,7 % par rapport à l'année précédente.

L'EBITDA a augmenté de 8,1 % à 1 189,5 millions d'euros et la marge d'EBITDA a atteint 69,9 % (72,5 % en base récurrente). Dans ses activités d'infrastructure, SES a dégagé une marge d'EBITDA récurrente de 82,9 %, la plus élevée du secteur.

SES a enregistré un excellent cash-flow opérationnel de 1 076,2 millions d'euros, correspondant à un taux de conversion de l'EBITDA de 90 %.

Le résultat d'exploitation a nettement progressé de 12,0 % à 700,4 millions d'euros, contre 625,1 millions d'euros en 2008.

Le résultat net a enregistré une forte croissance, augmentant de 23,0 % à 476,5 millions d'euros. Le bénéfice par action a connu une progression légèrement supérieure de 24 % à 1,22 euro par action de catégorie A.

Au cours de l'exercice écoulé, le groupe a renforcé sa situation financière grâce à plusieurs opérations de financement dont les conditions et échéances attractives ont permis de lisser et d'allonger le profil de financement du groupe. Le coût moyen de la dette s'est établi à 4,5 % sur l'exercice, reflétant la bonne visibilité et la stabilité commerciale du groupe à long terme.

Malgré un programme d'investissement intensif, SES a ramené son ratio d'endettement net sur EBITDA à 2,99 fois au 31 décembre 2009, contre 3,16 fois en 2008.

Conformément à notre politique de hausse progressive du dividende, le Conseil d'administration a proposé une augmentation du dividende de 10,6 % à 0,73 euro par action de catégorie A au titre de l'exercice 2009² (2008 : 0,66 euro).

SES a considérablement élargi sa base de rentabilité par le biais d'acquisitions et d'investissements, et a continué à poser les fondements de sa croissance future. Durant l'exercice, le groupe a mis en commande cinq nouveaux satellites, portant à 12 le nombre de satellites en cours de construction au 31 décembre 2009.

SES a également pris une participation minoritaire dans O3b Networks, un opérateur de satellites en orbite terrestre moyenne (*Medium Earth Orbit* – MEO) qui fournira des solutions de connectivité à haut débit et à faible latence à des marchés en développement.

Nos perspectives de croissance sont excellentes, comme le montre également l'augmentation de 15,4 % de notre carnet de commandes en 2009. Nous sommes déterminés à poursuivre nos efforts de création de valeur pour nos actionnaires.

Perspectives

Les perspectives financières de la société demeurent positives. La demande de capacités de transmission continue de croître dans tous les segments d'activité, et notamment sur les marchés émergents, renforçant notre confiance dans les prévisions de croissance du groupe.

La demande soutenue de capacités additionnelles est alimentée par les applications audiovisuelles, en particulier par la télévision en réception directe et par le nombre croissant de chaînes diffusées en haute définition. Au 31 décembre 2009, les satellites de SES diffusaient près de 800 chaînes en haute définition dans le monde entier. Ce chiffre inclut les chaînes en réception directe sur les principaux marchés européens, ainsi que celles diffusées via la plate-forme HD-PRIME aux États-Unis (190 au total) ; il inclut aussi les chaînes proposées par DISH en Amérique du Nord grâce au satellite Ciel-2. En Europe, plus de 100 chaînes en haute définition étaient transmises par les satellites SES en 2009, et cette offre devrait croître de 20 % d'ici à la fin 2010.

L'avènement de la télévision en 3D représente une autre évolution marquante pour le secteur. La bande passante supplémentaire nécessaire pour la diffusion en 3D fera augmenter la demande de capacité satellitaire, bien que ce phénomène restera d'ampleur limitée dans un premier temps.

Le groupe ne prévoit pas de changement à ses projections de croissance. Nous prévoyons pour 2010 une croissance du chiffre d'affaires récurrent d'environ 5 %, avec une augmentation de l'EBITDA récurrent conforme à la progression du chiffre d'affaires récurrent, grâce à un mix de revenus favorable et à la poursuite du contrôle des coûts. Les activités d'infrastructure devraient conserver une marge d'EBITDA récurrente supérieure à 82 %. La marge récurrente des activités de services devrait se situer entre 11 % et 15 %.

Entre 2010 et 2012, SES anticipe un taux moyen de variation annuelle de son chiffre d'affaires de 5 %, malgré l'impact de l'arrêt des transmissions analogiques en Allemagne, dont l'effet principal est attendu au milieu de l'année 2012. La croissance du chiffre d'affaires devrait se traduire dans une croissance correspondante de l'EBITDA récurrent.

Ces prévisions de croissance s'appuient notamment sur la capacité supplémentaire devenue opérationnelle en janvier 2010 sur le satellite NSS-12 (+39 répéteurs), et grâce à celle qui sera ajoutée au deuxième trimestre 2010 sur les satellites Protostar-2 (+22 répéteurs en bande Ku) et ASTRA 3B (+15 répéteurs).

J'aimerais remercier la direction et les membres du personnel de SES pour les résultats remarquables atteints dans l'environnement difficile de 2009. Je suis confiant que, grâce à leur expertise, à leur expérience et à leur dévouement sans faille, le groupe continuera de fournir une qualité de service exemplaire et de créer une solide valeur actionnariale dans les années à venir.



René Steichen
Président du Conseil d'administration

¹Le chiffre d'affaires et l'EBITDA 'récurrents' font apparaître l'évolution sous-jacente du chiffre d'affaires et de l'EBITDA, retraitée des effets de change, des éléments exceptionnels, des variations de périmètre et de la contribution des activités encore en phase de démarrage.

²Sous réserve d'approbation par les actionnaires lors de l'Assemblée générale du 1er avril 2010.

Gouvernance d'entreprise

Actionnaires de SES¹

	Nombre d'actions	Droits de vote représentés par les FDR/actions détenus	Droits économiques représentés par les FDR/actions détenus
Actions de catégorie A			
Groupe Sofina	18 800 000	3,76 %	4,70 %
Luxempart S.A.	11 538 264	2,31 %	2,89 %
Santander Telecommunications S.A.	10 000 000	2,00 %	2,50 %
Autres actionnaires	9 406 113	1,88 %	2,35 %
Actions détenues sous forme de FDRs (flottant)	283 240 753	56,71 %	70,89 %
Total des actions de catégorie A	332 985 130	66,66 %	83,33 %
Actions de catégorie B			
BCEE	54 336 756	10,88 %	5,44 %
SNCI	54 329 979	10,88 %	5,44 %
Etat du Grand-Duché de Luxembourg	57 825 830	11,58 %	5,79 %
Total des actions de catégorie B²	166 492 565	33,33 %³	16,67 %
Nombre total d'actions (droits de vote)	499 477 695		
Nombre total d'actions (droits économiques)	399 582 156		

¹Principaux actionnaires à la date du 21 décembre 2009.

²Une action de catégorie B donne droit à 40 % des dividendes versés aux actions de catégorie A.

³Chiffres arrondis à la deuxième décimale. Par conséquent, les actionnaires détenteurs d'actions de catégorie B paraissent détenir 33,34 % des droits de vote de la société, alors qu'en fait ils détiennent un tiers du droit de vote.

Rapport du Président du Conseil d'administration sur la gouvernance d'entreprise et les procédures de contrôles internes

Introduction

SES est cotée à la Bourse de Luxembourg et à Euronext Paris. La société respecte à la fois les « Dix Principes de la Gouvernance d'Entreprise » adoptés par la Bourse de Luxembourg (son marché national) et les règles de gouvernance appliquées par les sociétés cotées à Paris (où s'échangent la plupart des FDR de SES). Lorsque ces règles entrent en conflit, SES se conforme aux règles préconisées par la Bourse de Luxembourg. Ainsi par exemple, en ce qui concerne la rémunération individuelle des membres de son Comité exécutif, SES publie le montant total des rémunérations directes et indirectes versées aux membres du Comité exécutif en faisant une distinction entre la partie fixe et la partie variable de cette rémunération.

SES respecte et applique toutes les recommandations des « Dix Principes de la Gouvernance d'Entreprise », sauf deux. Premièrement, contrairement à la recommandation 3.9 qui précise que les comités spécialisés constitués par le Conseil d'administration ne devraient avoir qu'un pouvoir consultatif, le Conseil d'administration de SES a délégué une partie de son pouvoir décisionnaire au Comité de rémunération. La charte du Comité de rémunération est publiée dans son intégralité sur le site de la société (www.ses.com). Deuxièmement, SES ne se conforme pas non plus à la recommandation 10.6. En vertu de cette dernière, tout actionnaire détenant au moins 5 % du capital de la société est autorisé à proposer des points à inscrire à l'ordre du jour de l'assemblée générale, ainsi que des projets de résolution à soumettre au vote. Par contre, SES applique le droit luxembourgeois en accordant ce droit à un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 10 % du capital. Cette divergence entre les statuts de SES et la recommandation 10.6 n'est pas matérielle dans les faits, étant donné qu'aucun actionnaire nominatif ne détient actuellement plus de 5 % et moins de 10 % du capital de la société.

La société a par ailleurs poursuivi sa politique consistant à multiplier le volume d'informations mises à la disposition des actionnaires sur son site internet.

Régulièrement mise à jour, la rubrique du site internet consacrée à la gouvernance d'entreprise contient les versions les plus récentes des documents relatifs à la gouvernance, que ce soient les statuts de la société, la charte de gouvernance de l'entreprise ou celle des différents comités du Conseil d'administration. Cette rubrique contient également des sections sur la composition et la mission du Comité exécutif ainsi que celles du Conseil d'administration et de ses comités. Cette section contient également le Code de Conduite et d'Ethique Professionnelle de SES, le calendrier financier et autres informations pouvant présenter un intérêt pour les actionnaires de la société.

Principes organisationnels

Créée le 16 mars 2001 sous la dénomination « SES GLOBAL », SES est une société constituée au Luxembourg. A la suite de l'acquisition de GE Americom le 9 novembre 2001, SES est devenue la société mère de SES ASTRA, entreprise initialement fondée en 1985 et qui célébrera son 25ème anniversaire au début de 2010. En 2001, le Conseil d'administration a approuvé un ensemble de règlements internes en complément de ses obligations légales et réglementaires, ainsi que des statuts de SES.

La version la plus récente des statuts peut être consultée sur le site de la société sous la rubrique consacrée à la gouvernance d'entreprise.

Assemblée générale annuelle des actionnaires

En vertu du droit luxembourgeois des sociétés, toute assemblée des actionnaires, ordinaire ou extraordinaire, représente l'intégralité de l'actionnariat de la société. Elle dispose des pouvoirs les plus étendus, et les résolutions adoptées lors de ces assemblées s'imposent à tous les actionnaires, qu'ils soient présents ou absents, qu'ils s'abstiennent de voter ou qu'ils aient voté contre la résolution concernée.

Les réunions sont présidées par le Président ou, en son absence, par l'un des Vice-Présidents du Conseil d'administration ou, en cas d'absence de ces derniers, par une personne désignée par l'assemblée. Tout actionnaire figurant au registre des actionnaires de la société, au moins huit jours ouvrables avant la réunion, est autorisé à participer et à voter à l'assemblée. Les actionnaires absents peuvent voter par procuration à l'assemblée en désignant un représentant qui ne doit pas nécessairement être un actionnaire.

La société a émis des actions de catégorie A et de catégorie B.

Les actions des catégories A et B disposent des mêmes droits, sauf que les actions de catégorie B, détenues par l'Etat luxembourgeois et par deux entités détenues à 100 % par ce dernier, donnent droit à 40 % du dividende versé aux actionnaires de catégorie A ou, en cas de dissolution de la société, à 40 % du produit net de la liquidation versé aux actionnaires de catégorie A. Les actions de catégorie B ne peuvent pas être négociées librement. Chaque action, de catégorie A ou de catégorie B, donne droit à une voix. Conformément aux statuts de la société, un actionnaire de catégorie A ne peut détenir, directement ou indirectement, plus de 20 %, 33 % ou 50 % des actions de la société, s'il n'a pas reçu l'accord préalable de l'assemblée générale. Cette limite est calculée en tenant compte des actions de toutes les catégories détenues par un actionnaire de catégorie A.

Un actionnaire ou un actionnaire potentiel qui envisage d'acquérir, directement ou indirectement, plus de 20 %, 33 % ou 50 % des actions de la société, doit en informer le Président du Conseil d'administration. Le Président informe aussitôt le gouvernement luxembourgeois du projet d'acquisition de l'actionnaire concerné. Le gouvernement dispose d'un délai de trois mois pour s'opposer à cette acquisition s'il la considère fondamentalement contraire à l'intérêt public.

Si aucune opposition n'est formulée par le gouvernement luxembourgeois, le Conseil d'administration convoque une assemblée extraordinaire des actionnaires dont les membres peuvent, à la majorité prévue par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, autoriser la partie requérante à acquérir plus de 20 %, 33 % ou 50 % des actions de la société.

L'assemblée générale annuelle a lieu le premier jeudi d'avril. Chaque actionnaire nominatif sera convoqué à l'assemblée générale annuelle et sera informé, par courrier recommandé au moins vingt jours avant l'assemblée, de l'heure à laquelle elle se déroulera, de l'ordre du jour et des propositions de résolutions à approuver. Chaque actionnaire recevra également une copie des états financiers annuels et consolidés, bilan et compte de résultat de la société inclus. Les détenteurs des certificats de dépôt fiduciaire (FDR) de la société sont représentés à l'assemblée par la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, qui agit en qualité de fiduciaire. Chaque FDR représente une action de catégorie A. Un détenteur de FDR qui souhaite assister en personne à l'assemblée générale annuelle

des actionnaires doit convertir au moins un FDR en une action de catégorie A. Pour faciliter la participation à l'assemblée des détenteurs de FDR, la société supporte les frais de conversion applicables, à concurrence de 10 000 FDR, pendant la période précédant l'assemblée générale annuelle.

L'assemblée générale annuelle et son ordre du jour seront également notifiés par voie de presse. Le fiduciaire communiquera les propositions de résolutions aux deux systèmes de compensation internationaux afin de permettre aux détenteurs de FDR de donner leurs consignes de vote au fiduciaire à temps pour l'assemblée. En même temps, les résolutions proposées pourront être consultées sur le site internet de la société. A défaut d'avoir reçu des consignes spécifiques de la part des titulaires des FDR, le fiduciaire votera en faveur des propositions soumises par le Conseil.

L'assemblée ne peut délibérer valablement que si au moins la moitié des actions de catégorie A et des actions de catégorie B sont représentées. Si le quorum requis n'est pas atteint, l'assemblée sera de nouveau convoquée conformément aux statuts. L'assemblée pourra alors valablement délibérer quel que soit le nombre d'actions représentées.

Les actes de l'assemblée sont établis en français, une version anglaise étant fournie par la société. La version française du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle et les résultats des votes des actionnaires peuvent être consultés sur le site internet de SES.

Toutes les résolutions de l'assemblée sont adoptées par un vote à la majorité simple, sauf disposition contraire imposée par les statuts ou par la loi. L'assemblée générale annuelle, tenue le 2 avril 2009, a réuni 99,976 % des actionnaires de la société. Cependant, les 8 615 247 FDR détenus par SES n'ont pas pris part aux votes, ramenant ainsi la participation à ces derniers à 98,251 % des actions de la société.

Suite à l'élection, en 2008, du Conseil d'administration pour un mandat de trois ans, les actionnaires n'ont été invités à élire aucun nouveau membre du Conseil. Les 17 administrateurs désignés ont conservé leur siège tout au long de l'année. Une note biographique succincte de chacun d'entre eux est publiée en page 5.

Lors de l'assemblée générale annuelle de 2009, les actionnaires ont approuvé les résultats financiers de 2008 et l'affectation des bénéfices de l'exercice 2008, donné décharge au réviseur d'entreprises et aux administrateurs, ont reconduit le mandat de Ernst & Young en qualité de réviseur de la société pour une année supplémentaire, et ont autorisé SES à racheter ses propres actions. Les actionnaires ont également approuvé la rémunération versée aux administrateurs, qui est restée inchangée par rapport à 2008. Toutes les propositions du Conseil d'administration ont été approuvées à une majorité d'au moins 99,65 % des voix exprimées. Conformément à l'article 67-1 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés, il n'est pas tenu compte des abstentions pour déterminer si une résolution a été adoptée.

En 2009, les actionnaires n'ont pas tenu d'assemblée générale extraordinaire.

Le Conseil d'administration et ses comités

Mission

Il incombe au Conseil d'administration de définir les objectifs stratégiques et le plan d'affaires général de la société. Le Conseil approuve, sur proposition du Comité exécutif, les comptes annuels consolidés de la société et l'affectation des résultats, le modèle économique à moyen terme et le budget annuel consolidé de la société, ainsi que le rapport de gestion à soumettre à l'assemblée générale annuelle des actionnaires. Il approuve également les investissements majeurs, et assume, vis-à-vis des actionnaires et

des tiers concernés, la responsabilité de la gestion journalière de la société qu'il délègue au Comité exécutif.

Composition

Depuis son élection par les actionnaires en avril 2008, le Conseil d'administration de SES a été composé de dix-sept administrateurs, tous non exécutifs, au cours de 2009. Conformément aux statuts de la société, 11 membres du Conseil représentent les détenteurs d'actions de catégorie A, et les six autres représentent les détenteurs d'actions de catégorie B. Les mandats des administrateurs actuels arriveront à expiration le jour de l'assemblée générale annuelle des actionnaires en avril 2011.

M. René Steichen est le Président du Conseil d'administration. Il a été élu par les membres du Conseil au cours de la séance du 3 avril 2008 qui a suivi l'assemblée générale annuelle. M. Steichen est actuellement assisté par deux Vice-Présidents, M. François Tesch et M. Jean-Paul Zens, qui ont été l'un et l'autre élus sur la base des propositions soumises par les administrateurs représentant les actionnaires des catégories A et B.

En cas de vacance d'un siège au Conseil d'administration, les membres restants du Conseil peuvent, sur proposition du Comité de nomination et à titre provisoire, pourvoir le poste vacant par vote à la majorité simple. Dans ce cas, la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires confirmera l'élection du nouvel administrateur qui mènera à terme le mandat de l'administrateur dont le siège est devenu vacant.

Conformément au règlement interne, les administrateurs indépendants doivent représenter au moins un tiers des membres du Conseil. Un membre du Conseil est considéré comme indépendant lorsqu'il n'entretient pas avec la société ou ses cadres des rapports susceptibles d'influencer son jugement.

Afin d'être considéré comme indépendant, un administrateur devra :

- ne pas avoir occupé un poste d'administrateur pendant plus de 12 ans ;
- ne pas avoir été salarié ou cadre de la société au cours des cinq dernières années ;
- ne pas avoir entretenu une relation d'affaires significative avec la société au cours des trois dernières années ; et
- ne pas représenter un actionnaire détenant directement ou indirectement plus de 5 % des actions de la société.

Dix membres du Conseil d'administration actuel sont considérés comme indépendants :

Il s'agit de Mme Bridget Cosgrave et de Messieurs Marcus Bicknell, Hadelin de Liedekerke Beaufort, Jacques Espinasse, Robert W. Ross, Christian Schaack, Terry Seddon, Marc Speeckaert, Gerd Tenzer and François Tesch.

Règles de fonctionnement

Le Conseil d'administration se réunit en fonction des besoins de l'activité de la société, mais au moins une fois par trimestre. Il est autorisé à délibérer valablement si la majorité des administrateurs est présente ou représentée. Les résolutions du Conseil sont adoptées à la majorité simple des administrateurs votants présents ou représentés, sans tenir compte des abstentions. Tout contrat important que la société, ou une de ses filiales détenues à part entière, a l'intention de signer avec un actionnaire détenant, directement ou indirectement, au moins 5 % des actions de la société, doit être soumis à l'approbation préalable du Conseil d'administration.

Activités du Conseil d'administration en 2009

Le Conseil d'administration s'est réuni six fois en 2009, avec une participation moyenne des membres de plus de 92 %. Après approbation du Comité d'audit, le Conseil a approuvé les états financiers vérifiés de 2008, ainsi que le dividende proposé et les résultats du premier semestre 2009. Au cours de l'année, le Conseil d'administration a approuvé une mise à jour du plan stratégique et un plan d'entreprise pour la période 2009-2016, qui ont servi de base de référence au budget 2010 examiné par le Conseil en décembre 2009.

Au cours de l'année 2009, le Conseil d'administration a décidé de lancer un nouveau programme de rachat d'actions, qui a été mis en œuvre sur Euronext Paris après dépôt d'une note d'information en date du 6 mai. Contrairement aux programmes précédents de rachat d'actions, le programme 2009 s'est limité aux deux objectifs suivants :

- les titres étaient rachetés pour couvrir les obligations de la société concernant le programme d'actionnariat et le plan d'options d'acquisition en faveur des dirigeants de l'entreprise
- tout en respectant les contraintes du contrat de liquidité confié à la Banque Rothschild & Cie.

En 2009, le Conseil d'administration a approuvé la commande de plusieurs satellites, ASTRA 2E, 2F, 2G et 5B. Le Conseil d'administration a également décidé de compléter la construction du satellite SES-3 et de changer le lanceur du satellite SES-1, dont la mise en orbite est prévue en 2010. Le Conseil a aussi approuvé l'acquisition du satellite Protostar-2 et a approuvé un plan d'entreprise modifié pour HD+. Lors de sa réunion de décembre, le Conseil d'administration a approuvé plusieurs projets immobiliers sur le site de la société à Betzdorf. Comme l'un de ces projets impliquait la vente d'un terrain à l'Entreprise des Postes et Télécommunications (EPT), les deux membres du Conseil d'administration qui siègent à la fois aux conseils de SES et d'EPT n'ont pas participé à la discussion ni au vote sur ce sujet.

Le Conseil d'administration a également approuvé la prise de participation stratégique de SES dans le capital de la société O3b Networks Limited, ayant son siège à Jersey. Cette société met en place une constellation de satellites en orbite moyenne MEO (Medium Earth Orbit) afin de proposer une dorsale Internet par satellite à temps de latence réduit et comparable à la fibre optique, pour desservir une clientèle d'opérateurs de télécommunications dans les marchés émergents.

Enfin, en 2009, le Conseil d'administration de SES a procédé à l'évaluation de ses travaux et de ceux de ses comités. Les travaux des comités du Conseil d'administration ont été évalués par leurs propres membres. Les retours d'information ont été très positifs, aussi bien pour l'organisation des réunions et les débats du Conseil d'administration que pour les documents préparés par la direction. Aucune proposition d'amélioration n'a été faite concernant les principales activités ; quelques demandes supplémentaires d'information régulière ont été formulées. Quant au retour d'information concernant la composition du Conseil, il sera fourni au Comité de nomination, à l'occasion du renouvellement du Conseil en 2011.

Le Comité exécutif a tenu le Conseil d'administration régulièrement informé des activités et de la situation financière de la société. Lors de chaque réunion, le Comité exécutif communique au Conseil d'administration toutes les informations portant sur les affaires courantes et les décisions concernant de possibles investissements ou désinvestissements. A chaque réunion du Conseil d'administration, les présidents des trois comités présentent un rapport sur les questions récentes abordées au sein de leur comité respectif. En outre, les membres du Conseil

d'administration reçoivent tous les mois un rapport d'activité.

Les membres actuels du Conseil d'administration sont les suivants :

M. René Steichen

Né le 27 novembre 1942, administrateur de la société depuis le 1er juin 1995 et élu Président du Conseil d'administration le 15 avril 1996. Ancien membre du gouvernement luxembourgeois (1984-1993) et de la Commission Européenne (1993-1995), M. Steichen est actuellement avocat au Barreau de Luxembourg. Il est également membre du Comité spécial d'actionnaires de SES WORLD SKIES et du Conseil d'administration de SES ASTRA, SES ASTRA Services Europe, Dexia-Banque Internationale à Luxembourg et de CLT Group. M. Steichen a étudié le droit et les sciences politiques à Aix-en-Provence et Paris. Il est diplômé de la faculté de droit et a obtenu un diplôme en économie et finances de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. M. Steichen est le Président du Conseil d'administration de SES et préside également le Comité de nomination et le Comité de rémunération.

M. Steichen n'est pas considéré comme un administrateur indépendant, car il représente un actionnaire majeur.

M. François Tesch

Né le 16 janvier 1951, M. Tesch est devenu administrateur le 15 avril 1999. M. Tesch est également Directeur général de Foyer S.A. et Luxempart S.A. Il est diplômé en sciences économiques de la faculté d'Aix-en-Provence et titulaire d'un MBA de l'INSEAD (Institut Européen d'Administration des Affaires). M. Tesch siège au Conseil d'administration de la société non cotée BNP Paribas Luxembourg. M. Tesch est également membre du Conseil d'administration d'Atenor Group S.A. Il est Vice-Président du Conseil d'administration de SES et membre du Comité d'audit.

M. Tesch est considéré comme un administrateur indépendant.

M. Jean-Paul Zens

Né le 8 janvier 1953, administrateur depuis le 7 mai 2002 et élu Vice-Président le même jour. M. Zens est aussi membre du Conseil d'administration de SES ASTRA, de SES ASTRA Services Europe, du Comité spécial d'actionnaires de SES WORLD SKIES et de l'Entreprise des Postes et Télécommunications (Luxembourg). Il est actuellement Directeur du Service des Médias et des Communications du Ministère d'Etat de Luxembourg. Il est diplômé en droit, en psychologie et en sciences de la communication de l'Université de Strasbourg. M. Zens est membre du Comité de nomination de SES.

M. Zens n'est pas considéré comme un administrateur indépendant, car il représente un actionnaire majeur.

M. Marcus Bicknell

Né le 28 février 1948, M. Bicknell siège au Conseil d'administration de SES depuis le 6 mai 2005. Il est aussi administrateur d'une société britannique non cotée, New Media Foundry Ltd, et administrateur du chapitre anglais de la Society of Satellite Professionals International. De 1986 à 1990, il a occupé les fonctions de Directeur commercial de la Société Européenne des Satellites. M. Bicknell est titulaire d'un Master en anthropologie physique avec mention, qui lui a été décerné par l'Université de Cambridge. M. Bicknell est membre du Comité de rémunération et du Comité de nomination.

M. Bicknell est considéré comme un administrateur indépendant.

Mme Bridget Cosgrave

Née le 1er juillet 1961, administratrice depuis le 3 avril 2008, Mme Cosgrave est Directrice Générale de DIGITALEUROPE et administrateur non-exécutif d'Essilor International S.A., société

cotée sur Euronext Paris. Mme Cosgrave est également membre du Conseil d'administration de SES ASTRA, SES ASTRA Services Europe et du Comité spécial d'actionnaires de SES WORLD SKIES. Membre du Comité exécutif de Belgacom S.A. de 2001 à 2007, Bridget Cosgrave a également été Executive Vice President de la division Enterprise, Présidente de la division International Carrier Services et membre du Conseil d'administration de Belgacom Mobile (Proximus) et du groupe Telindus. Mme Cosgrave est titulaire d'un MBA de la London Business School et d'une licence avec mention en économie et en histoire décernée par la Queen's University au Canada.

Mme Cosgrave est considérée comme une administratrice indépendante.

M. Hadelin de Liedekerke Beaufort

Né le 29 avril 1955 et administrateur depuis le 17 avril 2000, M. de Liedekerke Beaufort est actuellement administrateur de Santander Telecommunications S.A., une entreprise privée, et siège au Conseil d'administration de plusieurs autres sociétés du domaine de la finance, de la communication et de la promotion immobilière. Diplômé de l'Ecole Hôtelière de Lausanne, M. de Liedekerke Beaufort est membre des Comités de rémunération et de nomination de SES.

M. de Liedekerke Beaufort est considéré comme un administrateur indépendant.

M. Jacques Espinasse

Né le 12 mai 1943, et nommé administrateur de SES par l'assemblée générale annuelle du 6 mai 2005. En mai 2007, après cinq ans de service, M. Espinasse a pris sa retraite du poste de membre du Directoire et Directeur Financier de Vivendi Universal. M. Espinasse occupait auparavant le poste de Directeur des Opérations de TPS. Il est membre du Conseil de Surveillance de Maroc Telecom, LBPAM, Axa Belgique, Axa Holdings Belgique, et Hammerson Plc. Il est titulaire d'un BBA et d'un MBA de l'Université du Michigan. M. Espinasse est membre du Comité d'audit, du Comité de rémunération et du Comité de nomination.

M. Espinasse est considéré comme un administrateur indépendant.

M. Jean-Claude Finck

Né le 22 janvier 1956 et administrateur depuis le 31 mai 2001. M. Finck est Directeur général de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, membre des Conseils d'administration de la Bourse de Luxembourg, de Luxair, de Cargolux, des compagnies d'assurances La Luxembourgeoise, de La Luxembourgeoise Vie, Paul Wurth, et de la Compagnie de Banque Privée. Diplômé en sciences économiques de l'Université Aix/Marseille, M. Finck est membre du Comité de rémunération et du Comité d'audit de SES.

M. Finck n'est pas considéré comme un administrateur indépendant, car il représente un actionnaire majeur.

M. Gaston Reinesch

Né le 17 mai 1958 et administrateur depuis le 1er juillet 1998. M. Reinesch est Professeur d'économie au Département Droit et Economie de l'Université de Luxembourg. Il est Président de la Société Nationale de Crédit et d'Investissement, du Conseil d'administration de l'Entreprise des Postes et Télécommunications et de BGL BNP Paribas. Il est également membre, entre autres, des Conseils d'administration d'Enovos et de la Banque Européenne d'Investissement. M. Reinesch est Administrateur général du Ministère des Finances du Grand-Duché de Luxembourg. Il est titulaire d'un Master en sciences économiques de la London School of Economics. M. Reinesch est membre du Comité d'audit de SES.

M. Reinesch n'est pas considéré comme un administrateur indépendant, car il représente un actionnaire majeur.

M. Victor Rod

Né le 26 avril 1950 et administrateur depuis le 23 novembre 1995. M. Rod est Président du Commissariat aux Assurances et Président du Conseil d'administration de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat du Luxembourg. M. Rod est diplômé en droit de l'Université de Nancy.

M. Rod n'est pas considéré comme un administrateur indépendant, car il représente un actionnaire majeur.

M. Robert W. Ross

Né le 8 janvier 1941 et administrateur depuis le 28 juin 2007. M. Ross a accompli une longue carrière dans le domaine des médias et télécommunications, au cours de laquelle il a occupé des fonctions dirigeantes et d'administrateur. Il a pris sa retraite de sa fonction de Directeur général de New Skies en janvier 2002, tout en poursuivant une fonction de conseiller de la société jusqu'en juillet 2004. Il est membre du Comité spécial d'actionnaires de SES WORLD SKIES. M. Ross est diplômé de la Brown University et a obtenu des diplômes (MA et JD) de la Boston University aux Etats-Unis.

M. Ross est considéré comme un administrateur indépendant.

M. Luis Sanchez-Merlo

Né le 10 octobre 1947 et administrateur depuis le 17 avril 2000. M. Sanchez-Merlo est Président du Conseil d'administration de ASTRA Iberica S.A., de Lantana Capital S.A. et membre du conseil d'administration d'Abantia S.A. M. Sanchez-Merlo est diplômé en droit et sciences économiques de l'Universidad Comercial de Deusto. Il est également titulaire d'un Master en droit décerné par le Collège d'Europe et d'un Master en sciences économiques décerné par l'Université de Louvain.

M. Sanchez-Merlo n'est pas un administrateur indépendant en raison des liens étroits qu'il entretient avec la société.

M. Christian Schaack

Né le 21 mars 1958 et administrateur depuis le 7 décembre 2000. M. Schaack est Directeur général de BGL BNP Paribas. Il siège aux Conseils d'administration de Fortis Bank Turquie. M. Schaack est diplômé du Massachusetts Institute of Technology avec un doctorat (PhD) en recherche opérationnelle et un Master spécialisé en gestion. M. Schaack est également titulaire d'un diplôme en ingénierie décerné par l'Ecole Polytechnique de Paris.

M. Schaack est considéré comme un administrateur indépendant.

M. Terry Seddon

Né le 14 février 1941, M. Seddon a rejoint le Conseil d'administration de SES en 2005 et est membre du Comité spécial d'actionnaires de SES WORLD SKIES. Sa longue carrière internationale dans le domaine des télécommunications l'a conduit à occuper plusieurs postes de cadre dirigeant et d'administrateur. Plus récemment, il a exercé les fonctions de Président de New Skies Satellites Ltd et de Président et Directeur général fondateur d'AsiaSat. M. Seddon a également été administrateur non exécutif de plusieurs entreprises de production et d'opération britanniques. M. Seddon est diplômé de l'Ecole Polytechnique de Blackburn et de l'Université de Leeds au Royaume-Uni. M. Seddon est membre du Comité d'audit, du Comité de rémunération et du Comité de nomination.

M. Seddon est considéré comme un administrateur indépendant.

M. Marc Speeckaert

Né le 23 mai 1951, M. Speeckaert a rejoint le Conseil d'administration de SES en 2005. Il est Directeur général de Sofina S.A. et administrateur de plusieurs sociétés non cotées, ainsi que de Rapala, entreprise cotée à la Bourse d'Helsinki, et de Carbone Lorraine, cotée à Euronext Paris. M. Speeckaert est titulaire d'un diplôme d'économie appliquée et d'un Master en gestion et administration de l'Université Catholique de Louvain (UCL) ; il est également détenteur d'un Advanced Management Program de Wharton, Université de Pennsylvanie (Etats-Unis). M. Speeckaert est Président du Comité d'audit.

M. Speeckaert est considéré comme un administrateur indépendant.

M. Gerd Tenzer

Né le 4 août 1943 et administrateur depuis le 11 mars 1999, M. Tenzer a été Vice-Président de mai 2002 à avril 2006. De janvier 1990 à novembre 2002, M. Tenzer a été membre du Comité de direction de Deutsche Telekom AG où il était responsable des réseaux, des achats, de la protection environnementale, des services aux opérateurs de réseau, des câbles haut débit et des services de diffusion. Il a également été le conseiller particulier du Directeur général de Deutsche Telekom AG de décembre 2002 à décembre 2004 et siège au Conseil d'administration de SES ASTRA et de SES ASTRA Services Europe à Luxembourg. Il est président du Conseil consultatif de Sutter Verzeichnisverlag GmbH & CO KG à Essen ainsi que du Conseil consultatif de Cryptsec GmbH à Cologne. Il est membre du Conseil de Transmode Holding AB à Stockholm, de VascoDe Technologies Ltd à Tel Aviv et Combiphone GmbH à Cologne. M. Tenzer est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en communication (Dipl. Ing.) obtenu à l'Université technique d'Aix-la-Chapelle.

M. Tenzer est un administrateur indépendant.

M. Georges Schmit, qui siégeait au Conseil d'administration depuis le 12 novembre 1992 et qui n'était pas un administrateur indépendant puisqu'il représentait un important actionnaire, a démissionné avec effet au 31 décembre 2009. Le processus menant à son remplacement a été mis en route de manière à permettre aux actionnaires qui se réuniront en assemblée générale d'élire un administrateur qui terminera le mandat d'administrateur de M. Schmit jusqu'au renouvellement complet du Conseil d'administration en 2011. Suite à l'approbation du Comité de nomination, le Conseil d'administration proposera aux actionnaires d'élire M. Serge Allegrezza en remplacement de M. Georges Schmit. M. Schmit n'était pas un administrateur indépendant, car il représentait un actionnaire majeur.

Comités du Conseil d'administration

Le Bureau du Président

Le Président et les deux Vice-Présidents du Conseil d'administration sont membres du Bureau du Président. Le Bureau du Président a pour mission de préparer l'ordre du jour des réunions du Conseil d'administration pour permettre aux Vice-Présidents de préparer à leur tour les réunions avec les administrateurs des différentes catégories d'actions.

Les membres actuels du Bureau du Président sont :

M. René Steichen
M. François Tesch
M. Jean-Paul Zens.

Le Bureau du Président s'est réuni sept fois en 2009, avec un taux de participation des membres de plus de 95 %.

Le Comité de rémunération

Conformément aux normes générales de la gouvernance d'entreprise, le Conseil d'administration a institué un Comité de rémunération chargé de fixer la rémunération des membres du Comité exécutif et de fournir des conseils sur les politiques de rémunération à l'échelle de la société. Chaque fois qu'il se réunit, le Comité, par l'intermédiaire de son Président, rend compte au Conseil d'administration. Le Comité de rémunération, formé en majorité de membres indépendants conformément au règlement interne de SES, comprend les six membres suivants :

M. René Steichen
M. Marcus Bicknell (indépendant)
M. Jacques Espinasse (indépendant)
M. Hadelin de Liedekerke Beaufort (indépendant)
M. Gaston Reinesch
M. Terry Seddon (indépendant).

En 2009, le Comité de rémunération a été présidé par le Président du Conseil d'administration.

Le Comité de rémunération s'est réuni quatre fois, avec un taux de participation des membres de 92 %. Outre le nombre d'options sur actions à allouer aux membres du Comité exécutif pour l'année 2009, ainsi que le bonus à allouer aux membres du Comité exécutif pour l'année 2008, le Comité de rémunération a également déterminé le nombre d'actions à leur allouer au titre de leur performance en 2008 et a approuvé les objectifs de la société qui entreront en ligne de compte dans la détermination des bonus à verser aux membres du Comité exécutif en 2009. Suite à une présentation sur les avantages versés par le groupe SES, le Comité de rémunération a recommandé de simplifier les anciens plans de retraite de SES AMERICOM et de modifier le régime d'assurance invalidité pour le personnel du site de Betzdorf. Le Comité de rémunération supervise également la mise en œuvre de la décision en vertu de laquelle les membres du Comité exécutif devront, dans un délai de cinq ans, détenir l'équivalent d'une année de salaire sous la forme d'actions nominatives de la société. Le Président et Directeur général de SES devra pour sa part détenir l'équivalent de deux années de salaire en actions nominatives.

Le Comité d'audit

Dans le cadre de sa mission générale de gouvernance d'entreprise, le Conseil a constitué un Comité d'audit chargé de l'assister dans l'exécution de ses responsabilités en matière de politiques d'entreprise, de contrôles internes et de méthodes de reporting sur le plan financier et réglementaire. Le Comité joue un rôle de surveillance et assure le lien entre le Conseil d'administration et les auditeurs internes et externes. Le Comité d'audit est composé de six membres, dont quatre sont des administrateurs indépendants.

Les membres du Comité d'audit sont actuellement :

M. Marc Speeckaert, Président du Comité d'audit, (indépendant)
M. Jacques Espinasse (indépendant)
M. Jean-Claude Finck
M. Gaston Reinesch
M. Terry Seddon (indépendant)
M. François Tesch (indépendant).

Le Comité d'audit s'est réuni quatre fois, avec un taux de participation de ses membres de 96 %.

Les réunions ont été consacrées en particulier à la revue des résultats financiers de l'exercice 2008 avant soumission au Conseil et approbation consécutive par les actionnaires à l'occasion de l'assemblée générale annuelle statutaire, et aux résultats du premier semestre 2009. Le Comité a par ailleurs entendu, par l'intermédiaire de son Président, les remarques du Conseil

d'administration sur les résultats trimestriels de la société avant qu'ils ne soient publiés.

Le Comité d'audit a examiné la déclaration de la société sur les systèmes de contrôles internes avant qu'elle ne soit publiée dans le rapport annuel et a approuvé la proposition portant sur la reconduction du mandat du cabinet Ernst & Young pour une année supplémentaire.

Il a également approuvé le plan d'audit interne et examiné la lettre de gestion d'Ernst & Young.

Le Comité d'audit a également pris connaissance de l'évolution du projet de base de données du groupe et a encore encouragé la direction à éliminer autant d'entités non-opérationnelles que possible. Après examen de l'exposé sur les risques de contrepartie, le Comité d'audit a approuvé la politique de couverture de change, première étape d'un examen plus large de la politique de gestion de la trésorerie.

Le Comité d'audit a également reçu une présentation sur la gestion du risque, mettant notamment l'accent sur la gestion du risque et l'assurance dans le domaine des activités spatiales ; il a approuvé une liste de banques avec lesquelles SES peut traiter et pris note de leurs notations respectives.

Enfin, le Comité d'audit a approuvé la fourniture de services de conseil fiscaux de la part du réviseur d'entreprises du groupe.

Le Comité de nomination

Conformément aux meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise, le Conseil d'administration a formé un Comité de nomination dont la mission consiste à proposer des candidats susceptibles d'être élus au Conseil d'administration par les membres de l'assemblée générale annuelle des actionnaires. S'appuyant sur des listes fournies par les actionnaires, ces propositions doivent comporter un nombre de candidats au moins égal au nombre de sièges à pourvoir dans chaque catégorie d'actionnaires. Le Comité de nomination propose aussi des candidats susceptibles d'être élus par le Conseil pour siéger au Comité exécutif.

Le Comité de nomination, formé en majorité d'administrateurs indépendants conformément au règlement interne de SES, se compose des six membres suivants :

M. René Steichen
M. Marcus Bicknell (indépendant)
M. Jacques Espinasse (indépendant)
M. Hadelin de Liedekerke Beaufort (indépendant)
M. Terry Seddon (indépendant)
M. Jean-Paul Zens.

En 2009, le Comité de nomination était présidé par le Président du Conseil d'administration. Le Comité de nomination a tenu une seule réunion, avec un taux de participation de 100 %, dont l'unique objet était le plan de succession 2009.

Comité exécutif

Mission

Le Comité exécutif est chargé de la gestion journalière de la société. Il fonctionne selon le principe de la direction collégiale. Le Comité exécutif est chargé de préparer et de planifier les politiques et stratégies générales de la société pour approbation par le Conseil. Le Comité exécutif est habilité à approuver des opérations intra-groupe indépendamment de leur montant, à condition qu'elles soient compatibles avec le budget annuel consolidé de la société. Il est également habilité à approuver des transactions spécifiques

avec des tiers, pour un montant qui ne doit pas excéder 10 millions d'euros par projet. Le Comité exécutif informe le Conseil de ces transactions lors de sa prochaine réunion. Le montant combiné de ces projets ne peut à aucun moment excéder 30 millions d'euros.

Le Comité exécutif est habilité à approuver des facilités de crédit extérieures ou des garanties, gages, hypothèques et autres engagement de la société ou de l'une de ses filiales détenues à part entière, à condition que ces facilités ou garanties ne fassent pas perdre à la société son statut d'émetteur de premier rang. Le Comité est habilité à approuver une augmentation du budget d'investissement jusqu'à concurrence de 5 % pour un programme d'acquisition de satellite déjà approuvé par le Conseil d'administration, étant entendu que le taux de rendement effectif devra se conformer aux seuils spécifiques définis par le Conseil d'administration. Le Comité exécutif devra informer le Conseil d'administration d'une décision de ce type lors de sa prochaine réunion.

Le Comité exécutif soumet au Conseil d'administration les mesures jugées nécessaires pour permettre à la société d'atteindre ses objectifs. Avant le début de chaque année fiscale, le Comité exécutif soumet un budget consolidé au Conseil d'administration pour approbation.

Le Comité exécutif est chargé de mettre en œuvre les décisions prises par le Conseil et les comités mandatés spécialement par le Conseil. Le Comité exécutif peut, dans l'intérêt de la société, déléguer une partie de ses pouvoirs et attributions à certains de ses membres, qui peuvent agir individuellement ou conjointement.

Le Président du Comité exécutif organise le travail du Comité exécutif et coordonne les activités de ses membres, qui lui rapportent directement. Afin de permettre au Conseil d'exercer sa responsabilité générale, qui consiste à superviser les activités de la société, le Président du Comité exécutif informe régulièrement le Président du Conseil. Ce dernier reçoit les ordres du jour et procès-verbaux de toutes les réunions du Comité exécutif en temps opportun. En 2009, le Comité exécutif a tenu quarante-deux réunions, avec un taux de participation des membres de plus de 89 %. Pierre Margue, Vice Président Legal and Corporate Affairs et Secrétaire du Conseil d'administration, a également fait fonction de Secrétaire du Comité exécutif.

Composition

Les membres du Comité exécutif sont : le Président et Directeur général de SES, qui assume la présidence du Comité exécutif, le Directeur financier de SES, le Président et Directeur général de SES, le Président et Directeur général de SES ASTRA, le Président et Directeur général de SES WORLD SKIES, ainsi que le Président de SES ENGINEERING.

Les membres du Comité exécutif sont nommés par le Conseil d'administration sur proposition du Comité de nomination. En 2009, la composition du Comité exécutif fut la suivante :

M. Romain Bausch

Né le 3 juillet 1953, M. Romain Bausch est Président et Directeur général de SES depuis juillet 2001. M. Bausch est également Président du Conseil d'administration de SES ASTRA, SES ASTRA Services Europe et SES SIRIUS, ainsi que du Comité spécial d'actionnaires de SES WORLD SKIES. M. Bausch a été nommé Directeur général et Président du Comité de direction de SES en 1995, après une carrière au ministère des Finances du Luxembourg. Il a occupé des postes clés dans les secteurs de la banque, des médias et des télécommunications et a assumé pendant cinq ans les fonctions d'administrateur et de Vice-Président du Conseil de SES. M. Bausch est également Président

de l'Association européenne des opérateurs de satellites, Vice-Président de la Fedil – Business Federation Luxembourg (Fédération des industriels luxembourgeois) – et membre du Conseil d'administration de BIP Investment Partners, de Sal. Oppenheim S.A. et de O3b Networks. M. Bausch est diplômé en sciences économiques de l'Université de Nancy (avec une spécialisation en gestion des entreprises). Il est titulaire d'un doctorat honorifique de l'Université Sacred Heart au Luxembourg.

M. Robert Bednarek

Né le 6 octobre 1957, M. Robert Bednarek a été nommé Président et Directeur général de SES WORLD SKIES, le 10 juillet 2009. M. Bednarek, qui a rejoint SES en qualité de Vice-Président exécutif chargé du développement en janvier 2002, a également été Président et Directeur général de SES NEW SKIES. Avant de rejoindre SES, M. Bednarek travaillait à PanAmSat, où il exerçait les fonctions de Vice-Président exécutif et Directeur chargé de la technologie depuis 1997, et celles de Cadre supérieur d'exploitation et d'ingénierie depuis 1990. Avant de travailler chez PanAmSat, M. Bednarek a été le cofondateur d'un cabinet conseil en technologie basé à Washington D.C., auquel il a été associé de 1984 à 1990. Il a également exercé les fonctions de Directeur scientifique adjoint de la U.S. Corporation for Public Broadcasting de 1979 à 1984. Il est diplômé en génie électrique de l'Université de Floride (avec une spécialisation en théorie des communications et en analyse mathématique) et il détient plusieurs brevets d'invention américains en matière de GPS (Global Positioning Systems). M. Bednarek est membre du Conseil d'administration de SES ASTRA et de SES ASTRA Services Europe ainsi que du Comité spécial d'actionnaires de SES WORLD SKIES. Il est aussi membre du Conseil d'administration de la Space Foundation.

M. Martin Halliwell

Né le 20 avril 1959, M. Martin Halliwell a été nommé Président de SES ENGINEERING S.A. le 1er janvier 2008. Avant cette nomination, M. Halliwell exerçait les fonctions de Senior Vice-President et Chief Technology Officer au sein de SES ASTRA, où il était responsable de toutes les activités et opérations liées aux services d'ingénierie. Auparavant, M. Halliwell a exercé de nombreuses fonctions, notamment celles de Directeur général de Global Multimedia Networks, Directeur technique de SES Multimedia et adjoint du Directeur technique de SES ASTRA. Avant de rejoindre SES, Martin Halliwell a travaillé pour Cable & Wireless et pour Mercury Communications. M. Halliwell est titulaire d'une licence en mathématiques et en génie mécanique ainsi que d'un MBA en environnement externe et management stratégique de l'Open University. Martin Halliwell est membre du Conseil d'administration de SES ASTRA et de SES ASTRA Services Europe, ainsi que du Comité spécial d'actionnaires de SES WORLD SKIES.

M. Ferdinand Kayser

Né le 4 juillet 1958, M. Ferdinand Kayser a été nommé Président et Directeur général de SES ASTRA en janvier 2002. Avant de rejoindre SES, M. Kayser a exercé, entre 1997 et 2001, les fonctions de Directeur général de Premiere World, le bouquet de télévision numérique payante du groupe Kirch en Allemagne. Auparavant, M. Kayser a occupé plusieurs postes de direction au sein de la société CLT, premier opérateur privé de radio et télévision commerciales en Europe : il a été Vice-Président en charge des activités radiophoniques et télévisées pour l'Allemagne (1989-1992), Directeur général en charge du lancement de RTL2 (1993) et Vice-Président exécutif et membre du Conseil de gestion responsable de l'ensemble des activités de télévision de la CLT (1993-1996). M. Kayser est diplômé en Sciences économiques de l'Université de Paris 1, Panthéon-Sorbonne, avec une spécialisation en droit des médias et en gestion des médias électroniques. Il est membre du conseil d'administration de SES ASTRA, de SES

ASTRA Services Europe et de SES SIRIUS, ainsi que du Comité spécial d'actionnaires de SES WORLD SKIES.

M. Mark Rigolle

Né le 11 avril 1965, M. Rigolle a été nommé Directeur financier de SES en août 2004. M. Rigolle a rejoint SES après avoir quitté Belgacom, entreprise de télécommunications basée à Bruxelles où il a été Directeur de la stratégie et du développement et Directeur financier. Auparavant, il a travaillé pour ABN AMRO et Sanwa Bank. M. Rigolle est diplômé en sciences économiques de l'Université de Leuven, Belgique. Il est membre du conseil d'administration de SES ASTRA, de SES ASTRA Services Europe et de SES SIRIUS, ainsi que du Comité spécial d'actionnaires de SES WORLD SKIES.

Le 22 février 2010, M. Mark Rigolle a été nommé au poste de Directeur général (Chief Executive Officer) de O3b Networks, et a démissionné du poste de Directeur financier de SES.

Avec effet au 1er avril 2010, M. Andrew Browne a été nommé Directeur financier de SES. Né le 4 juin 1955, M. Browne a exercé les fonctions de Directeur financier et de membre du Conseil d'administration dans un certain nombre d'entreprises et d'organisations d'envergure mondiale et spécialisées dans les secteurs des télécommunications et de la haute technologie. M. Browne a exercé la fonction de Directeur financier chez Intelsat entre 1995 et 1998, et chez New Skies Satellites ensuite, après la séparation de l'entreprise de Intelsat, dans laquelle M. Browne a joué un rôle significatif. M. Browne a ensuite été Directeur financier de SES NEW SKIES jusqu'en 2008. Depuis lors, M. Browne a exercé des fonctions de membre de conseils d'administration et des fonctions de conseil auprès de nombreuses entreprises ; récemment, il a été le Président du Conseil d'administration de Tom Tom, l'entreprise néerlandaise spécialisée dans la navigation par satellite. Au cours de sa carrière antérieure, M. Browne a rempli de multiples fonctions dirigeantes dans le domaine financier chez Advanced Micro Devices (AMD) en Californie, et auprès de la Development Bank of Ireland. M. Browne est titulaire d'un MBA en affaires internationales et finance du Trinity College de Dublin, et est membre de l'Institute of Certified Public Accountants (CPA) d'Irlande.

Rémunération

Rémunération des membres du Conseil d'administration

L'assemblée générale annuelle des actionnaires détermine les rémunérations versées aux administrateurs pour leur participation aux réunions du Conseil d'administration et de ses comités. En 2009, les actionnaires ont approuvé la résolution maintenant les rémunérations versées aux administrateurs au niveau de l'exercice précédent. Les administrateurs perçoivent une rémunération fixe de 40 000 euros par an ; les Vice-Présidents reçoivent une rémunération annuelle fixe de 48 000 euros ; le Président du Conseil d'administration, 100 000 euros par an. Le Président du Comité d'audit reçoit 8 000 euros supplémentaires par an pour assurer la présidence du Comité d'audit.

Les actionnaires ont également décidé de maintenir à 1 600 euros la rémunération des membres du Conseil d'administration pour chaque réunion du Conseil ou d'un de ses comités à laquelle ils participent. La moitié de ce montant est due au cas où un administrateur participe à une réunion par téléphone ou par visioconférence.

Ces rémunérations sont nettes de tout impôt luxembourgeois prélevé à la source. En 2009, le montant total net des rémunérations versées aux membres du Conseil d'administration (après prélèvement libératoire en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg) s'est élevé à 1 023 200 euros, dont 259 200 euros à titre de rémunération variable, et 764 000 euros à titre de

rémunération fixe. Le montant total brut des rémunérations pour l'année 2009 s'est élevé à 1 279 000 euros.

Actions de la société détenues par les membres du Conseil d'administration

Au 31 décembre 2009, les membres du Conseil d'administration détenaient un total combiné de 641 205 actions et certificats de dépôt fiduciaire (FDR) (soit 0,13 % du capital social de la société), ainsi que 9 320 options. Ces options ont été attribuées lors de l'introduction en Bourse de la société en 1998. Les administrateurs n'ont pas bénéficié d'autres attributions d'options depuis.

Rémunération des membres du Comité exécutif

La rémunération des membres du Comité exécutif est déterminée par le Comité de rémunération. Elle comprend une partie fixe et une partie variable. La rémunération brute globale allouée aux cinq membres du Comité exécutif pour l'année 2009 s'est élevée à 6 113 171,02 euros, dont 2 872 974,86 euros de rémunération fixe et 3 240 196,16 euros de rémunération variable. La rémunération directe versée aux membres du Comité exécutif s'est élevée à 4 047 947,70 euros, et la rémunération indirecte à 2 065 223,32 euros. La rémunération indirecte inclut également les avantages découlant des plans d'options d'acquisition et du plan d'intéressement à long terme pour les membres du Comité exécutif, tels qu'adoptés par le Conseil d'administration. En 2009, un total combiné de 217 814 options sur les FDR de la société a été alloué aux membres du Comité exécutif, à un prix d'exercice de 13,68 euros. Ce prix est basé sur la moyenne des cours de clôture à la Bourse de Luxembourg les 15 premiers jours de bourse suivant la réunion du Comité de rémunération au cours de laquelle les options ont été autorisées. Un quart de ces options a pu être exercé le 1er janvier 2010, et les trois quarts restants pourront l'être aux 1er janvier 2011, 2012 et 2013. En 2009, les membres du Comité exécutif ont reçu 98 866 actions avec transfert de propriété différé dans le cadre du nouveau plan d'intéressement à long terme, ainsi que 38 946 actions liées à la performance. Ces actions seront définitivement acquises au bout de trois ans.

En 2009, MM. Martin Halliwell et Mark Rigolle ont exercé un certain nombre de leurs options sur actions, tandis que tous les membres du Comité exécutif ont cédé tout ou partie de leurs actions avec transfert de propriété différé qui ont été exercées le 1er juillet. Les déclarations des opérations réalisées sur les titres de la société par les membres du Conseil d'administration, du Comité exécutif et des comités de direction des principales sociétés opérationnelles de SES sont publiées sur le site de la société.

Actions de la société détenues par les membres du Comité exécutif

Le 31 décembre 2009, les membres du Comité exécutif détenaient un total combiné de 139 421 actions et FDR, ainsi que 200 241 actions avec transfert de propriété différé non exercées, et 1 724 296 options. Les transactions effectuées par des membres du Comité exécutif ou des membres des Comités de direction de SES ASTRA, SES WORLD SKIES et SES ENGINEERING sont publiées sur le site internet de la société sous la rubrique « Management Disclosures ».

Réviseur d'entreprises

Conformément à la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, les comptes annuels et consolidés de la société sont certifiés par un réviseur nommé par l'assemblée générale annuelle des actionnaires. Le 2 avril 2009, l'assemblée a reconduit pour une année le mandat de la société Ernst & Young et approuvé sa rémunération à une majorité de 99,65 %. Le mandat du réviseur viendra à expiration lors de l'assemblée générale annuelle du 1er avril 2010.

Procédures de contrôles internes

Objectif

Le Conseil d'administration a la responsabilité générale de veiller à ce que le groupe SES maintienne un dispositif rigoureux de contrôles internes qui inclut les contrôles financier, opérationnel et de conformité. Ce système fait partie intégrante de la stratégie de gouvernance d'entreprise du groupe.

Les procédures de contrôles internes contribuent à assurer une gestion correcte des risques et à assurer la réalisation des objectifs de la société.

Les procédures de contrôles internes sont définies et mises en œuvre dans le but d'assurer :

- la conformité des actions et décisions avec les lois, réglementations, normes, règles internes et contrats en vigueur ;
- l'efficacité et l'efficacités des activités et l'utilisation optimale des ressources de la société ;
- la mise en œuvre correcte des processus internes de la société, notamment en vue d'assurer la sauvegarde des actifs ;
- la fiabilité et l'intégrité des informations financières et opérationnelles à usage interne et externe ; et
- l'application adéquate des instructions et des orientations fixées par la direction générale.

Comme tous les systèmes de contrôle, les contrôles internes ne peuvent pas fournir la garantie absolue que les risques de reporting inexact, de pertes ou d'erreurs humaines seront atténués ou complètement éliminés.

Principes d'organisation

Le Conseil d'administration a délégué la conception, la mise en œuvre et le maintien d'un système rigoureux et efficace de contrôles internes au Comité exécutif de SES, qui collabore étroitement avec les Comités de direction des filiales et des autres sociétés qu'elle contrôle en vue de la mise en place de pratiques et de procédures de contrôles.

Chaque entité opérationnelle de la société applique deux niveaux de règles et de procédures de contrôles internes :

- règles communes formalisées par plusieurs comités de coordination ou équipes inter-fonctionnelles de la société, applicables à tous les employés, cadres et administrateurs de la société, de ses filiales et des autres sociétés qu'elle contrôle, et servant de cadre général à leurs propres processus de gestion ; et
- les règles et procédures spécifiques, adaptées à l'activité, la taille, l'organisation et l'environnement légal et réglementaire de chaque société.

L'organisation, l'application et la surveillance de ces règles et procédures – et par conséquent la gestion des risques – relèvent de la responsabilité de la direction de chaque entité opérationnelle.

Procédures de contrôles internes

La société a adopté un solide cadre de contrôles internes fondé sur un ensemble de lignes directrices élaborées par une organisation professionnelle reconnue, le COSO (Committee of Sponsoring Organisations of the Treadway Commission). Ce cadre permet d'assurer que les objectifs de contrôle interne sont atteints et qu'ils respectent le cadre de référence proposé par l'Autorité Française des Marchés Financiers (AMF).

L'environnement de contrôle constitue un élément essentiel du cadre de contrôle interne de la société, car il donne le ton général à l'ensemble du groupe et il définit la discipline et la structure à la base de tous les autres éléments de contrôle interne.

Un « Code de Conduite et d'Éthique Professionnelle » a été établi pour renforcer les principes de gouvernance d'entreprise et l'environnement de contrôle. Ce code s'applique à tous les employés, dirigeants et administrateurs de la société, de ses filiales ou des autres sociétés contrôlées.

Les politiques définies dans ce code visent à garantir que les employés, les dirigeants et les administrateurs agissent à tout moment conformément aux lois, aux réglementations et aux normes de conduite applicables, en respectant les normes d'intégrité les plus élevées. Le code a été soumis au Comité d'audit et a été approuvé par le Conseil d'administration.

Les employés et les cadres de toutes les entités de la société ont été informés du contenu du code de conduite et de ses principes d'application. À leur arrivée dans la société, tous les nouveaux employés reçoivent une formation spécifique qui intègre une initiation aux principes du code. En juin 2008, le Comité exécutif de SES a créé un comité chargé de veiller au respect des règles et normes en vigueur au sein du groupe. Ce comité est présidé par le responsable de la gestion de la conformité de SES S.A. Le rôle principal de ce comité, composé d'un représentant du contrôle de conformité de chaque filiale de SES, est d'aider les collaborateurs à se familiariser avec ce code en organisant pour ces derniers des programmes de formation adaptés et cohérents. En 2009, des stages obligatoires de recyclage ont été lancés. Ces stages couvrent tous les grands sites dans lesquels le personnel est basé.

Concernant les contrôles internes relatifs à la comptabilité et aux rapports financiers, il est à noter que :

- le personnel participant à l'élaboration des comptes et des rapports financiers est régulièrement informé de l'évolution des normes internationales d'information financière (IFRS). Il bénéficie, si besoin, d'une formation et de guidance spécifiques portant sur des questions particulières. Un guide d'information financière résumant les directives et politiques du groupe sur le plan comptable et financier est également disponible ;
- des contrôles ont été établis au niveau du traitement des transactions comptables pour s'assurer qu'il existe des autorisations appropriées pour les transactions, qu'une séparation adéquate des responsabilités est mise en place, et que l'enregistrement complet et exact des informations financières est effectué ;
- les activités à haut potentiel de risque, comme les transactions sur les produits dérivés, sont soit limitées par un cadre défini par le Conseil d'administration, soit soumises à son approbation. SES a adopté l'IFRS 7 (Instruments financiers) exigeant une information détaillée sur les risques de marché, de crédit et de change auxquels le groupe est exposé, ainsi que sur la stratégie de gestion de ces risques mise en œuvre par la société.
- d'éventuelles faiblesses découvertes dans le système de contrôles internes par les auditeurs internes ou les réviseurs externes sont corrigées de manière rapide et intégrale ;
- le groupe utilise un système élaboré de reporting financier. Les plans stratégiques, les plans d'affaires, les budgets et les comptes consolidés semestriels et annuels de la société sont établis selon un processus détaillé, et soumis à l'approbation du Conseil d'administration. Ce dernier approuve également les investissements majeurs, et reçoit des synthèses mensuelles

ainsi que des rapports financiers trimestriels détaillés permettant de comparer les résultats financiers du groupe avec le budget approuvé et les chiffres de l'exercice antérieur ; et

- les réviseurs externes réalisent un examen limité des états financiers semestriels et un audit complet des comptes annuels du groupe.

Concernant les contrôles internes relatifs à la gestion de la trésorerie, il est à noter que :

- un progiciel spécifique de gestion de trésorerie a été mis en place afin d'assurer une couverture efficace des risques du groupe associés aux fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change. Ce progiciel a également pour but de centraliser la gestion de la trésorerie de toutes les sociétés opérationnelles de SES. Les responsabilités du personnel du service Trésorerie et du service Comptabilité ont été clairement définies et séparées ;
- une politique de gestion complète de la trésorerie définit notamment les instruments dérivés pouvant être utilisés ainsi que le traitement comptable qu'il convient de leur réserver, et elle a été approuvée par le Comité d'audit ; et
- les activités du Trésorier du groupe, notamment les activités de couverture exercées pendant l'année, sont autorisées dans les limites approuvées par le Conseil d'administration ; et
- le Trésorier du groupe adresse de façon formelle des rapports trimestriels au Conseil d'administration dans le cadre du reporting financier.

Concernant les contrôles internes relatifs à la gestion de la fiscalité, il est à noter que :

- le département de la gestion fiscale cherche à obtenir auprès des autorités fiscales locales concernées des accords fiscaux préalables concernant les implications fiscales des principales initiatives d'entreprises, restructurations d'entreprises et structures de financement du groupe. Dans l'impossibilité d'obtenir des accords fiscaux préalables de la part des autorités fiscales locales, le traitement fiscal est analysé sur la base de décisions de jurisprudence disponibles et de la doctrine dominante. Le traitement fiscal est formalisé dans des opinions émises par des cabinets de conseil fiscal externes ;
- afin d'assurer une bonne coordination des développements touchant les principales entités et structures de financement du groupe, la plate-forme interne de SES, constituée de responsables administratifs du groupe et de ses entités opérationnelles, est chargée d'examiner les programmes fiscaux ; elle s'est réunie quatre fois en 2009 ;
- une équipe de prix de transfert est chargée d'améliorer et de mettre à jour en permanence la documentation requise en matière de prix de transfert entre les sociétés du groupe (conformément à la réglementation locale), servant de base à toutes les transactions entre les sociétés du groupe.

Concernant les contrôles internes relatifs aux opérations satellitaires, il est à noter que :

- le segment SES ENGINEERING est chargé de gérer toutes les commandes de satellites, lanceurs et stations terrestres et aussi d'administrer, de contrôler et d'exploiter le système satellitaire à l'échelle du groupe ;
- un processus de gestion du risque des activités opérationnelles

permet de surveiller et d'évaluer les sources de risques techniques et de développer des méthodes qualitatives, quantitatives et statistiques permettant de réduire les risques au niveau de l'infrastructure spatiale ;

- des procédures opérationnelles pour le contrôle des satellites et la gestion de la charge utile existent et englobent les manœuvres et changements de configuration requis dans des situations prévues ou imprévues. Ces procédures sont régulièrement mises à jour. Une amélioration majeure du logiciel de contrôle des satellites a été mise en œuvre en 2009 ;
- un système de gestion de crise, soutenu par une infrastructure et des dispositifs adéquats, a été conçu pour répondre, au niveau de responsabilité approprié, aux anomalies de fonctionnement des satellites en orbite. En 2009, les procédures internes relatives aux problèmes éventuels liés aux opérations de charge utile ainsi que les procédures d'accès de nos clients à ces informations ont été mises à jour pour mieux refléter la gestion intégrée de la flotte des satellites SES WORLD SKIES et optimiser l'utilisation des ressources de SES ENGINEERING ;
- SES ENGINEERING aura en outre la responsabilité de fournir un soutien en ingénierie à O3b Networks dans le cadre de l'investissement de SES dans cette entité.

Concernant les contrôles internes relatifs aux technologies de l'information et de la communication, il est à noter que :

- la direction s'est engagée à ce que les données de la société, ainsi que ses systèmes et infrastructures informatiques, soient, dans la limite du raisonnable, aussi sécurisés que possible. Des contrôles, politiques et procédures de sécurité ont été mis en place pour empêcher un accès non autorisé aux locaux, ordinateurs, réseaux et données de la société. Pour répondre à la réglementation plus rigoureuse concernant le traitement des données personnelles, une évaluation et une mise à jour des mesures de sécurité et des contrôles ont été lancées en 2009. Une nouvelle politique de gestion du changement a également été élaborée et approuvée. Le déploiement de cette nouvelle procédure est désormais à l'étude au sein du département informatique ;
- les informations électroniques sont régulièrement sauvegardées et les copies de sauvegarde sont stockées hors site ; et
- des plans de secours et de restauration pour les applications de gestion non liées à l'infrastructure satellitaire ont été mis en place en cas de sinistre et sont régulièrement testés.

Evaluation des procédures de contrôle interne

La fonction d'Audit interne de SES a été créée en 2000. L'Audit interne évalue la pertinence des procédures de contrôles internes et veille à leur respect.

L'Audit interne a pour rôle de veiller de manière objective et indépendante à la performance et à l'efficacité des opérations du groupe, à la fiabilité du reporting financier et opérationnel et au respect des lois et des réglementations. Dans ce contexte, l'Audit interne est également chargé d'identifier, d'évaluer et de minimiser les risques et contribuer à sauvegarder les actifs de la société.

Selon la charte de l'Audit Interne, révisée et amendée en 2008, la fonction d'Audit interne est rattachée au Président et Directeur général de SES, mais a la possibilité de faire rapport directement au Comité d'audit.

Les tâches de la fonction d'Audit interne sont exécutées conformément à un plan annuel d'audit qui est revu et approuvé par le Comité d'audit. Ce plan annuel s'appuie sur une évaluation annuelle des risques suivant la méthodologie de la cartographie des risques. L'introduction d'une évaluation annuelle des risques répond à la nécessité de créer un lien dynamique entre le plan d'audit et les risques et expositions pesant sur la société et ses opérations.

Cet exercice implique la détermination des risques inhérents à tous les processus opérationnels, ainsi que l'évaluation des niveaux de risques résiduels, après l'application de contrôles spécifiques d'atténuation des risques.

L'Audit interne fait un suivi de la mise en œuvre des recommandations relatives au plan de correction des faiblesses des contrôles internes, et adresse régulièrement des rapports de conformité au Président et Directeur général de SES et au Comité d'audit.

L'Audit interne coordonne également la planification des audits et échange des informations pertinentes avec les réviseurs externes du groupe.

Suite à une évaluation de qualité externe, réalisée par un conseil indépendant en 2007, et qui a conclu que l'audit interne était globalement conforme aux normes internationales applicables à la pratique professionnelle de l'audit interne, telles que définies par l'IIA (Institute of Internal Auditors), un plan visant à améliorer certaines pratiques a été élaboré et mis en œuvre. Conformément aux mêmes normes, un bilan de qualité interne réalisé dans le cadre d'une auto-évaluation, est programmé pour 2010.

Ressources humaines

Stratégie en matière de ressources humaines

SES vise à être l'employeur de choix de l'industrie. Le groupe découvre, recrute, développe et fidélise les meilleurs talents, afin d'élargir sa portée technologique et ses objectifs stratégiques.

SES respecte ses collaborateurs et leur accorde confiance, reconnaissant l'atout que représentent les origines diverses de son personnel, et vivant en accord avec ses valeurs. Les cadres supérieurs de SES ont un rôle de modèle à jouer auprès de tous les collaborateurs et doivent donc respecter les directives les concernant. Les collaborateurs de SES sont impliqués, motivés et fiers de travailler au sein du groupe.

Afin de valoriser pleinement le potentiel des collaborateurs, SES attache une importance particulière au développement des compétences, à l'harmonisation des objectifs et au partage des connaissances. La société veille à ce que chaque employé dispose des ressources et du soutien nécessaires pour réussir sa carrière dans le cadre du système de gestion des performances en vigueur. Les ressources humaines sont le catalyseur permettant de promouvoir les initiatives organisationnelles et culturelles, conduisant à une création de valeur durable pour les actionnaires.

Effectif du groupe SES

A la fin de l'exercice 2009, SES employait 1 585 collaborateurs qui se répartissaient comme suit :

	2009
SES S.A. ¹	64
SES ASTRA	240
SES WORLD SKIES	342
SES ENGINEERING	379
ASTRA Platform Services (APS)	166
SES SIRIUS	41
ND SatCom	353
Total	1 585

Valeurs et culture de SES

Les sociétés du groupe SES partagent un ensemble de valeurs communes qui les guident dans leurs activités. Ces valeurs sont la source d'inspiration d'une culture organisationnelle unique et le reflet de ses aspirations, qui poussent les membres du personnel à servir au mieux nos clients, nos actionnaires et la société dans son ensemble. Les valeurs de SES, qui visent en priorité à offrir à nos clients un service de la plus haute qualité, sont les suivantes :

L'excellence

La passion et la détermination d'être les meilleurs dans notre industrie.

Le partenariat

Le développement et le maintien de relations de coopération construites sur les atouts et le savoir-faire du groupe afin de réaliser des objectifs et des avantages communs, au service des clients.

Le leadership

L'articulation d'une vision stratégique, l'expression de nos valeurs et la création d'un environnement dans lequel nous pouvons répondre aux exigences du marché.

L'intégrité

La mise en pratique permanente des principes d'honnêteté, de responsabilité, d'équité et de respect.

L'innovation

La création d'une culture d'entreprise capable de stimuler la créativité au sein de l'organisation, de développer le savoir-faire des employés et d'améliorer les processus, les produits et les services.

Rémunération

Les sociétés SES appliquent une philosophie de rémunération fondée sur les performances. La rémunération inclut des salaires, des primes de performance, des options sur actions, des droits à la plus-value des actions, des plans d'intéressement à long terme, et des avantages accessoires qui sont périodiquement revus pour être réalignés sur les meilleures pratiques du marché.

Programmes de rémunération en actions

SES utilise un programme de rémunération incitative par attribution d'actions (equity incentive compensation plan). Ce plan a pour but d'attirer et de fidéliser un personnel dirigeant hautement qualifié. Cette politique s'applique aux salariés dirigeants de SES. 1 392 726 options ont été attribuées à 178 cadres participants en 2009.

Plan d'intéressement à long terme en faveur des cadres

Le plan d'intéressement à long terme pour les cadres s'appuie sur des actions à transfert de propriété différé (dont l'exercice est différé pendant trois ans) et sur des actions liées à performance qui ne sont attribuées que si la société et le cadre atteignent ou dépassent un certain seuil de performance dans un délai de trois ans). 321 122 actions à transfert de propriété différé, et 261 202 actions liées à la performance ont été attribuées en 2009.

Plan d'attribution fondé sur l'appréciation du titre (« STAR Plan »)

SES met en œuvre un plan de rémunération réglé en instruments de capitaux propres (Stock Appreciation Rights Plan ou plan STAR) en faveur des salariés non cadres. Par l'attribution de droits à la plus-value des actions, la société vise à encourager l'engagement à long terme du personnel envers l'entreprise et à lui donner la possibilité d'avoir sa part de création de valeur. 1 067 962 droits ont été attribués en 2009.

Plusieurs systèmes de primes ont été mis en place pour récompenser et renforcer les contributions des employés. En 2009, ces systèmes incluaient des primes ponctuelles et des primes de réalisation d'objectifs.

La fonction des Ressources humaines (RH)

Au 31 décembre 2009, une équipe de professionnels des RH encadrait notre organisation à travers le monde. Un comité de coordination des ressources humaines veille à ce que la stratégie et les objectifs des RH soient parfaitement harmonisés au sein du groupe, et conformes aux objectifs opérationnels et aux décisions et instructions du Comité exécutif de SES. La satisfaction des employés est périodiquement mesurée par une enquête réalisée auprès du personnel, appelée « Voice of the Employee ». La communication interne, à laquelle la direction attache une grande importance, peut prendre la forme de réunions ou de petits-déjeuners de travail ou bien encore peut se dérouler dans le cadre de forums consacrés à des sujets spécifiques. Le déploiement du site intranet de la société s'est poursuivi en 2009 et les collaborateurs ont désormais accès à des informations en ligne pertinentes et à jour, classées par zone géographique et par entité du groupe. Le site intranet reste le principal véhicule utilisé en interne pour communiquer avec les collaborateurs. Par ailleurs, la vision stratégique et commerciale de la société est régulièrement communiquée aux membres du personnel afin de renforcer leur vigilance et leur engagement.

Développement du savoir-faire

Dans le cadre d'un suivi systématique de la satisfaction de ses employés, SES s'efforce d'apporter les améliorations que le personnel lui suggère dans ses retours d'information. Fidèle à sa volonté de développer en permanence le savoir-faire et l'expertise de ses collaborateurs, SES a continué d'offrir à ses collaborateurs une large palette de formations dispensées dans le cadre de l'Université SES en 2009.

Former des dirigeants hors pair

SES dispose en interne d'un plan de succession qui a pour but de découvrir et de développer les profils de cadres à haut potentiel. Dans le cadre de ce plan, les cadres sont amenés à se soumettre à des évaluations, à des programmes de développement et de coaching et à occuper de manière ponctuelle des postes à responsabilité plus élevée.

En 2009, SES a continué de mettre en œuvre son programme visant à former les dirigeants de demain, « Developing Tomorrow's Leaders ». 34 cadres retenus sur la base de leurs résultats et de leur potentiel participent actuellement à ce programme. Le troisième et dernier module du programme aura lieu en mars 2010. SES dispose d'un autre programme de développement, le « Global Development Programme », visant à favoriser les échanges inter-fonctionnels et intercontinentaux de cadres dirigeants et administratifs et les transferts de connaissances au sein du groupe. En 2009, SES a poursuivi le déploiement à l'échelle mondiale d'un programme destiné à attirer et à former en interne des étudiants du troisième cycle pour en faire les futurs cadres dirigeants de la société. Cinq étudiants suivent actuellement ce programme scindé en quatre stages de six mois chacun.

¹ Y inclus SES Finance S.à r.l.

Dialogue social interne

Dans leurs relations avec les salariés, SES et ses entités opérationnelles s'appuient sur les meilleures pratiques en matière de dialogue social et de climat d'ouverture. Ces principes sont appliqués à tous les niveaux de l'organisation et sont enracinés à la fois dans les obligations légales et dans la culture de l'entreprise.

Le cadre juridique de SES ASTRA et SES ENGINEERING prévoit une délégation du personnel et un comité mixte. SES ASTRA TechCom compte également une délégation du personnel.

La délégation du personnel de SES ASTRA et celle de SES ENGINEERING se composent de cinq membres chacune. La délégation du personnel de SES ASTRA TechCom comprend deux membres. Tous les délégués ont été élus pour cinq ans. Leur mandat consiste à protéger les intérêts du personnel en matière de conditions de travail, de sécurité de l'emploi et des affaires sociales. La délégation du personnel est tenue informée des développements affectant la société et donne son avis sur les changements des règles de travail.

Le comité mixte est composé de trois représentants de l'employeur et de trois représentants des salariés. Ce comité dispose de pouvoirs de co-décision dans les affaires touchant à l'évaluation des performances, à la santé et à la sécurité au travail, ainsi qu'aux critères généraux appliqués pour le recrutement et aux règles de promotion et de licenciement. Le comité mixte est consulté sur toutes les décisions importantes concernant les investissements industriels ou les processus et les conditions de travail. Le comité est informé du développement général de l'entreprise et des tendances de l'emploi. Dans les autres sociétés SES, le dialogue social s'appuie sur les règles définies par des cadres juridiques locaux, et peut prendre la forme de comités d'entreprise comme, par exemple, au sein de SES WORLD SKIES, ASTRA Platform Services (APS) et ND SatCom.

Relations avec les investisseurs

SES dispose d'une fonction dédiée aux relations avec les investisseurs, qui travaille sous l'autorité directe du Directeur financier de SES et en étroite collaboration avec le Président et Directeur général. Son but est de développer et de coordonner la communication financière et les interactions du groupe avec les investisseurs, les analystes financiers, les agences de notation, les journalistes financiers et autres instances externes. Il lui incombe aussi de surveiller les mouvements sur les marchés des actions et de fournir un retour d'information et des recommandations au Comité exécutif de SES.

Le service « Relations avec les investisseurs » a la responsabilité de définir et d'exécuter un programme de gestion active des relations avec les investisseurs de SES, notamment en participant à des conférences et à d'autres événements similaires organisés à l'intention des investisseurs. Ce service travaille également en étroite collaboration avec le Conseiller juridique de la société pour veiller à ce que les communications externes du groupe soient conformes aux lois et réglementations en vigueur.

Politique de responsabilité sociale de l'entreprise

En 2009, SES a mis en œuvre une série de projets et activités de « Responsabilité sociale de l'entreprise » (RSE) dans toutes les régions du monde où la société fournit des services, déploie des infrastructures de communication ou interagit de quelque manière que ce soit avec les populations locales.

Politique

Au cours des dernières années, la politique RSE de SES a consisté avant tout à parrainer des projets éducatifs, en s'assurant que cette politique reflète notre position sur le marché mondial de la

fourniture d'infrastructures et de services de communications. Ce principe de base est resté inchangé en 2009.

SES considère de son devoir de concourir au développement d'une société fondée sur les communications et d'une économie basée sur le savoir. Nous estimons que les avancées dans ce domaine devraient contribuer à développer des systèmes économiques plus souples et plus résistants, renforcer la mobilité et le progrès social et favoriser l'émergence de modèles de développement économique plus durables.

Projets financés par SES

En 2009, SES a poursuivi sa coopération avec l'International Space University (ISU) à Strasbourg, France, en finançant des bourses pour des programmes d'études supérieures dans le domaine des applications spatiales.

SES a également continué d'apporter son soutien financier à un programme MBA exécutif de l'International Institute of Space Commerce (IISC) dans l'île de Man, destiné aux étudiants de l'île de Man. L'IISC est une antenne de l'ISU.

SES a aussi poursuivi le financement de bourses pour les étudiants de la « Society of Satellite Professionals International » (SSPI), une association à but non lucratif implantée aux Etats-Unis, qui privilégie le déploiement des compétences et le développement de carrière des professionnels de l'industrie des satellites à l'échelle mondiale.

SES a apporté son soutien à l'édition 2009 du symposium de Saint-Gall, qui favorise les échanges académiques et les prises de contacts entre des représentants de l'industrie et du monde politique et des étudiants de l'université de Saint-Gall en Suisse.

SES est membre de la Fondation IDATE, avec siège à Montpellier, France, qui apporte son concours aux prises de décisions stratégiques dans les secteurs des télécommunications, de l'internet et des médias.

SES est membre de la Fédération Astronautique Internationale (IAF), une organisation internationale qui a pour but de promouvoir les activités spatiales à l'échelle mondiale.

En 2009, SES a été un sponsor principal, au Luxembourg, des activités organisées dans le cadre de l'Année internationale de l'Astronomie, une célébration mondiale de l'astronomie et de ses contributions à la société et à la culture ; l'objectif était de susciter l'intérêt en particulier des jeunes pour l'astronomie et la science.

SES a apporté un soutien financier à l'initiative « Business Initiative 123 – GO » destinée à promouvoir le développement de projets d'entreprise innovants.

En 2009, SES a continué à apporter son concours au « Groupement d'Intérêt Economique Shanghai 2010 », dont la mission consiste à représenter le Luxembourg à l'exposition universelle de Shanghai en 2010.

SES a fait un don en faveur de l'Institut Saint Joseph de Betzdorf, au Luxembourg, un foyer pour personnes atteintes d'un handicap mental.

En 2009, SES a renouvelé son soutien financier à un festival local de musique au Grand-Duché de Luxembourg, « Musek am Syrdal », ainsi qu'à une production théâtrale.

En 2009, SES a poursuivi son programme de mécénat au profit de la Fondation Steichen, du nom du photographe Edward Steichen. Le soutien de SES contribue au financement d'une bourse

accordée tous les deux ans à un artiste de la « grande région » (Grand-Duché de Luxembourg et régions belge, française et allemande limitrophes), pour lui permettre de vivre et travailler pendant un certain temps à New York.

Par le biais de sa division SES WORLD SKIES, SES a fait des dons à l'Hôpital Juliana pour enfants à La Haye, au World Wildlife Fund (WWF, Fonds mondial pour la nature), ainsi qu'à Médecins Sans Frontières.

Aux Etats-Unis, les sociétés de SES ont parrainé des programmes visant à promouvoir des études techniques et scientifiques dans quatre écoles publiques. Ces subventions ont permis de financer des activités telles que l'initiative « Project Lead the Way » qui vise à donner aux élèves toutes les chances de réussir des études d'ingénieur après l'enseignement secondaire. Aux Etats-Unis, SES a également contribué au financement d'œuvres caritatives telles que la Trenton Soup Kitchen, qui assure un service de repas chauds aux plus nécessiteux.

En 2009, SES a aussi contribué au développement d'une nouvelle station de recherche scientifique belge dans l'Antarctique. SES fournit des services de connectivité par satellite ainsi qu'un soutien technique, qui contribuent à couvrir les besoins en communications de la station. La « Station antarctique Princesse Elisabeth », située dans la Terre de la Reine-Maud (secteur Est de l'Antarctique), effectue des recherches sur le changement climatique. Cette station polaire est la première qui vise à atteindre le seuil d'émissions zéro de gaz à effet de serre, et utilise uniquement des sources d'énergies renouvelables.

Initiatives en faveur de l'environnement

Les entreprises du groupe SES s'emploient à respecter l'environnement et à aligner, autant que possible, leur conduite et celle de leur personnel sur les principes du développement durable. L'objectif est de veiller à ce que tous les services, aussi bien ceux que nous fournissons que ceux qui nous sont fournis par des tiers, respectent les normes les plus rigoureuses de protection de l'environnement.

SES se conforme aux lois et réglementations en vigueur dans les pays où les entreprises du groupe exercent leurs activités, ainsi qu'aux meilleures pratiques de l'industrie. L'objectif est d'améliorer en permanence nos performances environnementales et de réduire davantage l'impact de nos activités sur l'environnement.

Les activités de SES et de ses entités opérationnelles sont essentiellement des activités bureautiques et technologiques. Dans notre activité, nous encourageons les économies d'énergie et de ressources naturelles, et nous avons mis en œuvre un programme de cogénération. Nous appliquons un programme de recyclage visant à réduire, sinon à éviter la production de déchets et à les recycler de la manière la plus efficace possible. Ce programme est contrôlé par des organismes indépendants et est régulièrement soumis à des contrôles de qualité. Nous organisons également régulièrement des formations sur l'environnement et encourageons notre personnel à adopter, dans le cadre des activités professionnelles, des comportements responsables sur le plan de la préservation de l'environnement.

En 2009, avec l'aide d'un cabinet d'audit indépendant, SES a effectué une évaluation de l'empreinte carbone du groupe, qui a été établie sur la base de données de 2008. Selon cette étude, qui a exclusivement porté sur les opérations de SES (c'est-à-dire toutes les activités liées à l'exploitation et à la commercialisation de la flotte satellitaire du groupe, y compris les fonctions administratives, marketing, finance), le groupe SES a émis environ 43 700 tonnes d'équivalent CO₂ en 2008. Les émissions totales de SES sont en grande partie dues à la consommation d'électricité (Scope 2,

environ 60 %), et dans une moindre mesure, aux émissions liées à la consommation de gaz (Scope 1, environ 28 %) ainsi qu'aux déplacements en avion (Scope 3, quelque 6 %). Les téléports représentent environ 72 % des émissions en Scope 1 et 2.

Sur la base de ces résultats, SES a mis en œuvre un programme de réduction des émissions de CO₂ au siège de Betzdorf, au Luxembourg. Des brûleurs de chauffage modifiés au gaz naturel se substituent au mazout comme principale source d'énergie, tandis que les refroidisseurs à eau sont remplacés par des installations plus économes en énergie. Il est attendu que ces mesures seront mises en pratique jusqu'au mois de mai 2010. De plus, depuis janvier 2010, le site de Betzdorf est alimenté en électricité « propre », d'origine hydro-électrique.

Il est attendu que ces initiatives permettront de réduire les émissions de gaz carbonique du site de Betzdorf d'environ 50 %, et les émissions totales de CO₂ du groupe SES de près de 17 %.

En 2009, SES a mené une campagne à l'échelle du groupe pour sensibiliser son personnel à une utilisation rationnelle de l'énergie. Cette campagne portait notamment sur l'utilisation du chauffage, de la climatisation et de l'éclairage des bureaux, de la bonne utilisation des machines de bureau, notamment les imprimantes et projecteurs, ainsi que sur la production de déchets et sur les voyages d'affaires.

Les entités opérationnelles de SES appliquent les meilleures pratiques pour minimiser l'impact environnemental des activités sous-traitées, telles que la fabrication et la mise en orbite des satellites. Elles veillent également à ce que les rayonnements émis par leurs stations terrestres restent en-deçà des limites définies par les pays concernés et se soumettent, à ce titre, à des audits annuels effectués en interne ou par des organismes accrédités spécialisés dans la sécurité industrielle.

Déclaration de responsabilité

Il est de la responsabilité du Conseil d'administration et de la direction de la société d'assurer le respect de procédures et enregistrements comptables adéquats permettant, à tout moment, la présentation de la situation financière du groupe ne comportant pas d'anomalies significatives. Cette responsabilité couvre également la mise en place d'un système de contrôles internes approprié garantissant un déroulement efficace et transparent des opérations commerciales du groupe. Conformément à l'article 3 de la loi du 11 janvier 2008 relative aux obligations de transparence concernant l'information sur les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé, nous déclarons que, à notre meilleure connaissance, les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, préparés suivant les normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union Européenne, donnent une image fidèle des actifs et passifs, de la situation financière et du bénéfice de l'exercice 2009. Par ailleurs, la présentation des informations financières par la direction contient une description fidèle des développements et des opérations du groupe durant l'exercice, ainsi que des risques auxquels le groupe est confronté, le cas échéant.



René Steichen
Président du
Conseil d'administration



Romain Bausch
Président et
Directeur général

Présentation des informations financières par la direction

En millions d'euros sauf indication contraire

Evolution trimestrielle en 2009

	T1	T2	T3	T4	Cumul
Chiffre d'affaires	423,9	419,5	416,3	441,9	1 701,6
Charges opérationnelles	(115,0)	(121,0)	(122,2)	(153,5)	(511,7)
Résultat exceptionnel	–	(0,4)	–	–	(0,4)
EBITDA	308,9	298,1	294,1	288,4	1 189,5
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	(109,0)	(113,5)	(106,0)	(111,3)	(439,8)
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	(10,2)	(14,4)	(10,5)	(14,2)	(49,3)
Résultat opérationnel	189,7	170,2	177,6	162,9	700,4

La baisse du chiffre d'affaires entre le premier et le troisième trimestre est principalement due à l'impact de l'affaiblissement du dollar U.S. Au quatrième trimestre, la progression du chiffre d'affaires a été soutenue par une excellente performance opérationnelle tirée par l'activité de services et certains éléments exceptionnels qui ont au total plus que compensé l'impact de la poursuite de l'affaiblissement du dollar. L'augmentation des charges d'exploitation au quatrième trimestre reflète principalement l'amortissement accéléré de la valeur comptable des avances versées à Sea Launch avant que cette société ne se place sous la protection de l'article 11 de la loi américaine sur les faillites, mais aussi un accroissement du coût des ventes lié à la hausse du chiffre d'affaires de l'activité de services durant le trimestre. Même si l'EBITDA publié tend à décroître d'un trimestre à l'autre, l'EBITDA récurrent sous-jacent est resté stable entre le premier et le troisième trimestre. L'EBITDA récurrent a augmenté au quatrième trimestre, par rapport au troisième, retraits de l'impact de l'affaiblissement du dollar et de quelques éléments exceptionnels.

Utilisation des répéteurs

Nombre de répéteurs physiques en fin de trimestre	T4 2008	T1 2009	T2 2009	T3 2009	T4 2009
SES ASTRA					
Répéteurs utilisés	264	262	263	270	272
Répéteurs disponibles	317	310	318	318	318
Taux d'utilisation	83,3 %	84,5 %	82,7 %	84,9 %	85,5 %

SES AMERICOM					
Répéteurs utilisés	348	368	359	364	360
Répéteurs disponibles	447	469	469	469	469
Taux d'utilisation	77,8 %	78,5 %	76,5 %	77,6 %	76,8 %

SES NEW SKIES					
Répéteurs utilisés	243	250	264	272	273
Répéteurs disponibles	318	326	314	315	315
Taux d'utilisation	76,4 %	76,7 %	84,1 %	86,3 %	86,7 %

Groupe SES					
Répéteurs utilisés	855	880	886	906	905
Répéteurs disponibles	1 082	1 105	1 101	1 102	1 102
Taux d'utilisation	79,0 %	79,6 %	80,5 %	82,2 %	82,1 %

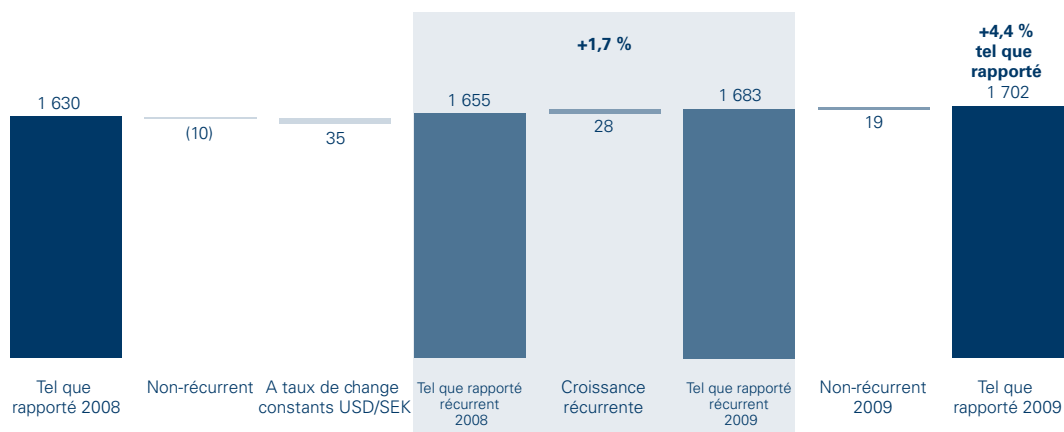
Taux de change du dollar U.S.

1 EUR =	Taux moyen en 2009	Taux de clôture 2009	Taux moyen en 2008	Taux de clôture 2008
Dollar U.S.	1,3922	1,4406	1,4793	1,3917

Chiffre d'affaires

	2009	2008	Variation	%
Chiffre d'affaires	1 701,6	1 630,3	+71,3	+4,4 %

Le chiffre d'affaires publié de SES a augmenté par rapport à l'année dernière, reflétant l'évolution récurrente sous-jacente, principalement dans les activités d'infrastructure à plus forte marge, et l'impact favorable du raffermissement du dollar U.S. en 2009 par rapport à 2008, en moyenne sur l'année. Le graphique suivant met en évidence les différentes composantes de la variation du chiffre d'affaires entre 2008 et 2009.



Le chiffre d'affaires et l'EBITDA « récurrents » font apparaître l'évolution sous-jacente du chiffre d'affaires et de l'EBITDA, retraitée des effets de change, des éléments exceptionnels, des variations de périmètre et de la contribution des activités encore en phase de démarrage.

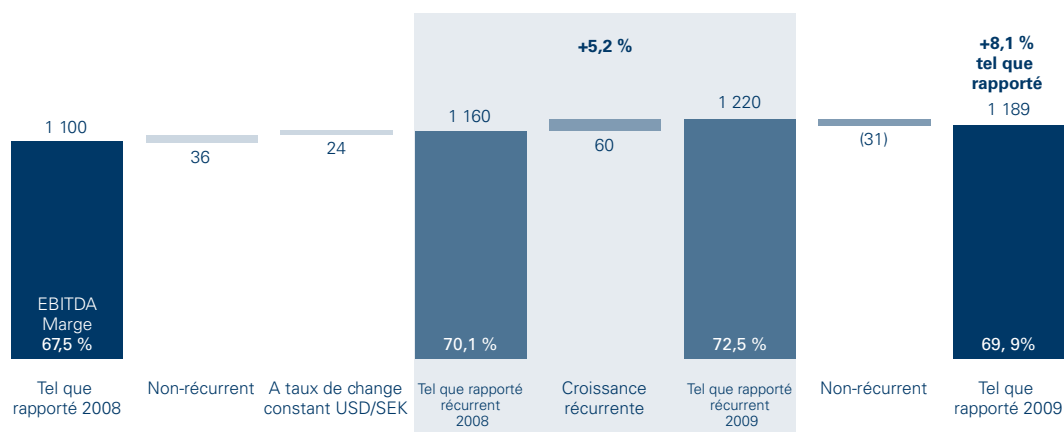
Charges opérationnelles et EBITDA

	2009	2008	Variation	%
Charges opérationnelles	(511,7)	(531,1)	+19,4	+3,7 %
Charges non-récurrentes nettes	(0,4)	0,8	-1,2	-
EBITDA	1 189,5	1 100,0	+89,5	+8,1 %
Marge d'EBITDA	69,9 %	67,5 %	+2,4 %	-

Malgré l'accroissement du chiffre d'affaires mentionné précédemment, malgré aussi les effets du raffermissement du dollar américain ainsi que l'amortissement d'une charge de 19 millions de dollars U.S. représentant des avances versées à Sea Launch avant que cette société ne se place sous la protection de l'article 11 de la loi américaine sur les faillites, les charges d'exploitation ont diminué en 2009 par rapport à l'exercice précédent. Outre la réduction du coût des ventes associée au chiffre d'affaires en baisse de certaines activités de services, cette amélioration reflète les économies générées par l'intégration de SES AMERICOM et de SES NEW SKIES, qui a pris effet le 1er janvier 2009.

Le résultat exceptionnel mentionné dans le tableau précédent est lié à l'anomalie ayant affectée la charge utile de Solaris en bande S au premier semestre 2009. L'indemnisation, à hauteur de la valeur totale assurée de la charge utile, a été perçue au quatrième trimestre 2009. En 2008, le résultat exceptionnel correspond à l'impact net de la clôture du programme AMC-14.

Le graphique suivant met en évidence les différentes composantes de la variation de l'EBITDA entre 2008 et 2009.



La croissance de 5,2 % de l'EBITDA récurrent reflète la progression du chiffre d'affaires des activités d'infrastructure mentionnée antérieurement, dont une partie substantielle alimente directement l'EBITDA. Elle s'explique en outre par l'impact favorable du raffermissement du dollar U.S. Les activités d'infrastructure réalisent une marge récurrente d'EBITDA de 82,9 %, le plus haut niveau jamais enregistré par SES sur un exercice entier. La diminution du chiffre d'affaires de ND SatCom a eu un impact limité sur l'EBITDA du groupe, ses activités générant des volumes et des marges inférieurs à l'ensemble des activités du groupe, et la direction ayant pris des mesures pour réduire les coûts sur le second semestre de l'année. En conséquence, la marge globale d'EBITDA a augmenté de 2,4 % à 69,9 % par rapport à l'exercice précédent, alimentée par l'accroissement des marges dans les activités d'infrastructure.

Présentation des informations financières par la direction

En millions d'euros sauf indication contraire

Suite

	Infrastructure	Services	Eléments exceptionnels	Eliminations / Autres opérations	Total
Chiffre d'affaires	1 445,5	360,3	18,8	(123,0)	1 701,6
EBITDA	1,198,5	42,4	(18,6)	(32,7)	1 189,5
Marge d'EBITDA en 2009	82,9 %	11,8 %			69,9 %
Marge d'EBITDA en 2008	80,8 %	11,6 %			67,5 %

Dotations aux amortissements et résultat opérationnel

	2009	2008	Variation	%
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	(439,8)	(426,2)	-13,6	-3,2 %
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	(49,3)	(48,7)	-0,6	-1,2 %
Résultat d'exploitation	700,4	625,1	+75,3	+12,0 %

L'augmentation des dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles, de 13,6 millions d'euros par rapport à l'exercice 2008, résulte des trois facteurs suivants :

1. l'évolution de la flotte amortissable entre les deux périodes ;
2. l'impact du raffermissement du dollar sur les dotations aux amortissements sur les immobilisations corporelles de SES WORLD SKIES ; et
3. la décision d'avancer la fin de la période d'amortissement d'AMC-4 de décembre 2014 à décembre 2011.

L'évolution de la flotte amortissable entre les deux périodes est détaillée ci-dessous :

- i) AMC-21 Début de l'amortissement en octobre 2008 ;
- ii) ASTRA 1M Début de l'amortissement en janvier 2009 ;
- iii) Ciel-2 Début de l'amortissement en février 2009 ;
- iv) NSS-9 Début de l'amortissement en avril 2009.

Résultat net financier

	2009	2008	Variation	%
Charges nettes d'intérêts	(212,2)	(197,1)	-15,1	-7,7 %
Intérêts capitalisés	46,7	48,7	-2,0	-4,1 %
Gains/(pertes) de change nets	30,8	(0,2)	+31,0	—
Résultat (perte) financier net	(134,7)	(148,6)	+13,9	+9,4 %

Le résultat financier s'est amélioré globalement par rapport à l'exercice précédent, l'accroissement des charges nettes d'intérêt étant plus que compensé par le résultat des opérations de change. Le taux de capitalisation des intérêts est demeuré élevé, reflétant la poursuite des programmes de construction et de lancement de satellites.

Impôt sur les sociétés

	2009	2008	Variation	%
Résultat avant impôt	565,7	476,5	+89,2	+18,7 %
Impôt sur les sociétés	(90,8)	(87,4)	-3,4	-3,9 %
Taux d'imposition effectif	16,1 %	18,3 %	-2,2 %	—

La hausse de la charge d'impôt de 2009 traduit l'accroissement substantiel du résultat avant impôt, malgré une diminution du taux d'imposition effectif global, qui a été ramené à 16,1 %.

Résultat net et bénéfice par action

	2009	2008	Variation	%
Résultat net part du groupe	476,5	387,5	+ 89,0	+23,0 %
Bénéfice par action de catégorie A (en euros)	1,22	0,98	+ 0,24	+24,5 %

L'augmentation substantielle du résultat net par rapport à l'exercice précédent se reflète dans la hausse du bénéfice par action, qui est aussi affecté par la légère réduction du nombre moyen d'actions entre les deux exercices. Le calcul du bénéfice par action pour les deux périodes est présenté ci-dessous. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation présenté ci-après ne tient pas compte des actions propres détenues par le groupe.

	Actions ordinaires de catégorie A	Actions ordinaires de catégorie B	Total
Exercice clos au 31 décembre 2009			
Part du résultat net revenant aux détenteurs d'actions ordinaires (en millions d'euros)	395,4	81,2	476,5
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	324,5	166,5	—
Bénéfice pondéré par action (en euros)	1,22	0,49	—

	Actions ordinaires de catégorie A	Actions ordinaires de catégorie B	Total
Exercice clos au 31 décembre 2008			
Part du résultat net revenant aux détenteurs d'actions ordinaires (en millions d'euros)	320,1	67,4	387,5
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	326,5	172,0	—
Bénéfice pondéré par action (en euros)	0,98	0,39	—

Cash flow

	2009	2008	Variation	%
Flux de trésorerie net opérationnels	1 076,2	1 037,1	+39,1	+3,8 %
Activités d'investissement	(753,7)	(599,9)	-153,8	-25,6 %
Cash flow disponible	322,5	437,2	-114,7	-26,2 %

Le cash flow opérationnel a augmenté par rapport à l'exercice précédent, reflétant la progression du résultat net et la hausse des charges non monétaires au cours de la période, telles que l'amortissement des avances versées à Sea Launch. Le cash flow opérationnel fait ressortir un taux de conversion supérieur à 90 % de l'EBITDA publié de l'exercice, de 1 189,5 millions d'euros.

Le cash flow disponible après investissements est toutefois inférieur à son niveau de 2008 en raison de la progression des activités d'investissement de 153,8 millions d'euros. Les charges d'investissement des programmes de construction et de lancement de satellites ont augmenté légèrement par rapport à l'exercice précédent, mais les principales variations proviennent du résultat des opérations de couverture de l'exposition nette d'investissement par des produits dérivés, devenu négatif, et du règlement de la première tranche d'investissement dans O3b Networks. Ces évolutions ont plus que compensé l'indemnisation de 66,5 millions d'euros représentant la valeur totale assurée de la charge utile de Solaris versée par les assureurs au quatrième trimestre.

Endettement net

	2009	2008	Variation	%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(286,6)	(435,5)	+148,9	+34,2 %
Emprunts obligataires et dettes envers les établissements de crédit	3 848,5	3 911,3	-62,8	-1,6 %
Endettement net	3 561,9	3 475,8	+86,1	+2,5 %
Endettement net/EBITDA	2,99	3,16	-0,17	-5,4 %

L'endettement net a augmenté de 2,5 % sur l'exercice. En même temps, la progression de 8,1 % de l'EBITDA sur la même période a permis de ramener le ratio d'endettement net/ EBITDA en-deçà de 3,00 fois pour la première fois depuis le premier trimestre 2008.

Carnet de commandes

	2009	2008	Variation	%
Carnet de commandes protégé	6 748,2	5 850,0	+898,2	+15,4 %

Le carnet de commandes garanti s'inscrit en forte hausse sur l'exercice, tiré par la progression des activités d'infrastructure, dont SES ASTRA devient le principal moteur grâce à la prise sous contrat par Sky Deutschland de capacités supplémentaires de diffusion en haute définition, et grâce à la reconduction d'un contrat de longue durée avec BSkyB portant sur 24 répéteurs. Le carnet de commandes du groupe a été en outre alimenté par les nouveaux contrats et les renouvellements conclus par SES WORLD SKIES.

Etats financiers consolidés

Rapport du réviseur d'entreprises

Aux actionnaires de
SES
Société Anonyme
Betzdorf

Rapport sur les états financiers consolidés

Conformément au mandat donné par l'assemblée générale des actionnaires du 2 avril 2009, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de SES, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2009, ainsi que le compte de résultat consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état des variations dans les capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, et des annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'administration dans l'établissement et la présentation des états financiers consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du réviseur d'entreprises

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique ainsi que de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le réviseur d'entreprises prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de SES au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel des Normes Internationales d'Information Financière telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Le rapport de gestion consolidé, qui relève de la responsabilité du Conseil d'administration, est en concordance avec les états financiers consolidés.

Ernst & Young
Société Anonyme
Réviseur d'entreprises
Thierry BERTRAND
Luxembourg, le 11 février 2010

Compte de résultat consolidé
Exercice clos le 31 décembre 2009

	Note	2009 millions d'euros	2008 millions d'euros
Chiffre d'affaires	4	1 701,6	1 630,3
Coût des ventes	5	(166,3)	(178,2)
Frais de personnel	5	(191,5)	(184,8)
Autres charges opérationnelles	5	(153,9)	(168,1)
Produits non récurrents liés aux programmes de satellites ¹	19	66,5	130,3
Coûts non récurrents liés aux programmes de satellites ¹	19	(66,9)	(129,5)
Incidence nette des éléments non récurrents des programmes de satellites ¹	19	(0,4)	0,8
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	5, 11	(439,8)	(426,2)
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	13	(49,3)	(48,7)
Résultat opérationnel	4	700,4	625,1
Produits financiers	6	53,3	45,6
Charges financières	6	(188,0)	(194,2)
Résultat avant impôt		565,7	476,5
Impôt sur le résultat	7	(90,8)	(87,4)
Résultat après impôt		474,9	389,1
Résultat des sociétés mises en équivalence		2,5	(0,6)
Résultat net		477,4	388,5
Dont :			
Part du groupe		476,5	387,5
Intérêts minoritaires		0,9	1,0
		477,4	388,5
Résultat par action (en euros)²			
Actions de catégorie A		1,22	0,98
Actions de catégorie B		0,49	0,39

¹En 2009, indemnités d'assurance et perte de valeur liées à une anomalie concernant la charge utile en bande S ; en 2008, cessation du programme AMC-14.

²Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice revenant aux titulaires d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, ajusté en fonction des droits économiques de chaque catégorie d'action. Le résultat dilué par action ne diffère pas de façon significative du résultat de base par action.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Etats financiers consolidés

Etat consolidé du résultat global
Exercice clos le 31 décembre 2009

	Note	2009 millions d'euros	2008 millions d'euros
Résultat net		477,4	388,5
Autres éléments du résultat global			
Effets des variations de change		(156,3)	176,8
Perte nette des opérations de couverture des investissements nets		(72,6)	(26,8)
Effets d'impôts liés		12,2	24,0
		(60,4)	(2,8)
Mouvements nets des opérations de couverture de flux de trésorerie	8	8,8	(24,2)
Effets d'impôts liés		6,1	(1,9)
		14,9	(26,1)
Total des autres éléments du résultat global, après impôts		(201,8)	147,9
Total du résultat global, après impôts		275,6	536,4
Dont :			
Part du groupe		274,7	536,2
Intérêts minoritaires		0,9	0,2
		275,6	536,4

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Bilan consolidé
31 décembre 2009

	Note	2009 millions d'euros	2008 millions d'euros
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	11	2 801,0	2 552,8
Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	12	1 020,6	1 243,2
Total des immobilisations corporelles		3 821,6	3 796,0
Immobilisations incorporelles	13	2 766,1	2 882,1
Participations dans des entreprises associées	14	57,3	3,2
Autres immobilisations financières	15	14,0	13,5
Impôts différés actifs	7	33,9	18,9
Total actifs non courants		6 692,9	6 713,7
Actifs courants			
Stocks		20,5	17,6
Créances clients et autres créances	16	374,2	334,8
Charges constatées d'avance		34,2	25,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20	286,6	435,5
Total actifs courants		715,5	813,8
Total actifs		7 408,4	7 527,5
Capitaux propres			
Capitaux propres – Part du groupe	21	1 587,7	1 553,1
Intérêts minoritaires		7,9	8,2
Total des capitaux propres		1 595,6	1 561,3
Passifs non courants			
Emprunts obligataires et dettes envers des établissements de crédit	23	3 481,6	3 476,0
Provisions et produits constatés d'avance	24	311,3	344,4
Instruments financiers dérivés	17	4,3	27,8
Impôts différés passifs	7	756,2	755,2
Total passifs non courants		4 553,4	4 603,4
Passifs courants			
Emprunts obligataires et dettes envers des établissements de crédit	23	366,9	435,3
Fournisseurs et autres dettes	25	345,6	460,5
Instruments financiers dérivés	17	53,3	39,8
Impôts sur le résultat exigibles	2	204,9	198,3
Produits constatés et perçus d'avance		288,7	228,9
Total passifs courants		1 259,4	1 362,8
Total passifs		5 812,8	5 966,2
Total passifs et capitaux propres		7 408,4	7 527,5

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Etats financiers consolidés

Tableau des flux de trésorerie consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2009

	2009 millions d'euros	2008 millions d'euros
Résultat avant impôts	565,7	476,5
Impôts versés au cours de l'exercice	(58,2)	(70,6)
Charges financières nettes versées au titre d'activités non opérationnelles	88,3	84,3
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	489,0	474,9
Amortissement des produits constatés et perçus d'avance	(29,0)	(32,2)
Dépréciation de la créance sur Sea Launch	19,6	–
Autres éléments non monétaires du compte de résultat consolidé	19,4	(9,5)
Résultat opérationnel consolidé avant variation du besoin en fonds de roulement	1 094,8	923,4
Variations des actifs et passifs opérationnels		
(Augmentation) / diminution des stocks	(5,4)	(2,1)
(Augmentation) / diminution des créances clients et des autres créances	(39,7)	(46,4)
(Augmentation) / diminution des charges payées ou constatées d'avance	(9,2)	5,2
Augmentation / (diminution) des dettes fournisseurs et des autres dettes	8,6	58,4
Augmentation / (diminution) des acomptes reçus sur commande	(9,8)	28,9
Augmentation / (diminution) des produits constatés ou reçus d'avance	36,9	69,7
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	(18,6)	113,7
Flux de trésorerie opérationnels nets	1 076,2	1 037,1
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions (nettes) d'immobilisations incorporelles	(12,2)	(10,7)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(761,2)	(741,0)
Cession d'immobilisations corporelles	3,5	7,2
Produits liés à l'anomalie concernant Solaris	66,5	–
Produits liés à la cessation du programme AMC-14	–	97,6
Acquisition d'intérêts minoritaires dans des sociétés consolidées	–	(22,4)
Acquisition d'autres participations consolidées	(5,7)	(1,8)
Acquisition de participations dans des sociétés mises en équivalence	(28,5)	–
Gains réalisés sur le règlement de swaps de devises et de taux d'intérêt	(15,9)	73,9
Autres activités d'investissement	(0,2)	(2,7)
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement	(753,7)	(599,9)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
(Diminution) / augmentation nette des emprunts	(56,8)	449,4
Dividendes versés aux actionnaires ordinaires, nets des dividendes reçus	(258,5)	(238,9)
Charges financières nettes versées au titre d'activités non opérationnelles	(88,3)	(84,3)
Produit net des autres cessions/acquisitions) d'actions propres	8,2	(330,1)
Exercice d'instruments dont le règlement est fondé sur des actions	–	(1,4)
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités de financement	(395,4)	(205,3)
Effets des variations de change	(76,0)	6,5
Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(148,9)	238,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette en début d'exercice	435,5	197,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette en fin d'exercice	286,6	435,5

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau de variation des fonds propres consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2009

	Capital souscrit millions d'euros	Primes d'émission millions d'euros	Actions propres millions d'euros	Autres réserves millions d'euros	Résultats reportés millions d'euros	Réserve de couverture des flux de trésorerie millions d'euros	Ecart de conversion cumulés millions d'euros	Total millions d'euros	Intérêts minoritaires millions d'euros	Total des capitaux propres millions d'euros
Au 1er janvier 2008	666,8	865,5	(213,7)	749,8	404,0	(4,5)	(889,7)	1 578,2	33,6	1 611,8
Résultat de l'exercice	–	–	–	–	387,5	–	–	387,5	1,0	388,5
Autres gains (pertes) comptabilisés directement en capitaux propres	–	–	–	–	–	(26,1)	174,8	148,7	(0,8)	147,9
Résultat global de l'exercice	–	–	–	–	387,5	(26,1)	174,8	536,2	0,2	536,4
Affectation du résultat de l'exercice 2007	–	–	–	165,1	(165,1)	–	–	–	–	–
Dividendes versés ¹	–	–	–	–	(238,9)	–	–	(238,9)	–	(238,9)
Variation des actions propres	–	–	(330,1)	–	–	–	–	(330,1)	–	(330,1)
Annulation d'actions propres	(42,4)	(394,4)	436,8	–	–	–	–	–	–	–
Ajustements liés aux paiements fondés sur des actions	–	6,0	(1,4)	–	–	–	–	4,6	–	4,6
Acquisitions d'intérêts minoritaires	–	–	–	3,1	–	–	–	3,1	(25,6)	(22,5)
Au 31 décembre 2008	624,4	477,1	(108,4)	918,0	387,5	(30,6)	(714,9)	1 553,1	8,2	1 561,3
	Capital souscrit millions d'euros	Primes d'émission millions d'euros	Actions propres millions d'euros	Autres réserves millions d'euros	Résultats reportés millions d'euros	Réserve de couverture des flux de trésorerie millions d'euros	Ecart de conversion cumulés millions d'euros	Total millions d'euros	Intérêts minoritaires millions d'euros	Total des capitaux propres millions d'euros
Au 1er janvier 2009	624,4	477,1	(108,4)	918,0	387,5	(30,6)	(714,9)	1 553,1	8,2	1 561,3
Résultat de l'exercice	–	–	–	–	476,5	–	–	476,5	0,9	477,4
Autres gains (pertes) comptabilisés directement en capitaux propres	–	–	–	–	–	14,9	(216,7)	(201,8)	–	(201,8)
Résultat global de l'exercice	–	–	–	–	476,5	14,9	(216,7)	274,7	0,9	275,6
Affectation du résultat de l'exercice 2008	–	–	–	129,5	(129,5)	–	–	–	–	–
Dividendes versés ¹	–	–	–	–	(258,0)	–	–	(258,0)	–	(258,0)
Variation des actions propres	–	–	11,2	–	–	–	–	11,2	–	11,2
Ajustements liés aux paiements fondés sur des actions	–	7,3	(1,3)	–	–	–	–	6,0	–	6,0
Acquisitions d'intérêts minoritaires	–	–	–	(1,3)	–	–	–	(1,3)	(1,2)	(2,5)
Autres variations	–	–	–	3,8	–	–	(1,8)	2,0	–	2,0
Au 31 décembre 2009	624,4	484,4	(98,5)	1050,0	476,5	(15,7)	(933,4)	1 587,7	7,9	1 595,6

¹Les dividendes sont présentés nets des dividendes reçus sur les actions propres.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2009

Note 1 – Information relative à la société

La société SES (« la société ») a été constituée le 16 mars 2001 sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois. Les références faites au « groupe » dans les notes ci-après visent la société et ses filiales, co-entreprises et sociétés mises en équivalence. SES est cotée sous le symbole « SESG » à la Bourse de Luxembourg et sur Euronext Paris.

La publication des états financiers consolidés de la société SES pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 a été autorisée par décision du Conseil d'administration en date du 11 février 2010. Conformément à la loi luxembourgeoise, les états financiers sont approuvés par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle.

Note 2 – Résumé des méthodes comptables significatives

Principes de préparation des états financiers

Les comptes consolidés ont été établis selon le principe du coût historique, sauf lorsque l'évaluation à la juste valeur est obligatoire en vertu des normes internationales d'information financière (« IFRS »), comme indiqué ci-dessous. La valeur comptable des actifs et des passifs qui correspondent à des éléments couverts dans le cadre de couvertures de juste valeur, et qui sont par ailleurs évalués au coût, est ajustée en fonction des variations de juste valeur attribuables aux risques couverts.

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux normes IFRS en vigueur à la date de clôture, telles qu'adoptées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et approuvées par l'Union Européenne.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la société et des filiales dont elle détient le contrôle, après élimination de toutes les opérations intragroupes significatives. Les filiales sont consolidées à partir du moment où la société en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle prend fin. Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Les comptes annuels des filiales et des sociétés liées sont préparés pour la même période que ceux de la société et selon des méthodes comptables uniformes. Des retraitements sont effectués pour harmoniser les méthodes comptables en cas de divergences. Des informations détaillées concernant les filiales consolidées sont fournies dans la Note 29.

Application de la norme IFRS 1

Le groupe a adopté les normes IFRS le 1er janvier 2004 et a appliqué les dispositions de la norme IFRS 1 pour cette transition. En particulier, les goodwill provenant des regroupements d'entreprises (IFRS 3) intervenus avant le 1er janvier 2004 n'ont pas été retraités, et le groupe a décidé de ne pas appliquer la norme IAS 21 (telle que révisée en 2003) de façon rétrospective aux ajustements de juste valeur et au goodwill provenant de regroupements d'entreprises intervenus avant le 1er janvier 2004.

Changements de méthodes comptables

Les méthodes comptables appliquées sont cohérentes avec celles de l'exercice précédent à l'exception de l'adoption, à compter du 1er janvier 2009, des nouvelles normes et des amendements IFRS ainsi que des nouvelles interprétations IFRIC ci-après :

- IFRS 8 – Secteur opérationnels. Cette norme impose l'obligation de présenter des informations concernant les secteurs opérationnels du groupe et remplace les dispositions relatives à l'obligation de déterminer deux niveaux d'information sectorielle. L'adoption de cette norme n'a affecté ni la situation financière du groupe ni ses résultats. Le groupe a estimé que les secteurs opérationnels étaient identiques aux secteurs géographiques

identifiés précédemment dans le cadre de la norme IAS 14 relative à l'information sectorielle. Des informations complémentaires concernant chacun de ces secteurs, notamment des informations comparatives révisées, sont présentées à la Note 4.

- ISA 1 révisée – Présentation des états financiers. Cette norme distingue les variations des capitaux propres, selon qu'elles résultent ou non de transactions avec les actionnaires. L'état des variations des capitaux propres ne contient une analyse détaillée que pour les opérations réalisées avec les actionnaires, tandis que celles résultant de transactions autres, sont présentées sur une seule ligne distincte. En outre, la norme introduit la présentation de l'état du résultat global : ce dernier présente tous éléments de produits et charges comptabilisés, composants du résultat, soit en tant qu'élément d'un état unique du résultat global, soit dans un compte de résultat séparé. Le groupe a adopté l'approche fondée sur deux états liés.

Le groupe a également adopté les amendements de normes suivants applicables à son activité :

- IFRS 2 révisée – Paiement fondé sur des actions ;
- IFRS 7 – Instruments financiers : Informations à fournir (amendements) ;
- IAS 23 révisée – Coûts d'emprunts ;
- IFRIC 16 – Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger ;
- IFRIC 9 – Réexamen de dérivés incorporés ;
- Améliorations des IFRS (mai 2008).

L'adoption de ces normes et interprétations n'a pas eu d'incidence sur les résultats financiers du groupe.

Participations dans les co-entreprises

Le groupe détient des participations dans des co-entreprises qui sont des entités sous contrôle conjoint. Une co-entreprise est un accord contractuel en vertu duquel deux parties ou plus conviennent d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint, et une entreprise sous contrôle conjoint est une co-entreprise qui implique la création d'une entité séparée dans laquelle chaque co-entrepreneur détient une participation. Le groupe comptabilise ses participations dans les co-entreprises selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Le groupe intègre sa quote-part dans tous les actifs, passifs, produits et charges de la co-entreprise, ligne par ligne dans les rubriques correspondantes de ses propres états financiers consolidés. Les états financiers de la co-entreprise sont arrêtés à la même date que ceux de la société mère, selon des méthodes comptables uniformes. Des retraitements sont effectués pour corriger les divergences significatives qui pourraient exister entre les méthodes comptables.

Lorsque le groupe apporte ou cède un actif à une co-entreprise, la fraction du gain ou de la perte résultant de cette transaction est comptabilisée sur la base de la substance de la transaction. Quand le groupe acquiert des actifs de la co-entreprise, il ne comptabilise sa quote-part dans les profits de la co-entreprise relatifs à cette transaction qu'à la date à laquelle les actifs en cause sont cédés à un tiers indépendant. La co-entreprise est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle jusqu'à la date à laquelle le groupe cesse d'exercer un contrôle conjoint sur la co-entreprise.

Participations dans les sociétés mises en équivalence

Le groupe détient des participations dans des entreprises associées qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Une société mise en équivalence est une entité dans laquelle le groupe exerce une influence notable et qui n'est ni une filiale, ni une co-entreprise.

En application de la méthode de la mise en équivalence, la participation dans une société mise en équivalence est comptabilisée au coût majoré ou minoré des variations, postérieures à l'acquisition, de la quote-part d'actif net de la société mise en équivalence détenue par le groupe. Le goodwill lié à une société mise en équivalence est inclus dans la valeur comptable de la participation et il n'est pas amorti. Après application de la méthode de la mise en équivalence, le groupe détermine s'il est nécessaire de comptabiliser une correction de valeur additionnelle au titre de la participation nette du groupe dans la société mise en équivalence. Le compte de résultat reflète la quote-part du groupe dans les résultats de la société mise en équivalence. Quand un changement a été comptabilisé directement dans les capitaux propres d'une société mise en équivalence, le groupe comptabilise sa quote-part de tout changement et fournit l'information correspondante dans le tableau de variation des capitaux propres.

En règle générale, la date de clôture des sociétés mises en équivalence est identique à celle du groupe, et les méthodes comptables utilisées sont uniformes. Des retraitements sont effectués pour corriger les divergences significatives qui pourraient exister entre les méthodes comptables. En cas de divergence entre les dates de clôture, le groupe retrace les informations financières de la société mise en équivalence, afin de tenir compte des transactions significatives intervenues entre les deux dates.

Jugements et estimations significatifs

1) Jugements

Dans le cadre de l'application des règles et méthodes comptables du groupe, et outre le recours à des estimations, la direction a formulé les jugements suivants qui ont une incidence significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers :

1.1 Traitement des droits d'exploitation de fréquences orbitales

Les sociétés opérationnelles du groupe ont obtenu des droits d'exploitation pour positionner des satellites sur certaines positions orbitales et utiliser certaines bandes de fréquences. Ces droits sont accordés suite aux demandes adressées aux autorités de contrôle nationales et internationales compétentes, et ils sont généralement attribués pour une période définie. Lors de l'arrivée au terme de ces accords, la société opérationnelle est généralement en mesure d'adresser une nouvelle demande concernant l'utilisation de ces positions et de ces fréquences. Lorsqu'ils sont obtenus par le groupe dans le cadre de l'acquisition de filiales et de sociétés mises en équivalence, ces droits sont traités comme un actif acquis identifiable et sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'acquisition conformément à l'application de la méthode de l'acquisition. Ces actifs sont réputés avoir une durée de vie indéterminée dans la mesure où il est fortement probable que le groupe pourra demander et obtenir le renouvellement de ces droits lors de leur expiration. Dans cette hypothèse, ils ne sont pas amortis, mais font en revanche régulièrement l'objet de tests de perte de valeur afin de confirmer que leur valeur nette comptable dans les états financiers du groupe demeure appropriée.

1.2 Impôts

Le groupe opère dans de nombreuses juridictions fiscales, et la direction doit apprécier les questions fiscales et les risques y afférents pour l'ensemble de ses activités, et provisionner les passifs éventuels en se fondant sur son interprétation des législations fiscales nationales et sur ses meilleures estimations. Dans le cadre de cet examen, la direction évalue le caractère significatif de la question et, sur la base de son expérience et des conseils d'experts, le risque qu'elle entraîne un passif pour le groupe. Si ce risque est jugé probable, une provision est constituée au titre de la charge d'impôt potentielle correspondante. Ces provisions figurent sous la rubrique des Passifs courants du bilan consolidé. Au 31 décembre 2009, un montant de 118,4 millions d'euros est inclus dans le poste « Impôts sur le résultat exigibles » (2008 : 107,1 millions d'euros).

La direction doit exercer notamment son jugement dans le domaine des prix de transfert. Le groupe emploie des collaborateurs qui sont spécialement chargés de mettre en place et de gérer les structures et la documentation appropriées en matière de prix de transfert, mais la formulation d'un jugement demeure toutefois nécessaire et des risques fiscaux peuvent potentiellement être identifiés. Dans le cadre de son appréciation globale des provisions pour risques fiscaux, le groupe procède à un examen détaillé des structures en place en matière de prix de transfert et constitue des provisions, au cas par cas, lorsque celles-ci paraissent appropriées.

2) Recours aux estimations

Les principales hypothèses concernant des événements futurs et les autres sources d'incertitude liées au recours à des estimations à la date de clôture, pour lesquelles il existe un risque significatif de modification matérielle des valeurs nettes comptables d'actifs et de passifs au cours d'un exercice ultérieur, sont présentées ci-dessous.

2.1 Dépréciation des goodwill

Le groupe vérifie la nécessité de déprécier le goodwill au moins une fois par an. Cette vérification nécessite une estimation de la valeur d'usage des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill est affecté. La détermination de la valeur d'usage requiert que le groupe procède à une estimation des flux de trésorerie futurs attendus de cette unité génératrice de trésorerie et qu'il choisisse également un taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie. Des informations plus détaillées sont fournies dans la Note 13.

Regroupements d'entreprises

En cas de regroupement d'entreprises, le groupe évalue initialement les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise à leur juste valeur à la date d'acquisition. Dès lors, les intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise sont évalués sur la base de la quote-part de ces intérêts dans les justes valeurs nettes des actifs, passifs et passifs éventuels acquis. En cas d'acquisition d'une participation supplémentaire dans une filiale, tout goodwill résultant de l'augmentation de la participation est comptabilisé directement dans les capitaux propres.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées initialement au coût d'acquisition ou de fabrication et sont amorties sur la durée de vie estimée. Le coût de production des immobilisations corporelles générées en interne comprend les coûts directement attribuables ainsi que les frais généraux appropriés. Les coûts de réparation et d'entretien de ces immobilisations sont enregistrés en charges. Les charges financières encourues durant la période de construction des satellites sont capitalisées.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur la base de durées de vie estimées à :

Constructions	25 ans
Satellites	10 à 16 ans
Equipements au sol	3 à 15 ans
Autres installations, outillage et mobilier	3 à 15 ans

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa cession ou quand aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa cession. Tout gain ou perte résultant de la sortie d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur nette comptable de cet actif) est inclus dans le compte de résultat de l'année de la décomptabilisation de l'actif.

Les valeurs résiduelles, les durées d'utilité et les modes d'amortissement sont revus et modifiés si nécessaire à chaque clôture annuelle.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés Suite
31 décembre 2009

Immobilisations corporelles en cours

Les montants dus au titre de l'achat de futurs satellites, les coûts de lancement et les autres charges connexes, qui incluent les dépenses d'équipement au sol et les coûts de financement, sont comptabilisés au bilan lorsqu'ils sont acceptés et facturés. Lors de la mise en service de l'immobilisation, ces frais sont transférés en immobilisations corporelles « en service » et sont amortis à partir de cette date.

Immobilisations incorporelles

1) Goodwill

Le goodwill représente l'excédent entre le coût d'acquisition d'une société consolidée et la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs nets acquis. La valeur comptable des goodwill fait l'objet d'un test de perte de valeur une fois par an, ou plus fréquemment si nécessaire, afin de déterminer si leur valeur comptable reste recouvrable. La valeur recouvrable est définie comme étant la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession de l'actif et sa valeur d'utilité. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges lorsque la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les pertes de valeur relatives au goodwill ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise au cours des périodes futures. Le groupe estime la valeur d'utilité sur la base des flux de trésorerie projetés provenant d'une unité génératrice de trésorerie, déterminés en fonction des plans d'activité approuvés par la direction. Au-delà d'une période de cinq ans, les flux de trésorerie peuvent être estimés sur la base de taux de croissance ou de baisse d'activité constants. Le goodwill est inscrit au bilan au coût diminué des pertes de valeur comptabilisées.

Lorsque le goodwill fait partie d'une unité génératrice de trésorerie et qu'une partie de l'activité au sein de cette unité est cédée, le goodwill lié à l'activité sortie est inclus dans la valeur comptable de cette activité lors de la détermination du résultat de cession. Le goodwill ainsi cédé est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

2) Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement des droits d'exploitation de fréquences orbitales et des contrats de service relatifs aux capacités satellitaires acquis à titre onéreux. Ces immobilisations sont évaluées à la date d'acquisition afin de déterminer si elles correspondent à des actifs à durée de vie déterminée ou indéterminée. Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur une période n'excédant pas 21 ans. Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée figurent au bilan au coût d'acquisition, mais sont soumises à des tests de perte de valeur selon les modalités décrites ci-dessus pour le goodwill. La durée d'utilité des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée est revue annuellement afin de déterminer si leur classement en immobilisations à durée de vie indéterminée demeure justifié. Dans le cas contraire, le transfert d'immobilisations à durée de vie indéterminée en immobilisations à durée de vie déterminée est effectué de manière prospective.

Perte de valeur des immobilisations non financières

Le groupe évalue à chaque date de clôture s'il existe des indices internes ou externes indiquant qu'un actif pourrait avoir subi une perte de valeur. Si de telles indications existent, ou lorsqu'un test de dépréciation annuel est nécessaire, le groupe procède à une estimation de la valeur recouvrable.

Les actifs à long terme et les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée, notamment la flotte de satellites en orbite, font l'objet d'un test de dépréciation quand des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable de ces actifs pourrait ne pas être recouvrable. Les pertes de valeur peuvent provenir d'une défaillance totale ou partielle d'un satellite, ou de toute autre cause de variation des flux de trésorerie futurs

actualisés. Les tests de dépréciation consistent à comparer les flux de trésorerie futurs actualisés à la valeur comptable de l'actif.

L'estimation des flux de trésorerie actualisés repose sur les plans d'activité les plus récents. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, le montant de l'actif est déprécié et ramené à la juste valeur sur la base des flux de trésorerie actualisés à l'aide d'un taux d'actualisation approprié.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif répondant à certaines conditions sont capitalisés avec le coût de cet actif. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges durant la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Investissements et autres actifs financiers

Les actifs financiers qui entrent dans le champ d'application d'IAS 39 sont classés, selon le cas, en actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, en prêts et créances, en placements détenus jusqu'à leur échéance, ou en actifs financiers disponibles à la vente. Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont évalués à la juste valeur, majorée, dans le cas des investissements qui ne sont pas enregistrés à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement attribuables. Le groupe détermine la classification de ses actifs financiers après leur comptabilisation initiale et, lorsque cela est autorisé et approprié, il revoit cette classification à chaque clôture annuelle.

Tous les achats ou ventes réguliers d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire à la date à laquelle le groupe s'est engagé à acheter ou vendre l'actif.

Les états financiers du groupe comprennent les catégories suivantes d'actifs financiers, définies par l'IAS 39.

1) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Les actifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction sont inclus dans la catégorie des « actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat ». Les actifs financiers sont classés comme étant détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis en vue d'être vendus à court terme. Les instruments dérivés sont également classés comme détenus à des fins de transaction, à moins qu'ils ne soient désignés comme instruments de couverture et que cette couverture soit efficace. Les gains et les pertes réalisés sur des investissements détenus à des fins de transaction sont comptabilisés en compte de résultat.

2) Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et à échéance déterminée sont classés en placements détenus jusqu'à leur échéance lorsque le groupe a l'intention manifeste et la capacité de les conserver jusqu'à leur échéance. Les investissements que le groupe a l'intention de détenir pour une période indéterminée ne sont pas inclus dans cette catégorie. Les autres placements à long terme que le groupe a l'intention de détenir jusqu'à leur échéance, comme les obligations, sont évalués ultérieurement au coût amorti. Ce coût est le montant auquel l'actif financier a été comptabilisé initialement, diminué des remboursements en principal, plus ou moins l'amortissement cumulé, calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre le montant comptabilisé initialement et le montant à l'échéance. Ce calcul tient compte de l'intégralité des commissions et des points payés ou reçus entre les parties au contrat, qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et de toutes les autres primes positives ou négatives. Pour les investissements comptabilisés au coût amorti, les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque l'investissement est décomptabilisé ou déprécié, et au travers du processus d'amortissement.

3) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. De tels actifs sont comptabilisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque les prêts et les créances sont décomptabilisés ou dépréciés, et au travers du processus d'amortissement.

4) Actifs disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou qui ne sont classés dans aucune des trois catégories précédentes. Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Les gains et les pertes afférents à ces actifs sont comptabilisés comme une composante distincte des capitaux propres, jusqu'à ce que l'investissement soit décomptabilisé ou qu'il soit identifié comme devant faire l'objet d'une dépréciation, auquel cas le profit ou la perte cumulé précédemment comptabilisé en capitaux propres est inclus dans le compte de résultat, en totalité ou en partie.

La juste valeur des investissements qui sont négociés activement sur des marchés financiers organisés est déterminée par référence aux prix de marché publiés à la date de clôture. Pour les investissements pour lesquels il n'y a pas de marché actif, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation. De telles techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes conclues dans des conditions de concurrence normale, la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument quasiment identique, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et les modèles de valorisation des options.

Stocks

Les stocks sont constitués principalement de travaux en cours, d'accessoires y afférents et de pièces détachées pour les équipements de réseaux. Ils sont évalués au plus bas de leur coût ou de leur valeur de marché. Le coût est évalué sur la base du coût moyen pondéré, et la valeur de marché sur la base de la valeur nette de réalisation estimée.

Créances clients et autres créances

Les créances clients sont comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des provisions pour dépréciation des montants non recouvrables. Une provision est constituée lorsqu'il existe des éléments objectifs indiquant que le groupe ne sera pas en mesure de recouvrer ces créances. Les créances irrécouvrables sont passées en pertes lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Opérations intragroupe

Le groupe comptabilise les ventes et transferts entre segments du groupe comme si ces ventes ou transferts étaient réalisés avec des tiers au prix du marché.

Actions propres

Les instruments de capitaux propres qui ont été rachetés (actions propres) sont déduits des capitaux propres. Aucun profit ni aucune perte n'est comptabilisé dans le compte de résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation des instruments de capitaux propres du groupe.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les avoirs en banque et en caisse, les dépôts et les investissements à court terme considérés comme très liquides, facilement convertibles en des montants en espèces prévisibles et soumis à des risques de changements de valeur non significatifs. Les avoirs en banque et en caisse et les dépôts à court terme qui sont détenus jusqu'à leur échéance sont enregistrés au coût. Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie consolidés, la « trésorerie nette » se compose de la

trésorerie et des équivalents de trésorerie, nets des concours bancaires courants.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le groupe conclut des contrats visant à mettre à disposition des capacités de transmission par satellite de haute qualité et des prestations de services permettant la diffusion de programmes télévisuels et radiophoniques et d'informations au grand public. Le chiffre d'affaires provient essentiellement des contrats de prestation de services de transmission par satellite.

Tous les montants reçus des clients au titre de contrats de mise à disposition de capacités de transmission par satellite sont comptabilisés linéairement sur la durée des contrats correspondants, à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les paiements reçus d'avance sont différés et figurent au bilan en produits constatés d'avance. Les intérêts courus sur les paiements reçus d'avance sont provisionnés sur la base du taux d'emprunt marginal du groupe à la date de réception des paiements. Les montants à recevoir au titre de prestations non encore facturées sont provisionnés et enregistrés dans les créances clients.

Le groupe conclut en outre un certain nombre de contrats de construction à long terme. Le chiffre d'affaires afférent à ces contrats est comptabilisé en fonction du degré d'avancement du contrat lorsque le résultat du contrat peut être estimé de façon fiable.

Dividendes

La décision concernant la distribution de dividendes intervient après l'approbation des comptes. De ce fait, les dividendes à payer sont enregistrés dans les comptes de l'exercice suivant.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le groupe a une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable.

Impôts exigibles

Les actifs et les passifs d'impôt exigible de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les réglementations fiscales utilisés pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable (approche bilantielle) pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables sauf :

- quand le passif d'impôt différé résulte de la comptabilisation initiale d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal ; et
- au titre des différences temporelles imposables liées à des participations dans des filiales, lorsque la date à laquelle la différence temporelle s'inversera peut être contrôlée et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés Suite
31 décembre 2009

probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés :

- sauf quand l'actif d'impôt différé lié à la différence temporelle déductible est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal ; et
- pour les différences temporelles déductibles liées à des participations dans des filiales, des actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la différence temporelle s'inversera dans un avenir prévisible et qu'il existera un bénéfice imposable sur lequel pourra s'imputer la différence temporelle.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant soit disponible pour permettre l'utilisation de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués à chaque date de clôture et sont comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est prévue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts relatifs aux éléments constatés directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe juridiquement un droit exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

Conversion de monnaies étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euros (EUR), qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la société. Chaque entité du groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont évalués en utilisant cette monnaie fonctionnelle. A compter du 1er janvier 2009, la société SES Satellite Leasing Limited, établie à l'île de Man, a adopté le dollar U.S. comme nouvelle monnaie fonctionnelle, au lieu de l'euro précédemment, afin de tenir compte de l'évolution de ses activités. Les opérations en monnaie étrangère sont converties initialement dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Le coût des actifs non monétaires est converti au cours en vigueur à la date de la transaction. Tous les autres actifs et passifs sont convertis au cours de clôture. Au cours de l'exercice, les charges et les produits exprimés en monnaie étrangère sont comptabilisés aux cours de change en vigueur à la date à laquelle ils sont encourus ou acquis. Tous les écarts de change résultant de l'application de ces principes sont enregistrés dans le compte de résultat consolidé.

Le goodwill et les ajustements à la juste valeur provenant de l'acquisition d'entités étrangères détenues à 100 % sont traités comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au cours de clôture. Conformément à l'IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères » (révisée en 2003) de manière rétrospective aux ajustements à la juste valeur et au goodwill résultant de regroupements d'entreprises survenus avant la date de passage aux IFRS.

Les actifs et les passifs des filiales consolidées sont convertis en euros au cours de change de clôture, tandis que les produits et les charges de ces filiales sont convertis au cours de change moyen de l'exercice. Les différences de change résultant de cette conversion sont enregistrées au poste « Ecart de conversion cumulés ». Lors de la cession d'une filiale ou d'une co-entreprise étrangère, le montant cumulé des écarts de change différés figurant dans les capitaux propres au titre de cette activité étrangère est comptabilisé au compte de résultat consolidé.

Les cours de change utilisés par le groupe durant l'exercice étaient les suivants pour le dollar U.S. :

1 EUR =	Cours moyen de l'exercice 2008	Cours de clôture au 31 déc. 2008	Cours moyen de l'exercice 2009	Cours de clôture au 31 déc. 2009
Dollar U.S.	1,48 USD	1,39 USD	1,39 USD	1,44 USD

Résultat de base et résultat dilué par action

Le capital de la société SES est composé d'actions des catégories A et B qui donnent droit au paiement de dividendes annuels tels qu'approuvés par l'assemblée générale annuelle des actionnaires. Les détenteurs des actions de catégorie B participent aux bénéfices et ont droit à 40 % des dividendes à payer par action de catégorie A.

Le résultat de base et le résultat dilué par action sont calculés en divisant le résultat net attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant la période. Le résultat dilué par action est ajusté compte tenu des options à effet de dilution.

Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Le groupe comptabilise tous les instruments dérivés à leur juste valeur à l'actif et au passif du bilan. Les variations de juste valeur des instruments dérivés sont enregistrées soit dans le compte de résultat, soit conformément aux principes décrits ci-dessous lorsque la comptabilité de couverture s'applique. Le groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats de change et des swaps de taux d'intérêt pour se couvrir contre les risques associés aux taux d'intérêt et à la fluctuation des cours des monnaies étrangères. La juste valeur des contrats de change à terme est calculée par référence au taux de change à terme courant pour des contrats ayant des profils d'échéance similaires. La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt est déterminée par référence aux valeurs de marché d'instruments similaires. Lors de la souscription d'un instrument dérivé, le groupe désigne l'instrument comme suit :

- 1) une couverture de juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé (couverture de juste valeur) ;
- 2) une couverture d'une transaction prévue ou de la fluctuation des flux de trésorerie à recevoir ou à payer relatifs à un actif ou un passif comptabilisé (couverture de flux de trésorerie) ; ou
- 3) une couverture d'un investissement net dans une activité dont les opérations sont exprimées en devise étrangère.

Les instruments de couverture qui satisfont aux critères stricts de la comptabilité de couverture sont comptabilisés selon les modalités suivantes :

1) Couvertures de juste valeur

En ce qui concerne les couvertures de juste valeur (swaps de taux d'intérêt sur des emprunts à taux fixe) qui remplissent les conditions de la comptabilité de couverture, tout profit ou perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à la juste valeur est comptabilisé immédiatement au compte de résultat. Tout profit ou perte sur l'élément couvert attribuable au risque couvert vient modifier la valeur comptable de l'élément couvert et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Produits financiers » ou « Charges financières ».

2) Couvertures de flux de trésorerie

Concernant les couvertures de flux de trésorerie (contrats de change à terme et swaps de taux d'intérêt) qui sont destinées à couvrir des engagements fermes ou des transactions prévues, et qui remplissent les conditions de la comptabilité de couverture, le profit ou la perte qui correspond à la partie efficace de l'instrument de couverture est comptabilisé directement en capitaux propres, et celui qui correspond à la partie inefficace est comptabilisé immédiatement en compte de résultat sous la rubrique « Produits financiers » ou « Charges financières ».

Si l'engagement couvert conduit à la comptabilisation d'un actif ou d'un passif, alors, au moment où l'actif ou le passif est comptabilisé, les profits ou les pertes y afférents qui ont été comptabilisés antérieurement en capitaux propres sont inclus dans l'évaluation initiale du coût d'acquisition ou de la valeur comptable de l'actif ou du passif.

3) Couverture d'un investissement net en devise étrangère

Les variations de juste valeur d'un instrument dérivé ou non dérivé qui est désigné comme instrument de couverture et qui remplit toutes les conditions fixées pour la couverture d'un investissement net, sont comptabilisées en écarts de conversion cumulés dans la mesure où la couverture est efficace. La partie inefficace est comptabilisée dans le compte de résultat sous la rubrique « Produits financiers » ou « Charges financières ».

La comptabilité de couverture cesse lorsque l'instrument de couverture arrive à expiration ou est vendu, résilié ou exercé, lorsqu'il ne remplit plus les critères de la comptabilité de couverture ou lorsque le groupe annule sa désignation en tant qu'instrument de couverture. A ce stade, tout profit (ou perte) cumulé réalisé sur l'instrument de couverture et comptabilisé en capitaux propres est maintenu en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction prévue se produise. S'il n'est plus prévu que la transaction couverte se produise, le profit (ou la perte) net cumulé comptabilisé en capitaux propres est transféré au résultat net de l'exercice.

Le groupe documente de manière formelle toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que ses objectifs de gestion des risques et sa stratégie en matière d'opérations de couverture. Cette procédure comprend l'affectation de tous les instruments dérivés désignés comme des couvertures de juste valeur ou de flux de trésorerie à des actifs ou passifs spécifiques du bilan, à des engagements fermes spécifiques ou à des transactions prévues. Le groupe vérifie également de manière formelle, tant au début de la couverture que pendant toute sa durée, que chaque dérivé est hautement efficace et permet de neutraliser les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie de l'élément couvert. S'il s'avère qu'un instrument dérivé ne constitue pas ou ne constitue plus une couverture hautement efficace, le groupe abandonne la comptabilité de couverture de manière prospective.

Décomptabilisation d'actifs et de passifs financiers

1) Actifs financiers

Un actif financier est décomptabilisé lorsque :

- les droits sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration ;
- le groupe conserve les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie provenant de l'actif financier, mais a pris l'engagement de les reverser en totalité et sans délai à un tiers en vertu d'un accord de rétrocession ; ou
- le groupe a transféré ses droits de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier et (a) a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, ou (b) n'a pas transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, mais a transféré le contrôle de cet actif.

Lorsque le groupe a transféré ses droits de recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier mais n'a pas transféré ni conservé la

quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, ni transféré le contrôle de cet actif, il continue à comptabiliser l'actif financier à hauteur de son implication continue dans l'actif. L'implication continue qui prend la forme d'une garantie de l'actif transféré est évaluée au plus faible de la valeur comptable d'origine de cet actif et du montant maximal de la contrepartie reçue que le groupe pourrait être tenu de rembourser.

Lorsque l'implication continue prend la forme d'une option vendue ou achetée (ou les deux) sur l'actif transféré (y compris les options dénouées en trésorerie ou les dispositifs analogues), la mesure de l'implication continue du groupe correspond au montant de l'actif transféré que le groupe peut racheter, sauf s'il s'agit d'une option de vente émise (y compris les options réglées en trésorerie ou les dispositifs analogues) sur un actif évalué à la juste valeur, auquel cas la mesure de l'implication continue du groupe est limitée au plus faible de la juste valeur de l'actif transféré et du prix d'exercice de l'option.

2) Passifs financiers

Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation liée au passif est éteinte ou annulée ou que cette obligation arrive à expiration. Lorsqu'un passif financier existant est remplacé par un autre instrument provenant du même prêteur à des conditions nettement différentes, ce remplacement est comptabilisé comme une extinction du passif financier initial et un nouveau passif financier est comptabilisé. Il en va de même en cas de modification substantielle des termes d'un passif financier existant. La différence entre les valeurs comptables respectives du passif financier initial et du nouveau passif financier est comptabilisée en compte de résultat.

Comptabilisation des engagements de retraite

La société et certaines de ses filiales ont mis en place des plans de retraite à prestations définies et/ou à contributions définies. Le coût des avantages accordés au titre du plan à prestations définies est déterminé en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées. Les gains et pertes actuariels sont comptabilisés en produits ou en charges lorsque le cumul des gains et des pertes actuariels non reconnus pour chaque régime excède 10 % de la valeur la plus élevée entre l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime. Ces gains ou ces pertes sont comptabilisés sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ces régimes. Les coûts relatifs aux plans à contributions définies sont enregistrés au compte de résultat au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

Les employés du groupe, y compris ses cadres dirigeants, reçoivent des rémunérations sous la forme de transactions dont le règlement est indexé sur des actions, aux termes desquelles ils reçoivent des instruments de capitaux propres en contrepartie des services rendus (« transactions réglées en instruments de capitaux propres »).

1) Transactions réglées en instruments de capitaux propres

Les transactions réglées en instruments de capitaux propres sont valorisées à la juste valeur des instruments attribués à la date d'attribution. La juste valeur est déterminée par un expert externe qui utilise un modèle binomial. Des informations plus détaillées sont fournies dans la Note 22. Lors de l'évaluation des transactions réglées en instruments de capitaux propres, il n'est pas tenu compte des conditions relatives aux performances, hormis celles liées au prix des actions de la société, le cas échéant.

Le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres est comptabilisé, ensemble avec l'augmentation de capitaux propres correspondante, sur la période pendant laquelle les conditions de performance et/ou de services sont remplies, cette période se terminant à la date à laquelle les employés concernés obtiennent un droit inconditionnel aux instruments (« la date d'acquisition des

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés Suite
31 décembre 2009

droits »). La charge cumulée enregistrée pour ces transactions à chaque fin d'exercice jusqu'à la date d'acquisition des droits est le reflet de l'écoulement de cette période d'acquisition et de la meilleure estimation du groupe, à cette date, du nombre d'instruments qui vont être acquis. La charge ou le produit enregistré au compte de résultat de la période correspond à la différence entre charges cumulées à la fin de la période et charges cumulées au début de la période. Aucune charge n'est constatée pour les instruments qui ne sont finalement pas acquis.

L'effet dilutif des options en circulation est pris en compte dans le calcul du résultat dilué par action (voir Note 9).

2) Transactions réglées en trésorerie

Le coût des transactions réglées en trésorerie est évalué initialement à la juste valeur à la date d'attribution, à l'aide d'un modèle binomial et en tenant compte des conditions auxquelles les instruments ont été attribués (voir Note 22). Cette juste valeur est comptabilisée en charges sur toute la période d'acquisition avec un passif pour contrepartie. Ce passif est réévalué à chaque date de clôture jusqu'à la date de son règlement, les variations de juste valeur étant comptabilisées en compte de résultat.

Le groupe a bénéficié des dispositions transitoires de l'IFRS 2 concernant les rémunérations fondées sur des instruments de capitaux propres et n'a appliqué l'IFRS 2 qu'aux transactions réglées en instruments de capitaux propres attribuées après le 7 novembre 2002 et pour lesquelles la date d'acquisition des droits est postérieure au 1er janvier 2004.

Contrats de location

Pour déterminer si un accord est, ou contient, un contrat de location, il convient d'apprécier, en se fondant sur la substance de l'accord à la date de son commencement, si l'exécution de l'accord dépend de l'utilisation d'un actif ou d'actifs spécifique(s), ou si l'accord confère un droit à l'utilisation de l'actif. Pour les accords conclus avant le 1er janvier 2005, la date de commencement est réputée fixée au 1er janvier 2005 conformément aux dispositions transitoires d'IFRIC 4.

Les contrats de location-financement, qui transfèrent au groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés au bilan dès l'origine du contrat de location à la juste valeur de l'actif loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont enregistrées directement au compte de résultat. Les actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité estimée et de la durée du contrat.

Les contrats de location pour lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges selon la méthode linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

Normes IFRS et interprétations de l'IFRIC non encore en vigueur

Les normes IFRS et les interprétations IFRIC ci-après s'appliquent aux exercices comptables ouverts à compter du 1er juillet 2009 et concernent les activités du groupe. Le groupe a choisi de ne pas procéder à une application anticipée de ces normes et interprétations.

En avril 2009, l'IASB (International Accounting Standards Board) a publié une série d'amendements à ses normes, avec pour principal

objectif d'éliminer les incohérences et de clarifier la terminologie. Des dispositions transitoires distinctes sont prévues pour chaque norme amendée. Le groupe prévoit d'adopter ces modifications avec effet au 1er janvier 2010 (ou à la date de leur approbation par l'Union Européenne si elle est ultérieure).

Les normes révisées IFRS 3R « Regroupement d'entreprises » et IAS 27R « Etats financiers consolidés et individuels » ont été publiées en janvier 2008 et sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009. La norme IFRS 3 révisée apporte de nombreuses modifications au traitement comptable des regroupements d'entreprises réalisés après cette date. Ces modifications auront une incidence sur la valorisation des écarts d'acquisition, ainsi que sur les résultats des exercices au cours desquels sont réalisées les acquisitions et comme ceux des exercices futurs. La norme IAS 27 révisée impose l'obligation de comptabiliser les variations des taux de participation dans les filiales (sans perte de contrôle) comme une transaction entre actionnaires. Sont également modifiés le traitement comptable des pertes encourues par une filiale, ainsi que la perte de contrôle d'une filiale. Des modifications ont été apportées par voie de conséquence aux normes IAS 7 « Tableaux des flux de trésorerie », IAS 12 « Impôts sur le résultat », IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères », IAS 28 « Participations dans des entreprises associées » et IAS 31 « Participations dans des co-entreprises ». Les dispositions des normes révisées IFRS 3R et IAS 27R s'appliqueront de manière prospective aux futures opérations d'acquisition ou de cession, et aux transactions avec les intérêts minoritaires.

L'amendement à la norme IAS 39 « Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation – Instruments financiers éligibles à la comptabilité de couverture » a été publié en août 2008 et s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009. Cet amendement concerne d'une part la couverture de risques asymétriques, et d'autre part la couverture de l'inflation en tant que risque ou en tant que portion de flux de trésorerie couvert dans certaines circonstances. Il précise qu'une entité peut couvrir une portion des variations de juste valeur ou de la variabilité des flux de trésorerie d'un instrument financier. Cet amendement n'aura pas d'incidence sur la situation financière ni sur les résultats du groupe, dans la mesure où aucune transaction de ce type n'a été conclue.

IFRIC 17 « Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires » : cette interprétation est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009. L'interprétation IFRIC 17 contient des recommandations concernant le mode de comptabilisation des distributions d'actifs non monétaires aux actionnaires. Elle précise les cas dans lesquels il convient de comptabiliser un passif, le mode d'évaluation du passif et des actifs correspondants, et les cas dans lesquels il y a lieu de décomptabiliser l'actif et le passif. Le groupe a estimé que cette interprétation sera sans incidence sur ses états financiers puisqu'il n'a procédé à aucune distribution d'actif non monétaire au profit des actionnaires.

IFRS 9 « Instruments financiers » : il s'agit de la première étape d'un projet en trois parties entrepris par l'IASB afin de remplacer IAS 39 « Instruments financiers ». Cette première partie, qui traite du classement et de l'évaluation des actifs financiers, simplifie la reconnaissance des actifs financiers en imposant l'obligation d'évaluer ces actifs soit au coût amorti soit à leur juste valeur, en fonction de certains critères. Cette soit est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013, mais elle peut être adoptée par anticipation. Une analyse est en cours au sein de la société afin de déterminer l'impact de cette norme sur ses activités et d'en fixer la date prévisionnelle d'adoption. Cette date dépendra également du calendrier du processus d'approbation par l'Union Européenne.

Note 3 – Participations dans des co-entreprises

1. Ciel Satellite Limited Partnership, Canada

Le groupe détient une participation économique de 70 % dans Ciel Satellite Limited Partnership, Canada, une entreprise qui exerce une activité similaire à celle des autres principales entités opérationnelles du groupe.

La quote-part des actifs, passifs, produits et charges de Ciel Satellite Limited Partnership au 31 décembre 2009 qui figure dans les états financiers consolidés de l'exercice s'analyse comme suit :

	2009 millions d'euros	2008 millions d'euros
Actifs non courants	122,7	130,7
Actifs courants	1,8	0,5
Passifs non courants	(58,6)	(67,5)
Passifs courants	(0,8)	(3,6)
Chiffre d'affaires	19,4	0,7
Charges opérationnelles	(1,6)	(1,0)
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	(8,2)	–
Charges financières	–	–
Résultat net	9,6	(0,3)

2. Solaris Mobile Limited, Irlande

En 2007, SES ASTRA et Eutelsat ont créé l'entreprise commune Solaris Mobile Limited, basée à Dublin, afin de proposer des services avancés de télévision mobile par satellite. Solaris, qui utilise des fréquences en bande S, a vocation à fournir des services de télévision, de vidéo et de radio, ainsi que des services de communication interactifs, vers des récepteurs portables multimédia et des réseaux d'ordinateurs.

Le 6 avril 2009, la charge utile en bande S a été lancée sur le satellite W2A d'Eutelsat. Le 14 mai 2009, la Commission Européenne a attribué à Solaris Mobile Ltd, sous réserve de certaines conditions, l'une des deux plages de bande passante de 15 MHz réservée en bande S pour la couverture de l'Europe, l'autre plage étant allouée à Inmarsat. A la même date, Eutelsat et SES ont annoncé une anomalie dans le fonctionnement de la charge utile.

Le 22 juin 2009, Solaris Mobile a adressé à ses assureurs une déclaration de sinistre et une demande de remboursement intégral de la valeur assurée de la charge utile, dont la valeur comptable était entièrement dépréciée au 30 juin 2009. Les indemnités d'assurance ont été perçues en totalité à la fin de 2009.

L'impact de ces événements sur les états financiers du groupe se résume de la manière suivante : SES a comptabilisé une charge de 66,9 millions d'euros au titre de la perte de valeur de la charge utile, qui a été en grande partie compensée par les indemnités d'assurance de 66,5 millions d'euros. Un montant de 2,7 millions d'euros, correspondant à la perte de valeur des frais financiers capitalisés y afférents, a été inscrite à la dotation aux amortissements des actifs corporels de l'exercice.

Le groupe demeure néanmoins confiant dans la capacité de Solaris Mobile à tenir ses engagements auprès de la Commission Européenne en ce qui concerne les délais de mise en route et la portée des services de communication mobile.

La quote-part des actifs, passifs, produits et charges de l'entreprise commune au 31 décembre 2009 qui figure dans les états financiers consolidés de l'exercice s'analyse comme suit :

	2009 millions d'euros	2008 millions d'euros
Actifs non courants	1,8	63,6
Actifs courants	71,9	10,6
Passifs non courants	–	–
Passifs courants	1,6	10,1
Chiffre d'affaires	1,4	–
Charges opérationnelles	(3,2)	(1,6)
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	(0,1)	–
Produits financiers, nets	0,2	0,4
Perte nette	(1,7)	(1,2)

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés Suite
31 décembre 2009

Note 4 – Secteurs opérationnels

Pour les besoins du reporting, le groupe se compose de trois secteurs opérationnels :

1. SES ASTRA,
2. SES WORLD SKIES,
3. SES S.A. et autres participations.

Ces secteurs reflètent la structure du groupe en matière de reporting interne et de responsabilité, et ils correspondent aux régions géographiques dans lesquelles il exerce ses activités. Jusqu'au 31 décembre 2008, le secteur SES WORLD SKIES actuel était scindé en deux secteurs, SES AMERICOM et SES NEW SKIES ; depuis le 1er janvier 2009, la direction et le reporting de ces deux activités ont été regroupés. Les montants de l'exercice précédent ont été retraités compte tenu de ce changement.

Au 31 décembre 2009	SES ASTRA millions d'euros	SES WORLD SKIES millions d'euros	SES S.A. et autres participations millions d'euros	Elimination millions d'euros	Total millions d'euros
Résultats sectoriels					
Chiffre d'affaires					
Avec les tiers	989,2	712,4	–	–	1 701,6
Avec les autres secteurs	2,9	2,9	–	(5,8)	–
Charges opérationnelles	(285,2)	(199,8)	(32,5)	5,8	(511,7)
Incidence nette des éléments non récurrents des programmes de satellites	(0,4)	–	–	–	(0,4)
EBITDA	706,5	515,5	(32,5)	–	1 189,5
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	(179,3)	(260,2)	(0,3)	–	(439,8)
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	(42,6)	(6,7)	–	–	(49,3)
Résultat opérationnel	484,6	248,6	(32,8)	–	700,4
Produits financiers					53,3
Charges financières					(188,0)
Résultat avant impôt					565,7
Actifs affectés aux secteurs					
Immobilisations corporelles	1 503,2	2 302,0	16,4	–	3 821,6
Immobilisations incorporelles	522,9	2 243,1	0,1	–	2 766,1
Actifs non courants affectés	2 026,1	4 545,1	16,5	–	6 587,7
Actifs non ventilés					820,7
Total des actifs					7 408,4

Au 31 décembre 2008	SES ASTRA millions d'euros	SES WORLD SKIES millions d'euros	SES S.A. et autres participations millions d'euros	Elimination millions d'euros	Total millions d'euros
Résultats sectoriels					
Chiffre d'affaires					
Avec les tiers	1 010,0	620,3	–	–	1 630,3
Avec les autres secteurs	–	14,4	–	(14,4)	–
Charges opérationnelles	(302,4)	(215,8)	(27,3)	14,4	(531,1)
Incidence nette des éléments non récurrents des programmes de satellites	–	0,8	–	–	0,8
EBITDA	707,6	419,7	(27,3)	–	1 100,0
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	(190,0)	(235,4)	(0,8)	–	(426,2)
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	(46,0)	(2,7)	–	–	(48,7)
Résultat opérationnel	471,6	181,6	(28,1)	–	625,1
Produits financiers					45,6
Charges financières					(194,2)
Résultat avant impôt					476,5
Actifs affectés aux secteurs					
Immobilisations corporelles	1 449,8	2 239,0	107,2	–	3 796,0
Immobilisations incorporelles	557,6	2 324,5	–	–	2 882,1
Actifs non courants affectés	2 007,4	4 563,5	107,2	–	6 678,1
Actifs non ventilés					849,4
Total des actifs					7 527,5

Dans le cadre de l'analyse des résultats financiers de ces secteurs opérationnels, les membres de la direction du groupe suivent en particulier l'évolution du chiffre d'affaires et de l'EBITDA (résultat avant frais financiers, impôts et dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles) de chaque secteur pris dans son ensemble, mais aussi au sein des composantes « Infrastructures » et « Services » dans les résultats des segments. Dans ce contexte, les « Infrastructures » désignent la vente de capacités de transmission par satellite et les services qui y sont directement rattachés. L'activité de « Services » désigne la fourniture de prestations telles que les services d'ingénierie, les solutions d'accès internet bidirectionnelles haut débit, ainsi que les services de transmission et de playout.

Les ventes entre ces deux segments d'activité, qui correspondent pour l'essentiel aux ventes de capacités du segment « Infrastructures » aux activités de « Services », sont éliminées lors de la consolidation. Par ailleurs, les activités en phase de démarrage, c.-à-d. les activités nouvelles qui n'ont pas encore atteint le stade de la commercialisation ou se trouvent encore dans leur phase initiale, sont exclues de l'analyse des résultats des segments « Infrastructures » et « Services ».

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés Suite
31 décembre 2009

Au 31 décembre 2009	SES ASTRA millions d'euros	SES WORLD SKIES millions d'euros	SES S.A. et autres participations millions d'euros	Total millions d'euros
Infrastructures				
Chiffre d'affaires	835,8	609,7	–	1 445,5
EBITDA	694,7	503,7	–	1 198,4
Marge	83,1 %	82,6 %		82,9 %
Services				
Chiffre d'affaires	195,3	165,0	–	360,3
EBITDA	23,9	18,5	–	42,4
Marge	12,2 %	11,2 %		11,8 %
Elimination/Activités en phase de démarrage				
Chiffre d'affaires	(41,9)	(62,3)	–	(104,2)
EBITDA	(12,1)	(6,7)	(32,5)	(51,3)
Total				
Chiffre d'affaires	989,2	712,4	–	1 701,6
EBITDA	706,5	515,5	(32,5)	1 189,5
Marge totale				69,9 %

Au 31 décembre 2008	SES ASTRA millions d'euros	SES WORLD SKIES millions d'euros	SES S.A. et autres participations millions d'euros	Total millions d'euros
Infrastructures				
Chiffre d'affaires	832,3	539,4	–	1 371,7
EBITDA	692,2	415,8	–	1 108,0
Marge	83,2 %	77,1 %	–	80,8 %
Services				
Chiffre d'affaires	213,5	149,0	–	362,5
EBITDA	26,5	15,6	–	42,1
Marge	12,4 %	10,5 %	–	11,6 %
Elimination/Activités en phase de démarrage				
Chiffre d'affaires	(35,8)	(68,1)	–	(103,9)
EBITDA	(11,1)	(11,7)	(27,3)	(50,1)
Total				
Chiffre d'affaires	1 010,0	620,3	–	1 630,3
EBITDA	707,6	419,7	(27,3)	1 100,0
Marge totale				67,5 %

La répartition par pays (selon l'adresse de facturation) du chiffre d'affaires réalisé par le groupe avec ses clients externes s'analyse comme suit :

	2009 millions d'euros	2008 millions d'euros
Luxembourg (pays du siège de SES)	42,8	21,8
Etats-Unis d'Amérique	486,7	441,8
Allemagne	393,3	438,0
Royaume-Uni	298,9	304,7
France	92,4	79,8
Autres pays	387,5	344,2
Total	1 701,6	1 630,3

Aucun client ne représentait à lui seul 10 % ou plus du chiffre d'affaires total réalisé en 2009 et en 2008.

Le tableau ci-après indique la répartition par pays des actifs non courants du groupe. Les satellites sont rattachés au pays dans lequel leur propriétaire légal est enregistré. De même, les droits d'exploitation de fréquences orbitales et les soldes du goodwill sont affectés à la filiale concernée.

	2009 millions d'euros	2008 millions d'euros
Luxembourg (pays du siège de SES)	1 558,8	1 465,6
Etats-Unis d'Amérique	2 893,0	3 050,4
Pays-Bas	965,7	1 022,9
Ile de Man	794,6	682,6
Suède	257,8	252,0
Autres pays	223,0	240,2
Total	6 692,9	6 713,7

Note 5 – Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles mentionnées dans le présent rapport incluent les types de dépenses ci-après :

- 1) Le coût des ventes (hors frais de personnel et amortissements sur immobilisations corporelles) correspond à des catégories de coûts qui varient généralement en fonction de l'évolution du chiffre d'affaires. Ces coûts comprennent la location de capacités satellitaires auprès de tiers, le coût des produits vendus (par exemple lors de la cession de satellites), et les coûts directement attribuables à la mise en place des contrats conclus avec les clients.
- 2) Les frais de personnel comprennent les salaires bruts, les cotisations de l'employeur aux régimes de sécurité sociale et de retraite des salariés, ainsi que les charges relatives aux plans de rémunération dont le règlement est indexé sur des actions.
- 3) Les autres charges opérationnelles sont, par nature, moins sensibles à l'évolution du chiffre d'affaires. Elles incluent les coûts afférents aux locaux, les coûts d'assurance des satellites en orbite, les frais de marketing, les frais généraux et administratifs, les honoraires de conseil, les frais de voyage et les variations des provisions pour créances douteuses.

Provision pour dépréciation des dépôts versés à Sea Launch

Le 22 juin 2009, Sea Launch Company LLC, Sea Launch Limited Partnership et leurs filiales se sont placées sous la protection du chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites. Avant cette date, SES avait versé des dépôts à Sea Launch pour un montant de 29,6 millions de dollars U.S. dans le cadre d'un contrat de lancement qui a été résilié par SES avant la demande de protection de Sea Launch. SES poursuivra activement ses démarches en vue d'obtenir le remboursement de ce montant, mais la direction a néanmoins décidé de constituer une provision couvrant intégralement cette créance au 31 décembre 2009. Cette charge figure parmi les « Autres charges opérationnelles » de l'exercice.

Provision pour cessation des activités IP-PRIME

Le 15 décembre 2008, la société SES AMERICOM a annoncé la cessation de son service « IP-PRIME » (solution de télévision via IP ou « IPTV ») en Amérique au plus tard le 31 juillet 2009. Sur la base des coûts associés à cette cessation d'activité, le groupe a constitué une provision d'un montant de 8,5 millions d'euros qui figurait sur la ligne « Autres charges opérationnelles » du compte de résultat consolidé de 2008. Par ailleurs, une perte de valeur afférente aux actifs utilisés pour ces prestations de services a été inscrite sur la ligne « Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles » pour un montant de 20,3 millions d'euros.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés Suite
31 décembre 2009

Note 6 – Produits et charges financiers

	2009 millions d'euros	2008 millions d'euros
Produits financiers		
Revenus d'intérêts	22,5	45,6
Gains de change	30,8	–
Total	53,3	45,6
Charges financières		
Charge d'intérêts sur les emprunts (nette des montants capitalisés)	(188,0)	(193,7)
Pertes de change	–	(0,2)
Charges liées à la dissolution d'une filiale	–	(0,3)
Total	(188,0)	(194,2)

Note 7 – Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt sur le résultat payé ou dû dans les différents pays, ainsi que les impôts différés. Les impôts exigibles et les impôts différés s'analysent comme suit :

	2009 millions d'euros	2008 millions d'euros
Compte de résultat consolidé		
Impôt exigible		
Charge d'impôt exigible	(74,4)	(111,0)
Impôts étrangers	–	–
Ajustements au titre des exercices antérieurs	4,0	(3,8)
Impôt différé		
Relatif aux différences temporelles générées et reprises	1,2	41,8
Utilisation de déficits fiscaux reportés en avant	(21,6)	(14,4)
Charge d'impôt figurant au compte de résultat consolidé	(90,8)	(87,4)
Tableau de variation des capitaux propres consolidés		
Impôt différé relatif aux éléments imputés directement au débit ou au crédit des capitaux propres		
Perte nette sur la réévaluation des instruments financiers – Couverture de flux de trésorerie	6,1	(1,9)
Perte latente sur les prêts et les emprunts – Couverture d'investissements nets	12,2	24,0
Impôts sur le résultat figurant dans les capitaux propres	18,3	22,1

Le rapprochement entre la charge d'impôt et le bénéfice avant impôt du groupe multiplié par le taux d'imposition théorique de 29,34 %, qui correspond au taux d'imposition en vigueur au Luxembourg pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 (30,38 % en 2008), se présente comme suit :

	2009 millions d'euros	2008 millions d'euros
Résultat avant impôt	565,7	476,5
Multiplié par le taux d'imposition théorique de 29,34 %	166,0	144,8
Crédits d'impôt pour investissements	(30,5)	(25,2)
Revenu exonéré d'impôt	(3,7)	(18,1)
Impôt différé actif sur des déficits fiscaux non comptabilisés précédemment	(12,0)	(8,7)
Impôts sur les résultats non distribués des filiales	–	6,1
Impôts non liés au résultat	0,4	–
Utilisation de déficits fiscaux des exercices antérieurs	0,1	3,4
Incidence des écarts avec les taux d'imposition locaux	(44,3)	(76,3)
Impôts afférents aux exercices antérieurs	(4,0)	(9,7)
Dépenses non déductibles	8,0	59,2
Incidence des variations du taux d'imposition	–	(0,7)
Reprise d'actifs d'impôts différés comptabilisés précédemment	2,8	–
Autres	8,0	12,6
Impôt sur le résultat enregistré au compte de résultat consolidé	90,8	87,4

Les comptes relatifs aux impôts différés inclus dans les états financiers consolidés s'analysent comme suit :

	Impôts différés actifs 2009 millions d'euros	Impôts différés actifs 2008 millions d'euros	Impôts différés passifs 2009 millions d'euros	Impôts différés passifs 2008 millions d'euros	Impôts différés compte de résultat 2009 millions d'euros	Impôts différés compte de résultat 2008 millions d'euros
Pertes reportées	66,4	102,8	–	–	21,6	11,1
Amortissement suivant règles fiscales	–	–	15,9	12,0	2,4	1,2
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	–	–	247,8	261,4	(6,6)	(7,7)
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	–	–	496,4	543,1	(18,5)	(14,1)
Engagements au titre des prestations de retraite	7,3	5,7	–	–	0,2	1,0
Corrections de valeur sur actifs financiers	–	–	6,3	6,3	–	(0,6)
Corrections de valeur sur actions propres	2,9	3,2	–	–	0,3	1,2
Evaluation des instruments financiers à la juste valeur	–	–	43,1	38,5	17,4	(11,6)
Créances	–	–	24,5	30,1	(3,3)	(3,5)
Dettes	28,8	23,2	–	–	1,4	–
Autres provisions et comptes de régularisation	9,4	6,4	–	–	18,5	(1,0)
Autres	–	–	3,1	(13,8)	(13,0)	(3,4)
Sous-total	114,8	141,3	837,1	877,6	20,4	(27,4)
Compensation d'impôts différés	(80,9)	(122,4)	(80,9)	(122,4)	–	–
Total	33,9	18,9	756,2	755,2	20,4	(27,4)

Des actifs d'impôts différés ont été imputés sur des passifs d'impôts différés lorsque ces actifs et ces passifs concernent la même autorité fiscale et que l'entité concernée détient un droit juridiquement exécutoire de compenser ses actifs d'impôts recouvrables avec ses passifs d'impôts exigibles.

Les déficits fiscaux du groupe comprennent, outre les déficits pour lesquels des actifs d'impôts différés ont été comptabilisés, des déficits fiscaux indéfiniment reportables de 222,7 millions d'euros (2008 : 244,7 millions d'euros) qui pourront être imputés sur les bénéfices imposables futurs des sociétés ayant enregistré les pertes. Le groupe n'a pas comptabilisé d'actifs d'impôts différés au titre de ces déficits, car ces derniers ne peuvent pas être imputés sur les bénéfices imposables d'autres sociétés du groupe et proviennent de filiales pour lesquelles il n'est pas prévu de bénéfices imposables permettant d'absorber ces déficits dans un avenir prévisible.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés Suite
31 décembre 2009

Note 8 – Autres éléments du résultat global

	2009 millions d'euros	2008 millions d'euros
Couvertures de flux de trésorerie		
Gains (pertes) de l'exercice :		
sur les contrats de change à terme	(1,1)	(2,8)
sur les swaps de taux d'intérêt	7,1	(22,0)
Ajustements de reclassement des (gains) / pertes figurant dans les immobilisations corporelles	2,8	0,6
Total	8,8	(24,2)

Note 9 – Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux titulaires d'actions ordinaires de chaque catégorie par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action ne diffère pas de façon significative du résultat de base par action.

Pour l'exercice 2009, les résultats de 1,22 euro par action de catégorie A (2008 : 0,98 euro) et 0,49 euro par action de catégorie B (2008 : 0,39 euro) ont été calculés sur les bases suivantes :

	2009 millions d'euros	2008 millions d'euros
Résultat net – Part du groupe	476,5	387,5

Nombre moyen pondéré d'actions, déduction faite des actions propres détenues, ayant servi au calcul des résultats par action :

	2009	2008
Actions de catégorie A (en millions)	324,5	326,5
Actions de catégorie B (en millions)	166,5	172,0
Total (en millions)	491,0	498,5

Le nombre moyen pondéré d'actions est déterminé en fonction de la composition du capital de la société telle que décrite à la Note 21.

Note 10 – Dividendes payés et proposés

Dividendes votés et payés au cours de l'exercice :

	2009 millions d'euros	2008 millions d'euros
Dividende par action de catégorie A au titre de 2008 : 0,66 euro (2007 : 0,60 euro)	219,7	213,3
Dividende par action de catégorie B au titre de 2008 : 0,22 euro (2007 : 0,24 euro)	44,0	42,7
Total	263,7	256,0

Dividendes soumis à l'approbation de l'assemblée générale annuelle de SES en 2010
(non comptabilisés au passif au 31 décembre 2009)

	2009 millions d'euros	2008 millions d'euros
Dividende par action de catégorie A au titre de 2009 : 0,73 euro	243,1	219,7
Dividende par action de catégorie B au titre de 2009 : 0,29 euro	48,3	44,0
Total	291,4	263,7

Note 11 – Immobilisations corporelles

	Terrains et constructions millions d'euros	Satellites millions d'euros	Equipements au sol millions d'euros	Autres installations, outillage et mobilier millions d'euros	Total millions d'euros
Mouvements en 2008 sur le coût d'acquisition					
Coût au 1er janvier 2008	166,9	5 103,0	367,8	152,8	5 790,5
Changement du périmètre de consolidation	–	0,4	–	–	0,4
Acquisitions	2,0	31,9	12,8	27,9	74,6
Cessions/mises hors service	(1,8)	–	(19,6)	(6,8)	(28,2)
Transferts des immobilisations corporelles en cours (Note 12)	–	119,9	17,0	1,8	138,7
Effets des variations de change	2,4	86,9	5,4	1,2	95,9
Coût au 31 décembre	169,5	5 342,1	383,4	176,9	6 071,9
Mouvements en 2008 sur les amortissements					
Amortissements cumulés au 1er janvier	(75,7)	(2 633,4)	(248,4)	(109,4)	(3 066,9)
Perte de valeur, immobilisations IP-PRIME (Note 5)	–	–	(20,3)	–	(20,3)
Dotations aux amortissements	(7,8)	(345,4)	(29,0)	(23,7)	(405,9)
Amortissements sur les cessions/mises hors service	1,5	–	17,2	3,0	21,7
Reclassements	0,3	(0,3)	(0,1)	(0,1)	(0,2)
Effets des variations de change	(0,7)	(45,1)	(0,9)	(0,8)	(47,5)
Amortissements cumulés au 31 décembre	(82,4)	(3 024,2)	(281,5)	(131,0)	(3 519,1)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2008	87,1	2 317,9	101,9	45,9	2 552,8
	Terrains et constructions millions d'euros	Satellites millions d'euros	Equipements au sol millions d'euros	Autres installations, outillage et mobilier millions d'euros	Total millions d'euros
Mouvements en 2009 sur le coût d'acquisition					
Coût au 1er janvier 2009	169,5	5 342,1	383,4	176,9	6 071,9
Acquisitions	13,8	0,9	14,7	9,1	38,5
Cessions	(0,2)	–	(2,4)	(4,5)	(7,1)
Mises hors service	(0,3)	(111,3)	(27,8)	(1,0)	(140,4)
Reclassements	(14,7)	2,0	–	14,7	2,0
Transferts des immobilisations corporelles en cours (Note 12)	–	668,8	6,8	18,0	693,6
Effets des variations de change	(1,3)	(79,0)	(3,0)	(1,0)	(84,3)
Coût au 31 décembre	166,8	5 823,5	371,7	212,2	6 574,2
Mouvements en 2009 sur les amortissements					
Amortissements cumulés au 1er janvier	(82,4)	(3 024,2)	(281,5)	(131,0)	(3 519,1)
Dotations aux amortissements	(7,6)	(381,6)	(28,0)	(22,6)	(439,8)
Amortissements sur les cessions	0,1	–	0,2	3,3	3,6
Amortissements sur les mises hors service	0,3	111,3	27,8	1,0	140,4
Reclassements	3,3	–	–	(3,3)	–
Transferts	–	(2,0)	–	–	(2,0)
Effets des variations de change	0,5	39,7	1,2	2,3	43,7
Amortissements cumulés au 31 décembre	(85,8)	(3 256,8)	(280,3)	(150,3)	(3 773,2)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2009	81,0	2 566,7	91,4	61,9	2 801,0

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés Suite
31 décembre 2009

Note 12 – Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours

	Terrains et constructions millions d'euros	Satellites millions d'euros	Equipements au sol millions d'euros	Total millions d'euros
Coût d'acquisition et valeur nette comptable au 1er janvier 2008	0,2	735,0	30,2	765,4
Mouvements en 2008				
Echec du lancement du satellite AMC-14 (Note 19)	–	(127,5)	–	(127,5)
Acquisitions	0,1	692,9	31,7	724,7
Cessions	(0,1)	–	(0,5)	(0,6)
Transferts vers immobilisations corporelles (Note 11)	–	(119,9)	(18,8)	(138,7)
Effets des variations de change	–	16,5	3,4	19,9
Coût d'acquisition et valeur nette comptable au 31 décembre 2008	0,2	1 197,0	46,0	1 243,2

	Terrains et constructions millions d'euros	Satellites millions d'euros	Equipements au sol millions d'euros	Total millions d'euros
Coût d'acquisition et valeur nette comptable au 1er janvier 2009	0,2	1 197,0	46,0	1 243,2
Mouvements en 2009				
Echec de Solaris (Note 19)	–	(66,5)	–	(66,5)
Acquisitions	0,5	580,4	14,4	595,3
Transferts vers immobilisations corporelles (Note 11)	(0,2)	(668,8)	(24,6)	(693,6)
Transferts vers les actifs courants	–	(19,6)	(6,4)	(26,0)
Effets des variations de change	–	(31,2)	(0,6)	(31,8)
Coût d'acquisition et valeur nette comptable au 31 décembre 2009	0,5	991,3	28,8	1 020,6

Des coûts d'emprunt de 46,7 millions d'euros (2008 : 48,7 millions d'euros) relatifs aux financements spécifiquement affectés à la construction de satellites ont été capitalisés au cours de l'exercice et sont inclus dans les acquisitions de « Satellites » dans le tableau ci-dessus. Un taux moyen pondéré de capitalisation de 4,83 % (2008 : 5 %), représentant le coût moyen pondéré des emprunts contractés par le groupe, a été utilisé.

Note 13 – Immobilisations incorporelles

	Durée de vie indéterminée			Immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée millions d'euros	Total millions d'euros
	Droits d'exploitation des positions orbitales millions d'euros	Goodwill millions d'euros	Autres millions d'euros		
Valeur nette comptable au 1er janvier 2008	671,3	1 640,8	5,5	457,2	2 774,8
Mouvements en 2008 sur le coût d'acquisition					
Coût d'acquisition au 1er janvier 2008	671,3	1 640,8	5,5	681,8	2 999,4
Acquisitions	14,3	4,2	–	13,7	32,2
Effets des variations de change	30,4	91,4	–	3,0	124,8
Coût d'acquisition au 31 décembre 2008	716,0	1 736,4	5,5	698,5	3 156,4
Mouvements en 2008 sur les amortissements					
Amortissements cumulés au 1er janvier 2008	–	–	–	(224,6)	(224,6)
Dotations aux amortissements	–	–	–	(48,7)	(48,7)
Effets des variations de change	–	–	–	(1,0)	(1,0)
Amortissements cumulés au 31 décembre 2008	–	–	–	(274,3)	(274,3)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2008	716,0	1 736,4	5,5	424,2	2 882,1
Mouvements en 2009 sur le coût d'acquisition					
Coût d'acquisition au 1er janvier 2009	716,0	1 736,4	5,5	698,5	3 156,4
Acquisitions	0,4	4,0	–	8,9	13,3
Transferts	–	–	(2,6)	2,6	–
Transferts vers une autre rubrique	–	–	–	(1,4)	(1,4)
Perte de valeur	–	(4,4)	–	–	(4,4)
Effets des variations de change	(19,9)	(56,5)	–	(2,1)	(78,5)
Coût d'acquisition au 31 décembre 2009	696,5	1 679,5	2,9	706,5	3 085,4
Mouvements en 2009 sur les amortissements					
Amortissements cumulés au 1er janvier 2009	–	–	–	(274,3)	(274,3)
Dotations aux amortissements	–	–	–	(41,9)	(41,9)
Perte de valeur	–	–	–	(3,0)	(3,0)
Effets des variations de change	–	–	–	(0,1)	(0,1)
Amortissements cumulés au 31 décembre 2009	–	–	–	(319,3)	(319,3)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2009	696,5	1 679,5	2,9	387,2	2 766,1

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés Suite
31 décembre 2009

Immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée ont une valeur nette comptable de 2 378,9 millions d'euros au 31 décembre 2009 (2008 : 2 457,9 millions d'euros) dont la décomposition par unités génératrices de trésorerie s'analyse comme suit :

	2009 millions d'euros	2008 millions d'euros
SES AMERICOM	1 621,5	1 675,8
SES NEW SKIES	576,6	599,2
SES SIRIUS	85,2	84,3
ASTRA Platform Services	33,9	33,9
ND SatCom	26,5	29,5
SES ASTRA	13,7	13,7
Autres	21,5	21,5
Total	2 378,9	2 457,9

1. Droits d'exploitation des positions orbitales

Les intérêts dans des droits d'exploitation de positions orbitales ont été acquis dans le cadre des acquisitions de SES AMERICOM, SES SIRIUS et SES NEW SKIES, et également lors d'acquisitions ciblées de ces droits auprès de tiers. Le groupe estime qu'il a de fortes probabilités d'obtenir la prorogation de ces droits lorsque les accords en cours arriveront à expiration et, par conséquent, ces actifs ne sont pas amortis. Ils figurent au bilan au coût d'acquisition. Des tests de perte de valeur sont réalisés au moins une fois par an afin de déterminer si la valeur comptable demeure appropriée.

2. Goodwill

Une perte de valeur de 4,4 millions d'euros a été constatée au cours de l'exercice suite à la comptabilisation d'impôts différés actifs non évalués à la date d'acquisition de SES NEW SKIES (2008 : néant).

Des tests de dépréciation sont réalisés au moins une fois par an afin de déterminer si la valeur nette comptable est toujours appropriée. La valeur recouvrable du goodwill est déterminée sur la base d'un calcul de la valeur d'utilité (Note 2) effectué à partir des informations contenues dans les derniers plans d'activité approuvés par la direction, couvrant une période de sept ans au plus. Ces plans d'activité couvrent une période relativement longue en raison de la durée à long terme des contrats conclus dans le domaine des satellites.

Les taux d'actualisation utilisés en 2009, compris entre 6,90 % et 9,30 % (2008 : 6,80 % et 8,30 %), tiennent compte des taux d'intérêt et des marges pratiqués sur les marchés, de la structure financière des entreprises opérant dans le secteur d'activité du groupe et du profil de risque spécifique des entreprises concernées. Les taux de croissance perpétuels retenus pour ces évaluations sont fixés à 0 % ou à 1 %, et peuvent être justifiés par référence aux performances commerciales des sociétés concernées sur une période plus longue.

Immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée

La principale immobilisation incorporelle à durée de vie déterminée du groupe correspond à l'accord conclu par SES ASTRA avec le gouvernement luxembourgeois, relatif à l'exploitation des fréquences du Luxembourg dans les positions orbitales de l'arc géostationnaire de 45° Ouest à 50° Est pour la période du 1er janvier 2001 au 31 décembre 2021. Etant donné la durée déterminée de cet accord, ces droits d'exploitation – évalués à 550 millions d'euros à la date d'acquisition – sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de l'accord, soit 21 ans.

En décembre 2009, le groupe a constaté une perte de valeur de 3 millions d'euros sur les autres immobilisations à durée de vie déterminée à la lumière d'une nouvelle évaluation portant sur certains actifs à caractère technologique.

Tests de perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée

Les unités génératrices de trésorerie retenues aux fins des tests de perte de valeur des goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée de SES AMERICOM, SES NEW SKIES et SES SIRIUS sont définies comme les plus petits groupes d'actifs satellitaires identifiables qui sont largement indépendants des flux de trésorerie provenant d'autres groupes de satellites. En définissant ces unités, le groupe prend en considération l'utilisation de la flotte de satellites et plus particulièrement la capacité de chaque satellite à fournir des services de remplacement à d'autres satellites en fonction de leur spectre de fréquences disponible et de leur position géographique. Pour ASTRA Platform Services et ND SatCom, les activités de ces sociétés prises dans leur ensemble sont traitées comme une unité génératrice de trésorerie.

Les calculs des valeurs d'utilité sont les plus sensibles aux éléments suivants :

- les modifications des hypothèses reprises dans les plans d'activité sous-jacents pour les satellites concernés ;
- les changements de taux d'actualisation ;
- les hypothèses de taux de croissance utilisés pour extrapoler les flux de trésorerie au-delà de la période du plan d'activité.

Modifications des hypothèses reprises dans les plans d'activité sous-jacents pour les satellites concernés : les filiales du groupe établissent annuellement un plan d'activité qui contient généralement une évaluation des développements attendus pour une période de sept ans à partir de la fin de l'année d'établissement du plan. Ces plans d'activité reflètent à la fois les dernières hypothèses concernant les marchés de l'unité génératrice de trésorerie ainsi que les développements et les tendances du secteur d'activité dans lequel l'unité opère. En ce qui concerne l'activité d'exploitation de capacités satellitaires, les facteurs suivants sont plus particulièrement pris en compte :

- les développements attendus concernant les taux d'utilisation des répéteurs, incluant l'impact du lancement de nouvelles capacités ;
- les nouveaux produits et services à offrir pendant la période du plan d'activité ;
- tout changement dans le cycle des dépenses d'investissement attendues – en raison de la détérioration des caractéristiques techniques d'un satellite ou de l'identification de besoins de capacités additionnelles ; et
- tout changement dans les hypothèses de coûts pour les achats de satellites ou les lancements de satellites.

Changements de taux d'actualisation : les taux d'actualisation reflètent les estimations du management concernant les risques spécifiques à chaque unité. Le management utilise un coût moyen pondéré du capital comme taux d'actualisation pour chaque entité. Ce taux reflète les taux d'intérêt des obligations d'une maturité de dix ans du marché concerné, la structure de capitalisation du groupe et d'autres facteurs si nécessaire, appliqués spécifiquement à l'unité génératrice de trésorerie concernée.

Hypothèses de taux de croissance utilisés pour extrapoler les flux de trésorerie au-delà de la période du plan d'activité : les taux sont basés sur l'expérience commerciale relative aux unités génératrices de trésorerie concernées et aux perspectives de développement des marchés dans lesquels elles opèrent.

Dans le cadre des procédures de test de perte de valeur en vigueur, la société évalue l'impact des changements de taux d'actualisation et des hypothèses de croissance sur l'excédent ou la perte, selon le cas, mis en évidence par les tests de perte de valeur. Des simulations sont effectuées en utilisant des taux d'actualisation inférieurs et supérieurs de 1 % au plus au taux spécifique retenu pour l'unité concernée dans l'évaluation de base. De même, les hypothèses de croissance font l'objet de simulations avec des taux supérieurs et inférieurs de 1 % à l'hypothèse de base retenue dans l'évaluation. Ceci permet de générer une matrice d'évaluations indiquant le risque de perte de valeur encouru pour chaque unité génératrice de trésorerie en fonction de variations des paramètres d'évaluation comprises dans la fourchette des évolutions prévisibles à la date d'évaluation.

Il ressort des tests les plus récents que, sur les cinq unités génératrices de trésorerie soumises à des tests, trois d'entre elles ne subiraient aucune perte de valeur même dans le cas le moins favorable – taux de croissance perpétuels plus faibles associés à des taux d'actualisation plus élevés. Pour l'entité SES AMERICOM, l'évaluation fait actuellement ressortir un excédent, mais celui-ci serait éliminé dans l'hypothèse d'une baisse du taux de croissance perpétuel de l'ordre de 0,5 % ou en cas d'augmentation du taux d'actualisation supérieure à 0,4 %, tous les autres facteurs restant constants. Cette observation s'applique également à ND SatCom dans l'hypothèse d'une diminution de 0,3 % du taux de croissance perpétuel ou d'une augmentation de 0,2 % du taux d'actualisation.

Note 14 – Participations dans des entreprises associées

Le 16 novembre 2009, SES a décidé d'investir 75 millions de dollars U.S. pour acquérir 25 % de la société O3b Networks Limited, qui construit actuellement une constellation de satellites en orbite terrestre moyenne pouvant fournir des services de connectivité aux opérateurs de télécommunications et aux fournisseurs de services internet des marchés émergents. A l'issue des opérations de financement de cette société et des investissements en nature réalisés au cours des deux années à venir, SES devrait détenir une participation de 30 % dans cette entreprise associée. Au 31 décembre 2009, la participation dans O3b Networks Limited est évaluée à 49,5 millions d'euros.

La quote-part des actifs, passifs, produits et charges de O3b Networks Limited qui figure dans les comptes consolidés au 31 décembre et pour l'exercice clos à cette date s'analyse comme suit :

	2009 millions d'euros	2008 millions d'euros
Actifs non courants	17,5	–
Actifs courants	2,5	–
Passifs non courants	–	–
Passifs courants	1,1	–
Chiffre d'affaires	–	–
Charges opérationnelles	(0,4)	–
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	–	–
Produits financiers, nets	–	–
Perte nette	(0,4)	–

Au 31 décembre 2009, le groupe détenait d'autres participations dans des entreprises associées pour un montant de 7,8 millions d'euros (2008 : 3,2 millions d'euros), correspondant pour l'essentiel aux participations détenues dans Milsat Services GmbH en Allemagne et QuetzSat S. de R. L. de C.V. au Mexique. Les actifs et les passifs de ces deux entités qui sont détenus par des tiers ne sont pas significatifs.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés Suite
31 décembre 2009

Note 15 – Autres immobilisations financières

	2009 millions d'euros	2008 millions d'euros
Prêts et créances		
Créances à plus d'un an sur les entreprises associées	13,6	12,3
Autres créances non courantes	0,4	1,2
	14,0	13,5
Autres immobilisations financières		
Actifs financiers divers	–	–
Total des autres immobilisations financières	14,0	13,5

Les créances à plus d'un an sur les entreprises associées concernent un prêt accordé à la société liée QuetzSat S. de R. L. de C.V., une entreprise mexicaine dans laquelle le groupe détient une participation.

Note 16 – Créances clients et autres créances

	2009 millions d'euros	2008 millions d'euros
Créances clients, nettes	158,5	199,3
Revenu reconnu mais non encore facturé	156,2	68,6
Autres créances	59,5	66,9
Total créances clients et autres créances	374,2	334,8

Le revenu reconnu mais non encore facturé est afférent à l'utilisation de capacités satellitaires dans le cadre de contrats à long terme. La facturation interviendra conformément aux termes des contrats. Un montant de 3,3 millions d'euros a été comptabilisé en charges en 2009 au titre de la variation des provisions pour créances douteuses (2008 : 4,3 millions d'euros). Ce montant figure sous la rubrique « Autres charges opérationnelles ». Les créances clients et autres créances au 31 décembre 2009 comprenaient des créances d'une durée résiduelle supérieure à un an pour un montant de 16,2 millions d'euros (2008 : 12,8 millions d'euros).

Au 31 décembre 2009, des créances clients d'un montant nominal de 25,5 millions d'euros (2008 : 28,8 millions d'euros) étaient dépréciées et entièrement provisionnées. Les variations de la provision pour dépréciation des créances s'analysent comme suit :

	2009 millions d'euros	2008 millions d'euros
Au 1er janvier	28,8	25,5
Charge nette de l'exercice	3,3	4,3
Modification du périmètre	–	–
Utilisations	(6,2)	(1,4)
Effets des variations de change	(0,4)	0,4
Au 31 décembre	25,5	28,8

La créance entièrement dépréciée correspondant aux dépôts versés à Sea Launch (Note 5) figure sous la rubrique « Autres créances » et n'est pas représentée dans le tableau ci-dessus.

Note 17 – Instruments financiers

Justes valeurs

Le tableau ci-dessous contient une comparaison par catégorie d'instruments des valeurs comptables et des justes valeurs de tous les instruments financiers figurant dans les états financiers du groupe.

	Evaluation au coût amorti		Evaluation à la juste valeur	
	Valeur comptable millions d'euros	Juste valeur millions d'euros	Valeur comptable millions d'euros	Total Bilan millions d'euros
Au 31 décembre 2009				
Actifs financiers				
Actifs financiers non courants :				
Prêts et créances	13,6	13,6	–	13,6
Autres actifs financiers non courants	0,4	0,4	–	0,4
Total des autres immobilisations financières	14,0	14,0	–	14,0
Actifs financiers courants :				
Instruments financiers dérivés	–	–	–	–
Créances clients et autres créances	374,2	374,2	–	374,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	286,6	286,6	–	286,6
Total	660,8	660,8	–	660,8
Passifs financiers				
Emprunts portant intérêts :				
Emprunts à taux variable :				
Facilités de crédit multidevises bilatérales	91,4	91,4	–	91,4
Facilité de crédit bilatérale (100 millions d'euros) 2010 émise sous le programme EMTN	100,0	100,0	–	100,0
Prêt syndiqué 2012	594,6	594,6	–	594,6
Billets de trésorerie	55,0	55,0	–	55,0
Prêts confirmés	48,6	48,6	–	48,6
Prêts non confirmés	27,8	27,8	–	27,8
Emprunts à taux fixe :				
Eurobond 2011 (650 millions d'euros)	649,1	662,9	–	649,1
Eurobond 2013 (500 millions d'euros)	500,0	515,0	–	500,0
Eurobond 2014 (650 millions d'euros)	643,0	678,6	–	643,0
Emprunt 2016 (150 millions d'euros) émis dans le cadre du programme EMTN	148,6	155,6	–	148,6
Emprunt allemand (« Schuldschein ») 2012 (100 millions d'euros) non coté	99,4	111,0	–	99,4
Emprunt allemand (« Schuldschein ») 2012 (100 millions d'euros) non coté	99,5	110,3	–	99,5
Série A, 400 millions USD	157,0	174,3	–	157,0
Série B, 513 millions USD	356,1	403,2	–	356,1
Série C, 87 millions USD	60,4	69,6	–	60,4
Série D, 28 millions GBP	18,0	19,9	–	18,0
Banque Européenne d'Investissement (200 millions d'euros)	200,0	200,0	–	200,0
Total des emprunts portant intérêts :	3 848,5	4 017,8	–	3 848,5
Dont : emprunts non courants	3 481,6	3 650,8	–	3 481,6
Dont : emprunts courants	366,9	367,0	–	366,9
Swaps de taux d'intérêt				
	–	–	20,7	20,7
Contrats de change à terme				
	–	–	36,9	36,9
Total des instruments financiers dérivés	–	–	57,6	57,6
Dont : non courants	–	–	4,3	4,3
Dont : courants	–	–	53,3	53,3
Fournisseurs et autres dettes	345,6	345,6	–	345,6

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés Suite
31 décembre 2009

Au 31 décembre 2009	Evaluation au coût amorti		Evaluation à la juste valeur	
	Valeur comptable millions d'euros	Juste valeur millions d'euros	Valeur comptable millions d'euros	Total Bilan millions d'euros
Actifs financiers				
Actifs financiers non courants :				
Prêts et créances	13,5	13,5	–	13,5
Autres actifs financiers non courants	–	–	–	–
Total des autres immobilisations financières	13,5	13,5	–	13,5
Actifs financiers courants :				
Créances clients et autres créances	334,8	334,8	–	334,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	435,5	435,5	–	435,5
Total	770,3	770,3	–	770,3
Passifs financiers				
Emprunts portant intérêts :				
Emprunts à taux variable :				
Facilités de crédit multidevises bilatérales	1 046,2	1 046,2	–	1 046,2
Facilité de crédit bilatérale (100 millions d'euros) 2010 émise sous le programme EMTN	100,0	100,0	–	100,0
Prêt syndiqué 2010	373,0	373,0	–	373,0
Prêts non confirmés	90,0	90,0	–	90,0
Eurobond 2009 (300 millions d'euros)	300,0	298,2	–	300,0
Emprunts à taux fixe :				
Eurobond 2011 (650 millions d'euros)	649,1	629,6	–	649,1
Eurobond 2013 (500 millions d'euros)	499,8	441,2	–	499,8
Emprunt allemand (« Schuldschein ») 2012 (100 millions d'euros) non coté	99,5	111,2	–	99,5
Emprunt allemand (« Schuldschein ») 2012 (100 millions d'euros) non coté	99,4	112,1	–	99,4
Série A, 400 millions USD	203,0	225,2	–	203,0
Série B, 513 millions USD	367,4	422,4	–	367,4
Série C, 87 millions USD	62,9	70,6	–	62,9
Série D, 28 millions GBP	21,0	22,6	–	21,0
Total des emprunts portant intérêts :	3 911,3	3 942,3	–	3 911,1
Dont : emprunts non courants	3 476,0	3 508,8	–	3 476,0
Dont : emprunts courants	435,3	433,5	–	435,3
Swaps de taux d'intérêt				
Contrats de change à terme	–	–	27,8	27,8
Total des instruments financiers dérivés	–	–	67,6	67,6
Dont : non courants	–	–	27,8	27,8
Dont : courants	–	–	39,8	39,8
Fournisseurs et autres dettes	460,5	460,5	–	460,5

Le tableau ci-dessous analyse l'évaluation des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction et à des fins de couverture.

Analyse des instruments financiers dérivés	31 décembre 2009		31 décembre 2008	
	Actif à la juste valeur millions d'euros	Passif à la juste valeur millions d'euros	Actif à la juste valeur millions d'euros	Passif à la juste valeur millions d'euros
Instrument dérivé détenus à des fins de transaction :				
Contrats de change à terme et swaps de devises	–	1,6	–	2,3
Couvertures de flux de trésorerie :				
Contrats de change à terme et swaps de devises	–	1,1	–	37,5
Swaps de taux d'intérêt	–	20,7	–	27,8
Couvertures d'investissements nets :				
Contrats de change à terme et swaps de devises	–	34,2	–	–
Total des instruments financiers dérivés	–	57,6	–	67,6
Dont : non courants	–	4,3	–	27,8
Dont : courants	–	53,3	–	39,8

Modes de détermination de la juste valeur

Les techniques d'évaluation adoptées par le groupe pour déterminer et communiquer la juste valeur des instruments financiers sont utilisées dans l'ordre de priorité suivant :

- niveau 1 : cours atteints par des actifs ou passifs identiques sur des marchés actifs ;
- niveau 2 : autres techniques pour lesquelles tous les facteurs qui ont un impact significatif sur la juste valeur comptabilisée sont observables directement ou indirectement ;
- niveau 3 : techniques pour lesquelles les facteurs qui ont un impact significatif sur la juste valeur comptabilisée ne reposent pas sur des données de marché observables.

Tous les instruments financiers valorisés à la juste valeur détenus par le groupe aux 31 décembre 2009 et 2008 relèvent du deuxième niveau.

Les justes valeurs des emprunts ont été calculées par actualisation des flux futurs de trésorerie attendus, aux taux d'intérêts courants en vigueur à l'exception des Eurobonds cotés pour lesquels les valeurs de marché ont été utilisées. La juste valeur des contrats de change a été calculée sur la base des taux de change à terme en vigueur pour les contrats comportant des structures d'échéances similaires. La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt a été déterminée en fonction des valeurs de marché d'instruments similaires.

Tous les emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti.

Note 18 – Objectifs et politiques de gestion des risques financiers

Les instruments financiers du groupe, hors instruments dérivés, comprennent des facilités de crédit multidevises bilatérales accordées par les banques, des prêts syndiqués, des Eurobonds, des emprunts en dollars U.S. contractés auprès d'investisseurs institutionnels américains, des billets de trésorerie libellés en euros, de la trésorerie et des dépôts à court terme. Le principal objectif poursuivi par le groupe à travers ces instruments financiers est de lever des capitaux afin de financer les activités courantes du groupe. Le groupe détient d'autres actifs et passifs financiers, tels que les créances clients et les dettes fournisseurs, qui découlent directement de ses activités opérationnelles.

Le groupe conclut aussi des transactions portant sur des instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt et des swaps de taux d'intérêt et de devises, ainsi que des contrats de change à terme. Son objectif est de gérer le risque de taux et le risque de change afférents aux actifs et aux passifs du groupe et au financement de ses activités.

Les principaux risques associés aux instruments financiers du groupe sont les risques de liquidité, les risques de change, les risques de taux d'intérêt et le risque de crédit. Les stratégies adoptées sont revues et approuvées par le Conseil d'administration. Elles peuvent être résumées comme indiqué ci-dessous.

Le groupe procède à une gestion des risques hebdomadaire sur la base d'un examen des risques et des couvertures en place. Cet examen comprend un point du marché ainsi que des prévisions concernant les taux d'intérêt et les cours de change importants pour le portefeuille du groupe. L'analyse des risques est examinée chaque trimestre par le Conseil d'administration.

Les méthodes comptables du groupe en matière d'instruments dérivés et d'instruments financiers non dérivés sont décrites à la Note 2.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés Suite
31 décembre 2009

Risque de liquidité

L'objectif du groupe est d'utiliser efficacement la trésorerie générée de façon à maintenir ses dettes à court terme et ses emprunts bancaires à un niveau faible. En cas de besoins de liquidités, le groupe peut recourir à ses facilités de crédit bilatérales confirmées et à un prêt syndiqué. En outre, le groupe peut se procurer des capitaux supplémentaires grâce à ses programmes d'émission d'obligations en euros à moyen terme (« EMTN ») ou de billets de trésorerie s'il le juge opportun, compte tenu des conditions du marché. L'échéancier de remboursement des dettes du groupe est conçu de façon à permettre à la société d'honorer les engagements de remboursement à l'échéance.

Les liquidités du groupe sont gérées par une fonction de trésorerie centralisée de façon à optimiser les coûts de financement. En outre, un dispositif de mise en commun journalière de la trésorerie a été mis en place.

Le risque de liquidité fait l'objet d'un suivi hebdomadaire à travers un examen des tirages, des émissions et des ressources supplémentaires disponibles au titre des lignes de crédit ou du programme de billets de trésorerie.

Le tableau ci-dessous récapitule les flux de trésorerie contractuels non actualisés prévus sur la base de l'échéancier de remboursement des emprunts portant intérêts du groupe au 31 décembre.

	A moins d'un an millions d'euros	Entre 1 et 5 ans millions d'euros	Au-delà de 5 ans millions d'euros	Total millions d'euros
Echéancier :				
Au 31 décembre 2009	547,7	3 572,4	409,9	4 530,0
Au 31 décembre 2008	609,9	3 588,0	230,3	4 428,2

Les paragraphes qui suivent contiennent des hypothèses concernant l'évolution future des taux de change et des taux d'intérêt. Ces hypothèses sont fondées sur les cotations publiées sur des marchés actifs, sur les prévisions officielles des principales banques du groupe, sur des modèles statistiques et sur d'autres techniques.

Risque de change

Le bilan du groupe peut être significativement affecté par les variations du cours de change USD/euro car, pour certaines activités importantes du groupe, le dollar U.S. est la monnaie fonctionnelle et les dettes sont libellées dans cette devise. Afin d'atténuer ce risque, le groupe conclut des contrats de change à terme destinés à couvrir les risques associés à ses dettes financières et les risques résiduels sur ses actifs nets. Le groupe est également exposé au risque correspondant sur son compte de résultat. Environ 42,7 % (2008 : 37,8 %) des ventes du groupe et 39,4 % (2008 : 44,8 %) de ses charges opérationnelles sont libellés en dollars U.S. Le groupe n'utilise pas les instruments dérivés de couverture pour couvrir ce risque de change.

Le groupe conclut des contrats de change à terme pour éliminer ou réduire le risque de change afférent à certaines transactions, telles que les achats de satellites, en faisant coïncider les échéances des contrats aux dates de paiement des acomptes. Le risque de change peut être en euros ou en dollars U.S. Les contrats de change à terme sont conclus dans la même devise que l'élément couvert et peuvent couvrir jusqu'à 100 % du montant total du contrat. Conformément à ses procédures, le groupe ne conclut pas de contrats à terme avant la mise en place d'un engagement ferme. La politique du groupe consiste à aligner les caractéristiques de ses instruments dérivés de couverture sur celles de l'élément couvert afin de maximiser l'efficacité de la couverture.

Couverture des flux de trésorerie liés aux engagements contractés en matière de dépenses d'investissement

Au 31 décembre 2009 et 2008, le groupe détenait des contrats de change à terme désignés comme instruments de couverture des engagements futurs contractés auprès des fournisseurs au titre des achats de satellites.

Les couvertures de flux de trésorerie ont été jugées très efficaces, et une perte latente de 1,1 million d'euros (2008 : perte latente de 2,3 millions d'euros) nette d'un impôt différé de 0,0 million d'euros (2008 : (0,2) million d'euros), relative aux instruments de couverture, est comprise dans les capitaux propres. Au cours de l'exercice, un montant de 2,8 millions d'euros (2008 : 0,6 million d'euros) a été éliminé des capitaux propres et incorporé dans la valeur comptable initiale des satellites acquis. Au 31 décembre 2009, la juste valeur des contrats correspond à un passif de 1,1 million d'euros (2008 : passif de 2,8 millions d'euros).

Les échéances prévisionnelles des flux de trésorerie en USD et en euros liés au programme d'investissements sont présentées ci-dessous.

	A moins d'un an millions d'euros	Entre 1 et 5 ans millions d'euros	Au-delà de 5 ans millions d'euros	Total millions d'euros
Portefeuille en USD				
Au 31 décembre 2008:				
Sorties de trésorerie liées aux achats	307,7	180,8	—	488,5
Montant des couvertures de flux de trésorerie	252,4	—	—	252,4

Le portefeuille en USD ne fait l'objet d'aucune couverture en 2009, car tous les achats libellés dans cette devise sont actuellement effectués par des entités qui ont le dollar U.S. pour monnaie fonctionnelle.

Portefeuille en euros	A moins d'un an millions d'euros	Entre 1 et 5 ans millions d'euros	Au-delà de 5 ans millions d'euros	Total millions d'euros
Au 31 décembre 2009 :				
Sorties de trésorerie liées aux achats	308,9	418,4	–	727,3
Montant des couvertures de flux de trésorerie	44,0	–	–	44,0

Il n'existait aucune couverture de flux de trésorerie en euros au 31 décembre 2008.

Couverture des investissements dans des opérations étrangères

En 2008, certains emprunts et instruments dérivés du groupe étaient désignés comme instruments de couverture des investissements nets dans SES AMERICOM, SES NEW SKIES et SES Re International, afin de couvrir l'exposition du groupe aux risques de change afférents à ces investissements.

Compte tenu du passage d'une couverture d'investissements nets à une couverture de dettes en octobre 2008, la désignation des instruments de couverture a pris fin. Jusqu'à cette date, un profit de 142,8 millions d'euros, net d'un impôt de 37,7 millions d'euros, a été enregistré dans les capitaux propres au titre de ces couvertures.

En octobre 2009, certains emprunts et instruments dérivés du groupe ont été désignés comme instruments de couverture des investissements nets dans SES WORLD SKIES, SES Satellite Leasing et SES Re International afin de couvrir l'exposition du groupe aux risques de change associés à ces investissements. Au 31 décembre 2009, les couvertures d'investissements nets ont été jugées très efficaces et une perte latente de 60,4 millions d'euros, nette d'un impôt différé de 12,2 millions d'euros au titre de ces instruments de couverture figure dans les capitaux propres.

	31 décembre 2009 millions d'USD	31 décembre 2008 millions d'USD
Exposition aux risques associés aux bilans en USD :		
SES WORLD SKIES	6 902,6	7 001,5
SES Satellite Leasing	977,0	–
SES Re International	28,4	51,6
Total	7 908,0	7 053,1
Instruments de couverture :		
Contrats de change à terme	2 700,0	–
Emprunt auprès des investisseurs institutionnels	828,6	–
Emprunts externes	241,7	–
Total	3 770,3	–
Taux de couverture	48 %	0 %

Le tableau ci-dessous indique la sensibilité du montant nominal des investissements nets en USD du groupe à une variation réaliste du taux de change du dollar U.S., les autres variables étant constantes par ailleurs.

31 décembre 2009	Montant en millions d'USD	Montant en euros au taux de clôture de 1,44 millions d'euros	Montant en euros au taux de 1,65 millions d'euros	Montant en euros au taux de 1,25 millions d'euros
Exposition aux risques associés aux bilans en USD :				
SES WORLD SKIES	6 902,6	4 791,5	4 183,4	5 522,1
SES Satellite Leasing	977,0	678,2	592,1	781,6
SES Re International	28,4	19,7	17,2	22,7
Total	7 908,0	5 489,4	4 792,7	6 326,4
Instruments de couverture :				
Contrats de change à terme	2 700,0	1 874,2	1 636,4	2 160,0
Emprunt auprès des investisseurs institutionnels	828,6	575,2	502,2	662,9
Emprunts externes	241,7	167,8	146,5	193,4
Total	3 770,3	2 617,2	2 285,1	3 016,3
Ecart en valeur absolue sans couverture			(696,7)	837,0
Ecart en valeur absolue en cas de couverture			(364,6)	437,9

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés Suite
31 décembre 2009

Couvertures des flux de trésorerie liés aux emprunts libellés en dollars U.S.

A compter d'octobre 2008, certains instruments dérivés ont été désignés comme instruments de couverture des flux de trésorerie liés aux dettes en USD du groupe, afin de compenser l'exposition aux risques de change sur ces dettes. Tous les contrats de change à terme arrivent à échéance dans un délai de trois mois suivant la clôture de l'exercice, avec un renouvellement périodique jusqu'à la date d'échéance des emprunts libellés en dollars U.S.

En octobre 2009, la désignation des instruments de couverture des emprunts libellés en dollars U.S. a pris fin. Conformément à la solution retenue avant octobre 2008, les emprunts en USD ont été à nouveau utilisés pour couvrir le portefeuille d'investissements nets.

Portefeuille en USD	A moins d'un an millions d'USD	Entre 1 et 5 ans millions d'USD	Au-delà de 5 ans millions d'USD	Total millions d'USD
Au 31 décembre 2009 :				
Exposition aux risques associés aux dettes en USD :				
Emprunts externes	241,7	–	–	241,7
Emprunt auprès des investisseurs institutionnels	57,1	581,8	189,6	828,5
Total	298,8	581,8	189,6	1 070,2

Instruments de couverture :				
Contrats de change à terme	–	–	–	–
Taux de couverture				0 %

Au 31 décembre 2008 :				
Exposition aux risques associés aux dettes en USD :				
Emprunts bilatéraux	360,0	–	–	360,0
Emprunt auprès des investisseurs institutionnels	57,1	536,4	292,2	885,7
Total	417,1	536,4	292,2	1 245,7

Instruments de couverture :				
Contrats de change à terme	1 245,0	–	–	1 245,0
Taux de couverture				100 %

Au 31 décembre 2008, un montant de 34,7 millions d'euros était inscrit au passif parmi les « Instruments financiers dérivés » au titre de cette couverture de flux de trésorerie. En 2008, les profits ou les pertes liés à l'évaluation des contrats de change à terme étaient comptabilisés par le biais du compte de résultat afin de compenser tout écart de conversion des dettes figurant au bilan. La partie inefficace de cette relation de couverture était nulle en 2008.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition du groupe au risque de variation des taux d'intérêt du marché est liée pour l'essentiel à ses emprunts à taux variable. Le groupe suit attentivement la répartition entre ses dettes à taux fixe et ses dettes à taux variable, et il l'ajuste périodiquement en fonction des conditions du marché. Le groupe a également recours à des swaps de taux d'intérêt afin de gérer cette combinaison. Les caractéristiques des instruments dérivés de couverture sont négociées de façon à les aligner sur celles de l'élément couvert et à maximiser l'efficacité de la couverture.

Le tableau ci-dessous récapitule le montant nominal des emprunts du groupe, répartis entre emprunts à taux fixe et emprunts à taux variable.

	A taux fixe millions d'euros	A taux variable millions d'euros	Total millions d'euros
Avant prise en compte de l'incidence des swaps de taux d'intérêt :			
Emprunts au 31 décembre 2009	2 943,2	942,8	3 886,0
Emprunts au 31 décembre 2008	2 007,0	1 911,0	3 918,0
Après prise en compte de l'incidence des swaps de taux d'intérêt :			
Emprunts au 31 décembre 2009	3 559,8	326,2	3 886,0
Emprunts au 31 décembre 2008	2 629,0	1 289,0	3 918,0

Au cours de l'exercice, le groupe a remboursé l'Eurobond à taux variable de 300 millions d'euros (2008 : Eurobond de 500 millions d'euros) ainsi que deux tranches de l'emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains : 57,1 millions de dollars U.S. et 4 millions de livres sterling (2008 : 57,1 millions de dollars U.S. et 4 millions de livres sterling), deux emprunts à taux fixe. Le groupe a émis un Eurobond à taux fixe de 650 millions d'euros, a lancé un emprunt de 150 millions d'euros dans le cadre d'un placement privé et a obtenu un financement à taux fixe de 200 millions d'euros auprès de la Banque Européenne d'Investissement.

Le taux d'intérêt moyen pondéré ressort à 4,83 % en 2009 (2008 : 5,05 %).

Couvertures de juste valeur

En 2009, le groupe n'a eu recours à aucune couverture de juste valeur.

En 2008, le groupe détenait deux swaps de taux d'intérêt arrivant à échéance d'un montant notionnel global de 500 millions d'euros. Aux termes de ces contrats, le groupe recevait un taux d'intérêt fixe de 4,5 % par an et payait un taux variable trimestriel égal à l'EURIBOR trois mois plus une marge sur le montant notionnel. Ces swaps ont permis de couvrir le risque de variations de juste valeur liées aux taux d'intérêt de l'Eurobond 2008 de 500 millions d'euros. L'Eurobond et les swaps présentaient les mêmes caractéristiques spécifiques en ce qui concerne le montant notionnel, le taux d'intérêt et la date d'échéance fixée à novembre 2008.

Couvertures des flux de trésorerie liés aux engagements contractés au titre des intérêts sur les facilités de crédit multidevises bilatérales, le prêt syndiqué 2012 et l'emprunt bilatéral 2010 émis dans le cadre du programme EMTN

Aux 31 décembre 2009 et 2008, le groupe détenait quatre swaps de taux d'intérêt qui ont été désignés comme instruments de couverture des charges d'intérêts futures attendues sur un montant total de 350 millions d'euros au titre du prêt syndiqué et sur un montant de 100 millions d'euros au titre des facilités de crédit multidevises bilatérales – ces deux instruments correspondant à des dettes à taux variable.

Au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008, le groupe détenait quatre swaps de taux d'intérêt qui ont été désignés comme instruments de couverture des charges d'intérêts futures attendues sur des facilités de crédit multidevises bilatérales d'un montant de 240 millions d'USD correspondant à des dettes à taux variable. En mai 2009, le prêt syndiqué multidevises 2010 a été remplacé par le prêt syndiqué 2012 libellé en euros.

Les couvertures de flux de trésorerie des charges d'intérêts futures attendues en 2010 ont été jugées très efficaces et, au 31 décembre 2009, une perte nette latente de 14,6 millions d'euros (2008 : perte nette latente de 19,7 millions d'euros), nette d'un impôt différé de 6,1 millions d'euros (2008 : 8,1 millions d'euros), est comprise dans les capitaux propres au titre de ces instruments de couverture. La partie inefficace de cette relation de couverture était nulle au 31 décembre 2009.

Les échéances prévisionnelles des flux de trésorerie liés aux paiements d'intérêts courus sur les facilités de crédit multidevises bilatérales, sur les prêts syndiqués et sur l'emprunt bilatéral 2010 émis au titre du programme EMTN sont présentées ci-dessous.

Facilité multidevises bilatérale (tirages en USD)	A moins d'un an millions d'USD	Entre 1 et 5 ans millions d'USD	Au-delà de 5 ans millions d'USD	Total millions d'USD
Au 31 décembre 2009 :				
Sorties de trésorerie liées aux paiements d'intérêts (variable)	(1,0)	–	–	(1,0)
Entrées de trésorerie liées au swap de taux d'intérêt (variable)	1,9	9,6	–	11,5
Sorties de trésorerie liées au swap de taux d'intérêt (fixe)	(12,4)	(21,7)	–	(34,1)
Total	(11,5)	(12,1)	–	(23,6)
Au 31 décembre 2008 :				
Sorties de trésorerie liées aux paiements d'intérêts (variable)	(5,8)	(1,8)	–	(7,6)
Entrées de trésorerie liées au swap de taux d'intérêt (variable)	5,2	1,5	–	6,7
Sorties de trésorerie liées au swap de taux d'intérêt (fixe)	(12,4)	(4,9)	–	(17,3)
Total	(13,0)	(5,2)	–	(18,2)

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés Suite
31 décembre 2009

Facilité multidevises bilatérale (tirages en euros), prêt syndiqué 2012 et emprunt bilatéral 2010 émis au titre du programme EMTN	A moins d'un an millions d'euros	Entre 1 et 5 ans millions d'euros	Au-delà de 5 ans millions d'euros	Total millions d'euros
Au 31 décembre 2009 :				
Sorties de trésorerie liées aux paiements d'intérêts (variable)	(14,2)	(25,2)	–	(39,4)
Entrées de trésorerie liées au swap de taux d'intérêt (variable)	3,3	–	–	3,3
Sorties de trésorerie liées au swap de taux d'intérêt (fixe)	(12,8)	–	–	(12,8)
Total	(23,7)	(25,2)	–	(48,9)

Au 31 décembre 2008 :				
Sorties de trésorerie liées aux paiements d'intérêts (variable)	(21,6)	(8,7)	–	(30,3)
Entrées de trésorerie liées au swap de taux d'intérêt (variable)	18,9	7,0	–	25,9
Sorties de trésorerie liées au swap de taux d'intérêt (fixe)	(19,1)	(12,9)	–	(32,0)
Total	(21,8)	(14,6)	–	(36,4)

Compte tenu des conditions du marché, le groupe n'envisage pas actuellement de conclure une nouvelle opération de couverture à l'échéance du swap de taux d'intérêt en vigueur.

Le tableau ci-après montre la sensibilité du résultat avant impôt du groupe à des variations réalistes des taux d'intérêt affectant la charge d'intérêts afférente aux emprunts à taux variable (les emprunts à taux variable échangés contre des emprunts à taux fixe au moyen de swaps de taux d'intérêt ne sont pas pris en compte). Les autres variables sont toutes constantes. S'agissant de l'évolution des taux d'intérêt dans la zone euro, le groupe estime que l'on peut raisonnablement envisager une augmentation de 100 points de base ou une diminution de 25 points de base (2008 : une augmentation de 25 points de base ou une diminution de 100 points de base). Dans la zone dollar, le groupe estime qu'une baisse des taux d'intérêt en dessous des niveaux actuels n'est guère probable, mais qu'une augmentation de 150 points de base au maximum est possible (2008 : possibilité d'une augmentation de 50 points de base au maximum et aucune diminution possible).

Taux d'intérêt – USD	Emprunts à taux variable millions d'USD	Impact avant impôt de l'augmentation de taux millions d'USD	Impact avant impôt de la diminution de taux millions d'USD
Emprunts au 31 décembre 2009	1,7	–	–
Emprunts au 31 décembre 2008	120,0	(0,6)	–

Taux d'intérêt – euros	Emprunts à taux variable millions d'euros	Impact avant impôt de l'augmentation de taux millions d'euros	Impact avant impôt de la diminution de taux millions d'euros
Emprunts au 31 décembre 2009	325,0	(3,3)	0,8
Emprunts au 31 décembre 2008	1 203,0	(3,0)	12,0

Risque de crédit

Risque de crédit associé à la clientèle

Conformément à la politique du groupe, tous les clients qui sollicitent un crédit sont soumis à des contrôles de solvabilité. De plus, les soldes des comptes clients font l'objet d'un suivi régulier et, par conséquent, le risque de créances irrécouvrables est, de longue date, non significatif pour le groupe. La valeur comptable des créances nettes non provisionnées s'élève à 158,5 millions d'euros au 31 décembre 2009 (2008 : 199,3 millions d'euros). Les principaux clients du groupe sont d'importantes sociétés du secteur des médias et des administrations publiques, et le risque de crédit associé à ces contrats est jugé faible.

Ancienneté des créances clients nettes	Sans arriéré ni dépréciation millions d'euros	Moins d'un mois millions d'euros	Entre 2 et 3 mois millions d'euros	Plus de 3 mois millions d'euros	Total millions d'euros
2009	78,5	33,8	26,7	19,5	158,5
2008	102,8	43,2	33,3	20,0	199,3

Risque de crédit financier

S'agissant du risque de crédit associé aux actifs financiers (trésorerie et équivalents de trésorerie, actifs financiers détenus à des fins de transaction, prêts et instruments dérivés), le groupe est exposé au risque de crédit en cas de défaillance de la contrepartie, le risque maximum étant égal à la valeur comptable de ces instruments.

Sur le plan de la gestion de trésorerie, le risque de contrepartie est réduit par la mise en place de plusieurs dispositifs de mise en commun de la trésorerie, comptes de trésorerie et plateformes de paiement correspondantes avec diverses contreparties.

Pour atténuer le risque de contrepartie, le groupe ne traite qu'avec des institutions financières reconnues bénéficiant d'une cote de crédit appropriée, généralement supérieure ou égale à la notation « A ». Toutes les contreparties sont des institutions financières soumises aux règles et au contrôle des autorités fédérales de surveillance du secteur financier des pays concernés. Tous les risques de contrepartie sont analysés chaque trimestre. Par ailleurs, afin de réduire ce risque, le portefeuille est diversifié en ce qui concerne les principales contreparties de façon à garantir une relation équilibrée pour toutes les catégories de produits (instruments dérivés ainsi que dépôts).

Assurance en orbite de la flotte satellitaire

La politique du groupe consiste à retenir une partie du risque d'assurance en orbite de sa flotte de satellites.

Gestion du capital

L'objectif du groupe est d'obtenir et de conserver une cote de crédit « BBB stable » auprès de Standard & Poors et de Fitch, et « Baa2 » auprès de Moody's. Cette notation « valeur d'investissement » permet de conserver la confiance des investisseurs, des créanciers, des agences de notation et du marché.

Le groupe gère son capital et sa liquidité en fonction de l'évolution de la situation économique de façon à contenir le coût de l'endettement, à maintenir la confiance des investisseurs à un niveau élevé et à créer de la valeur ajoutée pour ses actionnaires.

Note 19 – Éléments non récurrents des programmes de satellites

Solaris

En 2007, SES ASTRA et Eutelsat ont créé l'entreprise commune Solaris Mobile Ltd, basée à Dublin, afin de proposer des services avancés de télévision mobile par satellite. Solaris, qui utilise des fréquences en bande S, a vocation à fournir des services de télévision, de vidéo et de radio, ainsi que des services de communication interactifs, vers des récepteurs portables multimédia et des réseaux d'ordinateurs.

Le 14 mai 2009, la Commission européenne a attribué à Solaris Mobile Ltd, sous réserve de certaines conditions, l'une des deux plages de bande passante de 15 MHz en bande S pour la couverture de l'Europe, l'autre plage étant allouée à Inmarsat.

Le 22 juin 2009, après avoir constaté une anomalie, Solaris a adressé à ses assureurs une déclaration de sinistre et une demande de remboursement intégral de la valeur assurée de la charge utile. Par voie de conséquence, la valeur comptable de la charge utile en bande S a été entièrement dépréciée dans les états financiers du groupe.

S'agissant de l'impact des événements ci-dessus sur les états financiers du groupe, SES a comptabilisé une charge de 66,9 millions d'euros au titre de la perte de valeur du satellite, en grande partie compensée par l'indemnité d'assurance de 66,5 millions d'euros reçue le 21 décembre 2009. La dotation aux amortissements des actifs corporels de l'exercice comprend un montant de 2,7 millions d'euros au titre des frais financiers capitalisés correspondants.

AMC-14

En raison d'une anomalie survenue lors de son lancement le 15 mars 2008, le satellite AMC-14 n'a pas atteint l'orbite géostationnaire prévue. La valeur comptable du satellite était entièrement assurée, une demande de remboursement intégral a été présentée et toutes les indemnités d'assurance ont été perçues avant la date de clôture de l'exercice. La valeur comptable du satellite était entièrement dépréciée en mars 2008. L'incidence de ce problème de lancement sur le résultat et les flux de trésorerie de l'exercice fait l'objet de mentions distinctes dans les états financiers concernés.

Les produits constatés au titre de la cessation du programme AMC-14, soit 130,3 millions d'euros, comprenaient 97,6 millions de remboursements d'assurance et 32,7 millions d'acomptes non remboursables versés par les clients.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés Suite
31 décembre 2009

Note 20 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2009 millions d'euros	2008 millions d'euros
Avoirs en banque et en caisse	242,0	144,2
Dépôts à court terme	44,6	291,3
	286,6	435,5

Les avoirs en banque portent intérêt à des taux variables en fonction des taux quotidiens en vigueur pour les dépôts bancaires. Les dépôts à court terme sont effectués pour des périodes allant d'un jour à trois mois selon les besoins de trésorerie immédiats du groupe. Ils portent intérêt aux taux en vigueur pour les dépôts à court terme.

Note 21 – Capitaux propres

Le capital social de la société s'élève à 624,4 millions d'euros (2008 : 624,4 millions d'euros). Il est composé d'actions de catégories A et B sans valeur nominale. Le rapprochement entre le nombre d'actions émises par catégorie d'actions à l'ouverture et à la clôture de l'exercice s'analyse comme suit :

	Actions de catégorie A	Actions de catégorie B	Total
Au 1er janvier 2009	332 985 130	166 492 565	499 477 695
Annulation d'actions de catégorie A et B	–	–	–
Au 31 décembre 2009	332 985 130	166 492 565	499 477 695

Les certificats de dépôt fiduciaire concernant les actions de catégorie A sont cotés à la Bourse de Luxembourg et sur Euronext Paris. Ces certificats de dépôt fiduciaire peuvent être négociés librement et sont convertibles en actions de catégorie A à tout moment au gré du titulaire, suivant les conditions fixées dans les statuts de la société et conformément aux conditions des certificats de dépôt fiduciaire.

Toutes les actions de catégorie B sont actuellement détenues par l'Etat luxembourgeois ou par des institutions publiques luxembourgeoises. Les dividendes versés au titre d'une action de catégorie B représentent 40 % du dividende versé au titre d'une action de catégorie A.

Tout actionnaire ou actionnaire potentiel qui envisage d'acquérir, par tout moyen, directement ou indirectement, plus de 20 %, 33 % ou 50 % des actions de la société (« le demandeur ») doit informer le président du Conseil d'administration de la société de cette intention. Le Président du Conseil d'administration informe aussitôt les pouvoirs publics du projet d'acquisition. Les pouvoirs publics peuvent s'opposer à l'acquisition envisagée dans un délai de trois mois à compter de cette information s'ils estiment que cette acquisition serait contraire à l'intérêt public. En l'absence d'opposition des pouvoirs publics, le Conseil d'administration convoque une assemblée extraordinaire des actionnaires qui peut décider à la majorité prévue à l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée, d'autoriser le demandeur à acquérir plus de 20 %, 33 % ou 50 % des actions. S'il est actionnaire de la société, le demandeur peut participer à l'assemblée générale et sera pris en compte pour le calcul du quorum, mais il ne peut pas prendre part au vote.

Avec l'accord de ses actionnaires, SES a acquis au titre des actions de catégorie A des certificats de dépôt fiduciaire qui sont destinés à être utilisés dans le cadre des plans d'options sur actions accordés aux cadres et salariés, ou à être annulés. Les certificats de dépôt fiduciaire détenus par la société à la clôture de l'exercice, dans le cadre des plans ou projets ci-dessus, sont présentés dans la suite. Ces certificats sont présentés au bilan comme des actions propres et sont évalués à leur coût historique pour le groupe.

	2009	2008
Nombre de certificats détenus au 31 décembre	7 928 510	8 806 195
Valeur comptable des certificats détenus (en millions d'euros)	98,5	108,4

Conformément aux prescriptions légales en vigueur au Luxembourg, 5 % au minimum du résultat net (statutaire) annuel est transféré à une réserve légale non distribuable. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10 % du capital social émis. Au 31 décembre 2009, un montant de 62,4 millions d'euros (2008 : 66,7 millions d'euros) est inclus dans les autres réserves. Les autres réserves comprennent un autre montant non distribuable de 363,5 millions d'euros (2008 : 301,5 millions d'euros).

Note 22 – Plans de rémunération fondés sur des actions

Le groupe gère quatre plans de rémunération fondés sur des actions qui sont décrits ci-après. Pour les plans 2, 3 et 4, le prix d'exercice à retenir est défini comme étant la moyenne du prix de marché des actions sous-jacentes à la date d'attribution.

1. « Plan IPO »

Le « plan IPO » est un plan de rémunération réglé en instruments de capitaux propres dont bénéficiaient les membres du personnel de SES ASTRA S.A. lors de son introduction à la Bourse de Luxembourg en 1998. Les membres du personnel ont reçu des options leur permettant d'acquérir des actions au prix fixe de 12,64 euros. En 2005, la période d'exercice de ce plan a été prorogée jusqu'au 30 juin 2013. Tous les droits d'options d'achat de ce type étaient acquis au 31 décembre 2005.

	2009	2008
Options en circulation à la clôture de l'exercice	961 241	975 321
Prix d'exercice moyen pondéré en euros	12,64	12,64

2. Plan d'attribution fondé sur l'appréciation du titre (« plan STAR »)

Le « plan STAR », initié en 2000, est un plan de rémunération en faveur des salariés non cadres de filiales dont le groupe détient le contrôle. Ce plan prévoit l'attribution aux salariés de droits à des rémunérations basés sur l'appréciation du cours de l'action par rapport au prix d'exercice. Les droits attribués au titre du plan STAR s'acquièrent par tiers sur une période de trois ans, la période d'exercice étant de deux ans, une fois les droits acquis.

Jusqu'à 2005, le « plan STAR » était structuré comme un plan de rémunération réglé en numéraire. Les options attribuées avant 2006 et non exercées sont présentées ci-dessous :

	2009	2008
Options en circulation à la clôture de l'exercice	185 615	455 919
Prix d'exercice moyen pondéré en euros	10,64	8,96

En 2006, le « plan STAR » a été transformé en plan de rémunération réglé en instruments de capitaux propres. Les options attribuées depuis 2006 et non exercées sont présentées ci-dessous :

	2009	2008
Options en circulation à la clôture de l'exercice	3 007 608	2 204 934
Prix d'exercice moyen pondéré en euros	14,12	14,31

3. Plan d'intéressement en faveur des cadres (« plan EICP »)

Le « plan EICP » a été initié en 2002 en faveur des cadres du groupe. Selon ce plan, les options sont attribuées avec effet au 1er janvier. Un quart des droits s'acquiert à chaque date anniversaire de l'attribution initiale. Une fois les droits acquis, les options peuvent être exercées jusqu'au dixième anniversaire de l'attribution initiale.

	2009	2008
Options en circulation à la clôture de l'exercice	7 460 008	6 715 506
Prix d'exercice moyen pondéré en euros	13,02	12,63

4. Plan d'intéressement à long terme (« programme LTI »)

Le « programme LTI », initié en 2005, est également destiné aux cadres et aux cadres dirigeants du groupe. Jusqu'à la fin de 2008, des actions spécifiques étaient allouées aux cadres le 1er juillet dans le cadre de ce programme, les droits à ces actions étant acquis lors du troisième anniversaire de l'attribution. Les cadres dirigeants pouvaient en outre recevoir des actions de performance, dont l'attribution dépendait de la réalisation de critères de performance définis. Lorsque ces critères étaient remplis, les droits aux actions s'acquerraient lors du troisième anniversaire de l'attribution initiale. Depuis le 1er janvier 2009, ces actions spécifiques et ces actions de performances sont attribuées à la fois aux cadres dirigeants et aux autres cadres.

	2009	2008
Actions spécifiques et actions de performance attribuées à la clôture de l'exercice	1 064 315	697 311
Juste valeur moyenne pondérée en euros	12,74	13,09

La juste valeur des options d'achat d'actions est estimée à la date d'attribution à l'aide d'un modèle binomial de valorisation des options, en tenant compte des conditions d'attribution des options. Le tableau ci-dessous indique la valeur moyenne des données utilisées dans le cadre de ce modèle pour les exercices clos les 31 décembre 2009 et 2008.

	2009	2008
Rendement par action (en %)	6,18	3,61
Volatilité estimée (en %)	33,20	27,83
Volatilité historique (en %)	33,20	27,83
Taux d'intérêt sans risque (en %)	2,81	4,24
Durée de vie attendue des options (en années)	5	5
Prix moyen pondéré de l'action (en euros)	14,2	15,2

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés Suite
31 décembre 2009

La durée de vie estimée des options est déterminée à partir de données historiques et n'est pas nécessairement représentative des conditions dans lesquelles les options seront exercées. La volatilité estimée repose sur l'hypothèse selon laquelle la volatilité historique est représentative des tendances futures, qui peuvent correspondre ou non au résultat effectif.

La juste valeur des options réglées en numéraire est évaluée à la date d'attribution à l'aide d'un modèle binomial de valorisation des options qui tient compte des conditions d'attribution de ces instruments. Les services reçus, ainsi qu'un passif au titre de leur paiement, sont comptabilisés sur la période prévisionnelle d'acquisition des droits. Le passif est réévalué à chaque date de reporting jusqu'à son règlement, les variations de juste valeur étant constatées au compte de résultat.

La valeur comptable du passif relatif aux options réglées en numéraire est de 0,8 million d'euros au 31 décembre 2009 (2008 : 2,3 millions d'euros). La charge totale de l'exercice au titre des plans de rémunération fondés sur des actions s'élève à 5,8 millions d'euros (2008 : 1,8 million d'euros).

Note 23 – Emprunts obligataires et dettes envers des établissements de crédit

Aux 31 décembre 2009 et 2008, les emprunts obligataires et dettes envers des établissements de crédit du groupe se présentent comme suit :

	Taux d'intérêt effectif	Echéance	Montants non échus 2009 millions d'euros	Montants non échus 2008 millions d'euros
Non courants				
Emprunts auprès d'investisseurs institutionnels américains				
Série A, 400 millions USD	5,74 %	septembre 2013	117,4	161,9
Série B, 513 millions USD	5,82 %	septembre 2015	356,1	367,4
Série C, 87 millions USD	5,63 %	septembre 2015	60,4	62,9
Série D, 28 millions GBP	5,63 %	septembre 2013	13,5	16,8
Emprunt 2016 (150 millions d'euros) émis au titre du programme EMTN	5,05 %	août 2016	148,6	–
Eurobond 2011 (650 millions d'euros)	4,00 %	mars 2011	649,1	649,1
Eurobond 2013 (500 millions d'euros)	4,375 %	octobre 2013	500,0	499,8
Eurobond 2014 (650 millions d'euros)	4,875 %	juillet 2014	643,0	–
Facilités de crédit multidevises bilatérales	EURIBOR/LIBOR + 0,265 %	mai 2010	–	1 046,2
Facilité de crédit bilatérale (100 millions d'euros) émise au titre du programme EMTN	EURIBOR + 0,6 %	octobre 2010	–	100,0
Prêt syndiqué 2012	EURIBOR + 2,35 %	avril 2012	594,6	–
Banque européenne d'investissement (200 millions d'euros)	3,618 %	mai 2017	200,0	–
Emprunt allemand (100 millions d'euros) non coté	5,75 %	novembre 2012	99,5	99,5
Emprunt allemand (100 millions d'euros) non coté	6,00 %	novembre 2012	99,4	99,4
Prêt syndiqué 2010	EURIBOR + 0,6 %	octobre 2010	–	373,0
			3 481,6	3 476,0
Courants				
Emprunts auprès d'investisseurs institutionnels américains				
Série A, 400 millions USD	5,74 %	septembre 2010	39,6	41,1
Série D, 28 millions GBP	5,63 %	septembre 2010	4,5	4,2
Facilités de crédit multidevises bilatérales	EURIBOR/LIBOR + 0,275 %	février 2010	91,4	–
Facilité de crédit bilatérale (100 millions d'euros) émise au titre du programme EMTN	EURIBOR + 0,6 %	octobre 2010	100,0	–
Eurobond 2009 (300 millions d'euros)	EURIBOR + 0,25 %	octobre 2009	–	300,0
Billets de trésorerie (55 millions d'euros)	0,605 %	février 2010	55,0	–
Prêts confirmés	2,1225 %	février 2010	48,6	–
Prêts non-confirmés	2,1225 %	février 2010	27,8	90,0
			366,9	435,3

Emprunts auprès d'investisseurs institutionnels américains

Le 30 septembre 2003, le groupe a émis sur le marché américain des investisseurs institutionnels quatre séries de billets de trésorerie non garantis s'élevant à 1 000,0 millions d'USD et à 28,0 millions de GBP. Ces billets sont émis en différentes séries, comme suit :

1. Série A – 400,0 millions de dollars U.S. en billets de trésorerie à 5,29 % échéant en septembre 2013, remboursables à compter de septembre 2007.
2. Série B – 513,0 millions de dollars U.S. en billets de trésorerie à 5,83 % échéant en septembre 2015, remboursables à compter de septembre 2011.
3. Série C – 87,0 millions de dollars U.S. en billets de trésorerie à 5,93 % échéant en septembre 2015.
4. Série D – 28,0 millions de livres sterling en billets de trésorerie à 5,63 % échéant en septembre 2013, remboursables à compter de septembre 2007.

Le groupe verse des intérêts semestriels sur ces quatre séries. SES s'est engagé, dans le cadre de l'emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains, à remplir un certain nombre d'engagements financiers qui impliquent le maintien de certains ratios financiers dans des limites convenues afin de fournir une garantie suffisante aux bailleurs de fonds. L'engagement que la direction suit de plus près est celui concernant le maintien du ratio endettement/EBITDA à un niveau inférieur ou égal à 3,5.

Programme EMTN (European Medium-Term Note Programme)

Le 6 décembre 2005, SES a mis en place un programme d'émission d'obligations en euros à moyen terme (European Medium-Term Note ou « EMTN ») de 2 000 millions d'euros, permettant à SES ou à SES Global-Americas Holdings GP de procéder à des émissions en fonction des besoins à concurrence d'un plafond global de 2 000 millions d'euros. En mai 2007, ce programme a été porté à un montant de 4 000 millions d'euros. Le 15 octobre 2009, ce programme a été prorogé d'un an. Au 31 décembre 2009, SES avait émis des obligations pour un montant de 2 050 millions d'euros (2008 : 1 550 millions d'euros) au titre de ce programme, avec des échéances allant de 2010 à 2016.

Remboursement de l'Eurobond de 300 millions d'euros

Le 20 octobre 2006, SES a émis un emprunt en euros à taux variable d'un montant nominal de 300 millions d'euros avec un coupon variable correspondant à l'EURIBOR 3 mois majoré d'une marge de 0,25 %. Cet emprunt a été remboursé à sa date d'échéance, soit le 19 octobre 2009.

Emission d'un Eurobond de 650 millions d'euros

Le 30 juin 2009, SES a lancé une émission de 650 millions d'euros dans le cadre de son programme EMTN (European Medium-Term Note). Cette émission, d'une durée de cinq ans à compter du 9 juillet 2009, porte intérêt au taux fixe de 4,875 %.

Emprunt de 150 millions d'euros – Programme EMTN

Le 13 juillet 2009, SES a lancé un emprunt portant sur 150 millions d'euros dans le cadre de son programme EMTN (European Medium-Term Note) avec Deutsche Bank. Cet emprunt, d'une durée de sept ans à partir du 5 août 2009, porte intérêt au taux fixe de 5,05 %.

Financement de 200 millions d'euros de la Banque Européenne d'Investissement

Le 21 avril 2009, SES a signé avec la Banque Européenne d'Investissement un accord de financement portant sur les investissements réalisés par le groupe dans certains projets de satellites. Ce prêt porte intérêt au taux fixe de 3,618 %. Son remboursement s'effectuera en six paiements annuels échelonnés entre mai 2012 et mai 2017.

Prêt syndiqué 2012

En avril 2009, SES a obtenu un nouveau prêt syndiqué à échéance 2012 auprès d'un consortium de 24 banques. Le montant de ce prêt, fixé à 2 000 millions d'euros pour la première année, sera ramené à 1 750 millions d'euros au cours de la deuxième année et à 1 000 millions d'euros au cours de la troisième année. Les marges seront de 235, 250 et 275 points de base sur l'EURIBOR à trois mois ou à six mois au cours des première, deuxième et troisième années respectivement, selon la durée du tirage et la cote de crédit du groupe.

Facilités de crédit multidevises bilatérales

Au 31 décembre 2009, SES disposait de facilités de crédit renouvelables multidevises, bilatérales et non garanties, mises en place avec une banque pour un montant total de 100,0 millions d'euros (2008 : 11 banques pour un montant de 1 075 millions d'euros), dont 91,4 millions d'euros étaient utilisés à la fin de l'année (2008 : 1 046,2 millions d'euros). Ces facilités bilatérales peuvent être utilisées par SES et par SES Global-Americas Holdings GP. La marge est de 275 points de base sur le LIBOR ou EURIBOR, selon la durée et la devise du tirage.

Programme de billets de trésorerie

Le 25 octobre 2005, SES a mis en place un programme de titres de créance négociables de 500,0 millions d'euros sur le marché français. Dans le cadre de ce programme, la société a émis des billets de trésorerie conformément aux articles L.213-1 à L.213-4 du Code Monétaire et Financier Français, au décret n° 92.137 du 13 février 1992 et à tous les règlements y afférents. L'encours maximum de billets de trésorerie susceptibles d'être émis au titre de ce programme est égal à 500 millions d'euros, ou à la contre-valeur de ce montant à la date d'émission en cas d'émission dans toute autre monnaie autorisée. Le 31 août 2009, ce programme a été prorogé d'un an. Au 31 décembre 2009, l'encours des emprunts contractés au titre de ce programme s'élève à 55 millions d'euros (2008 : encours nul), portant intérêt au taux fixe de 0,605 %.

Emprunt obligataire allemand de 200 millions d'euros

Le 21 mai 2008, le groupe a également conclu un accord aux fins d'une émission de 200 millions d'euros répartie en deux tranches égales sur le marché obligataire allemand (« Schuldschein »). L'accord relatif à la première tranche a été signé le 30 mai 2008 et les tirages correspondants ont eu lieu en juin 2008, à un taux fixe de 5,75 %. L'accord concernant la deuxième tranche a été signé le 14 juillet 2008, et les tirages ont eu lieu en juillet 2008, à un taux fixe de 6,0 %. Cet emprunt porte intérêts à taux fixe et arrivera à échéance en novembre 2012.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés Suite
31 décembre 2009

Note 24 – Provisions et produits constatés d'avance

	Provisions millions d'euros	Produits constatés d'avance millions d'euros	Total millions d'euros
Au 1er janvier 2009	65,1	279,3	344,4
Augmentation des provisions	23,6	–	23,6
Diminution des provisions	(22,2)	–	(22,2)
Variation des produits constatés d'avance	–	(29,2)	(29,2)
Effets des variations de change	(1,2)	(4,1)	(5,3)
Au 31 décembre 2009	65,3	246,0	311,3

	Provisions millions d'euros	Produits constatés d'avance millions d'euros	Total millions d'euros
Au 1er janvier 2008	74,6	260,6	335,2
Augmentation des provisions	8,5	–	8,5
Diminution des provisions	(19,4)	–	(19,4)
Variation des produits constatés d'avance	–	9,9	9,9
Effets des variations de change	1,4	8,8	10,2
Au 31 décembre 2008	65,1	279,3	344,4

Les provisions concernent principalement des impôts retenus à la source, les régimes d'avantages postérieurs au départ en retraite et d'autres éléments liés à l'activité.

Le groupe octroie des prestations de retraite aux membres de son personnel, généralement dans le cadre de régimes à contributions définies. Il existe au sein du groupe un régime de retraite à prestations définies pour lequel une évaluation actuarielle a été réalisée, et une provision correspondante de 14 millions d'euros (2008 : 12,9 millions d'euros) figure dans les comptes consolidés.

Certains salariés de SES AMERICOM et de SES ENGINEERING (Etats-Unis) bénéficient d'un programme de prestations de santé postérieur au départ en retraite couvert par une assurance externe. Au 31 décembre 2009, des primes à payer de 8,7 millions d'euros (2008 : 7,9 millions d'euros) sont rapportées sous cette rubrique.

Les contributions aux régimes de retraite du groupe s'élèvent à 7,3 millions d'euros au titre de 2009 (2008 : 7,1 millions d'euros).

Note 25 – Fournisseurs et autres dettes

	2009 millions d'euros	2008 millions d'euros
Fournisseurs	93,9	217,2
Paielements reçus d'avance	61,6	77,3
Intérêts courus sur emprunts	62,7	53,9
Dettes envers le personnel	23,9	17,7
Dettes fiscales (hors impôt sur le résultat)	5,4	4,7
Autres dettes	98,1	89,7
Total	345,6	460,5

Note 26 – Engagements et passifs éventuels

Engagements d'investissement

Les engagements contractés par le groupe au titre des dépenses d'investissement s'élèvent à 1 122,5 millions d'euros au 31 décembre 2009 (2008 : 996,7 millions d'euros). Ces engagements concernent pour une large part l'acquisition et le lancement de satellites futurs afin d'assurer la croissance et le remplacement de la flotte de satellites du groupe, ainsi que l'extension nécessaire des équipements au sol et des installations de contrôle y relatifs. En cas de résiliation anticipée de ces contrats, le groupe est contractuellement redevable de pénalités financières.

Engagements au titre des contrats de location simple

Les loyers minimum à verser en vertu des contrats de location simple non résiliables s'analysent comme suit au 31 décembre :

	2009 millions d'euros	2008 millions d'euros
A moins d'un an	9,7	10,1
Entre un et cinq ans	20,8	19,7
A plus de cinq ans	6,3	2,8
Total	36,8	32,6

Engagements au titre des contrats de location de répéteurs

Le groupe a conclu des contrats de location de répéteurs avec des fournisseurs tiers pour une durée maximum de huit ans. Au 31 décembre, les engagements qui en découlent s'analysent comme suit :

	2009 millions d'euros	2008 millions d'euros
A moins d'un an	59,2	46,9
Entre un et cinq ans	106,2	140,6
A plus de cinq ans	2,0	2,3
Total	167,4	189,8

Litiges

Aucun litige significatif à l'encontre du groupe n'était en cours au 31 décembre 2009.

Garanties

Au 31 décembre 2009, les garanties bancaires non échues du groupe s'élevaient à 10,5 millions d'euros (2008 : 11,3 millions d'euros). Celles-ci sont liées aux garanties de performance dans le cadre des services d'exploitation des satellites.

Restrictions concernant l'utilisation des avoirs en banque

A la clôture de l'exercice, le solde des avoirs en banque faisant l'objet de restrictions était nul (2008 : néant).

Note 27 – Informations relatives aux parties liées

L'Etat luxembourgeois détient une participation directe avec droit de vote de 11,58 % dans la société, ainsi que deux participations indirectes, de 10,88 % chacune, par l'intermédiaire de deux banques publiques, la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat et la Société Nationale de Crédit et d'Investissement. Ces participations correspondent aux actions de catégorie B de la société, qui sont décrites de façon plus détaillée dans la Note 21.

Le montant total des émoluments versés en 2009 aux administrateurs pour leur participation aux réunions du Conseil d'administration et de divers comités s'élève à 1,3 million d'euros (2008 : 1,2 million d'euros). Ces émoluments se composent d'une portion fixe et d'une portion variable, la portion variable étant déterminée en fonction de la participation aux réunions du Conseil d'administration et de divers comités.

Aucune autre transaction significative n'a été conclue avec des parties liées.

Les cadres dirigeants du groupe (définis comme appartenant au Comité exécutif) ont reçu les avantages suivants :

	2009 millions d'euros	2008 millions d'euros
Rémunérations primes comprises	4,1	5,0
Prestations de retraite	0,5	0,5
Rémunérations en actions	1,4	2,1
Autres avantages	0,1	0,8
Total	6,1	8,4

Le nombre total d'instruments de paiement fondés sur des actions alloués aux cadres dirigeants était de 1 614 155 au 31 décembre 2009 (2008 : 1 726 360).

Note 28 – Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est survenu après la clôture de l'exercice.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés Suite
31 décembre 2009

Note 29 – Filiales consolidées, co-entreprises et sociétés mises en équivalence

Les comptes consolidés comprennent les comptes des filiales, co-entreprises et sociétés mises en équivalence énumérées ci-dessous :

	Pourcentage d'intérêt (%) 2009	Pourcentage d'intérêt (%) 2008	Méthode de consolidation
Détenues directement par SES :			
SES ASTRA S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES GLOBAL-Americas Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES GLOBAL Americas Holdings General Partnership, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES GLOBAL-Americas Finance Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES GLOBAL Africa S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES Participations S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES GLOBAL Gibraltar Ltd, Gibraltar	100,00	100,00	Intégration globale
SES Finance S.à r.l., Suisse	100,00	100,00	Intégration globale
Betzdorf Holdings Ltd, Irlande	–	100,00	Intégration globale
SES Holdings (Netherlands) B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
SES ASTRA Services Europe S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES Latin America S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES Belgium S.p.r.l., Belgique	100,00	–	Intégration globale
Détenues via SES ASTRA Services Europe S.A., Luxembourg :			
Glocom (Communications and Images) Limited (île de Man)	75,00	51,00	Intégration globale
SES ASTRA TechCom S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES ASTRA TechCom Belgium S.A., Belgique	100,00	100,00	Intégration globale
Astralis S.A., Luxembourg	51,00	51,00	Intégration globale
SES GLOBAL Europe Subsidiary 2 GmbH, Allemagne	–	100,00	Intégration globale
ASTRA Broadband Services S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES Digital Distribution Services AG, Suisse	100,00	100,00	Intégration globale
SES Digital Distribution Services S.à r.l., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
Redu Operations Services S.A., Belgique	48,00	48,00	Mise en équivalence
Redu Space Services S.A., Belgique	52,00	52,00	Intégration globale
HD Plus GmbH, Allemagne (anciennement Entavio GmbH)	100,00	100,00	Intégration globale
SES ASTRA Real Estate (Betzdorf) S.A. (anciennement SES Capital Luxembourg S.A.), Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES Capital Belgium S.A., Belgique	100,00	100,00	Intégration globale
ND SatCom GmbH, Allemagne	100,00	100,00	Intégration globale
ND SatCom Defence GmbH, Allemagne	100,00	100,00	Intégration globale
ND SatCom Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
ND SatCom Managed Networks GmbH, Allemagne	100,00	100,00	Intégration globale
ND Satcom FZE, (Emirats arabes unis)	100,00	100,00	Intégration globale
ND SatCom Satellite Comm. Systems (Beijing) Co. Ltd, Chine	100,00	100,00	Intégration globale
Bosphocom Ltd, Turquie	80,00	80,00	Intégration globale
ND SatCom Grintex Communications Ltd, Inde	25,00	25,00	Mise en équivalence
ND SatCom o.o.o., Russie	100,00	100,00	Intégration globale
Milsat Services GmbH, Allemagne	25,10	25,10	Mise en équivalence
ASTRA Platform Services GmbH, Allemagne	100,00	100,00	Intégration globale
5cast GmbH, Allemagne	51,00	51,00	Intégration globale
SES Digital Distribution Services GmbH, Allemagne	100,00	100,00	Intégration globale
Virtual Planet Group GmbH, Allemagne	90,00	90,00	Intégration globale
Détenues via ASTRA S.A. :			
ASTRA Deutschland GmbH, Allemagne	100,00	100,00	Intégration globale
ASTRA (UK) Ltd, Royaume-Uni	100,00	100,00	Intégration globale

	Pourcentage d'intérêt (%) 2009	Pourcentage d'intérêt (%) 2008	Méthode de consolidation
ASTRA Iberica S.A., Espagne	100,00	100,00	Intégration globale
ASTRA France S.A., France	100,00	100,00	Intégration globale
ASTRA (GB) Limited, Royaume-Uni	100,00	100,00	Intégration globale
ASTRA Benelux B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
SES ASTRA CEE Sp. z o.o, Pologne	100,00	100,00	Intégration globale
SES Engineering (Luxembourg) S.à r.l., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Investments S.à r.l, Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES SIRIUS AB, Suède	90,00	90,00	Intégration globale
Sirius Satellite Services SIA, Lettonie	90,00	90,00	Intégration globale
SES SIRIUS Ukraine, Ukraine	90,00	90,00	Intégration globale
SES ASTRA 1KR S.à r.l., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES ASTRA 1L S.à r.l., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES ASTRA 1M S.à r.l., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES ASTRA 3B S.à r.l., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES ASTRA 5B S.à r.l., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES ASTRA 1N S.à r.l., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
Solaris Mobile Limited, Irlande	50,00	50,00	Intégration proportionnelle
SES ASTRA 2E, Luxembourg	100,00	–	Intégration globale
SES ASTRA 2F, Luxembourg	100,00	–	Intégration globale
SES ASTRA 2G, Luxembourg	100,00	–	Intégration globale
Détenues via SES Finance S.à r.l.:			
SES Re International (Bermuda) Ltd, Bermudes	100,00	100,00	Intégration globale
SES Satellite Leasing Ltd, île de Man	100,00	100,00	Intégration globale
Détenues via SES GLOBAL Africa S.A.:			
Accelon Ltd, Afrique du Sud	43,55	43,55	Mise en équivalence
SES Africa (Proprietary) Ltd, Afrique du Sud	100,00	100,00	Intégration globale
ODM (Proprietary) Ltd, Afrique du Sud	20,00	20,00	Mise en équivalence
Détenues via SES GLOBAL-Americas Inc.:			
SES AMERICOM, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM PAC, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
Worldsat LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
Communications Satellite Int. Marketing Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM International Holdings, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM Canada, Inc., Canada	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM (Brazil) Holdings, LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM do Brasil Servicos de Telecomunicacoes, Ltda, Brésil	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM (Singapore) Pty, Ltd, Singapour	100,00	100,00	Intégration globale
AMERICOM Government Services, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
Sistemas Satelitales de Mexico S. de R.L. de C.V., Mexique	49,00	49,00	Mise en équivalence
Socios Aguila S.de R.L de C.V., Mexique	49,00	49,00	Mise en équivalence
Columbia Communications Corporation, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
Columbia / WIGUSA Communications, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES Satellites International, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES Satellites (Gibraltar) Ltd, Gibraltar	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM Colorado, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-1 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-2 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés Suite
31 décembre 2009

	Pourcentage d'intérêt (%) 2009	Pourcentage d'intérêt (%) 2008	Méthode de consolidation
AMC-3 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-5 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-6 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-8 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-9 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-10 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-11 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM (Asia 1A) LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMERICOM Asia Pacific LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-12 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM California, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-4 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-7 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-15 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-16 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
Starsys Global Positioning Inc., Etats-Unis	80,00	80,00	Intégration globale
Ciel Satellite Holdings Inc., Canada	100,00	100,00	Intégration globale
Ciel Satellite Communications Inc., Canada	100,00	100,00	Intégration globale
Ciel Satellite Limited Partnership, Canada	70,00	70,00	Intégration proportionnelle
QuetzSat Directo, S. de R.L. de C.V., Mexique	49,00	49,00	Mise en équivalence
Safe Sat of New York Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES ENGINEERING (United States) Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-14 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
Northern Americas Satellite Venture, Inc., Canada	100,00	100,00	Intégration globale
HiWire LLC, Etats-Unis	50,00	50,00	Intégration proportionnelle
AGS Acquisition Corp., Etats-Unis	100,00	–	Intégration globale
Détenues via SES Latin America S.A. :			
QuetzSat S. de R.L. de C.V., Mexique	49,00	49,00	Mise en équivalence
Satellites Globales S. de R.L. de C.V., Mexique	49,00	49,00	Mise en équivalence
SES Satélites Directo Ltda, Brésil	100,00	100,00	Intégration globale
SES DTH do Brasil Ltda, Brésil	100,00	100,00	Intégration globale
SES GLOBAL South America Holding S.L., Espagne	100,00	100,00	Intégration globale
Détenues via SES Holdings (Netherlands) B.V. :			
New Skies Satellites Intermediate Holdings Ltd, Bermudes	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Investments Holding B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Holding B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Satellites B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Investments Ireland Unlimited, Irlande	100,00	100,00	Intégration globale
SES Holdings (Bermuda) Ltd, Bermudes	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Holdings Ireland Unlimited, Irlande	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Satellites Ireland Unlimited, Irlande	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Satellites, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Satellites de Mexico S.A. de C.V., Mexique	49,00	49,00	Mise en équivalence
New Skies Satellites Mar B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Satellites Ltda, Brésil	100,00	100,00	Intégration globale
Morharras B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Networks, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Networks (U.K.) Ltd, Royaume-Uni	100,00	100,00	Intégration globale
SES ENGINEERING (Netherlands) B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale

	Pourcentage d'intérêt (%) 2009	Pourcentage d'intérêt (%) 2008	Méthode de consolidation
New Skies Asset Holdings, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Carrier Services, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Satellites China B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
SES NEW SKIES Marketing B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Satellites, India B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Satellites Argentina B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Networks Australia B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Networks Australia Pty Ltd, Australie	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Satellites Australia Pty Ltd, Australie	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Satellites Licensee B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Satellites Singapore B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
NSS Latin America Holdings S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES GLOBAL-South Americas Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES Asia S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES Finance Services AG, Suisse	100,00	100,00	Intégration globale
O3b Networks Ltd, île de Jersey	25,15	–	Mise en équivalence
SES WORLD SKIES Singapore Pts Ltd, Singapour	100,00	–	Intégration globale
New Skies Satellites Collections Private Ltd, Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale

Comptes annuels de SES S.A.

Rapport du réviseur d'entreprises

Aux actionnaires de
SES Société Anonyme
Betzdorf

Rapport sur les comptes annuels

Conformément au mandat donné par l'assemblée générale annuelle des actionnaires du 2 avril 2009, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de SES, comprenant le bilan au 31 décembre 2009, ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et l'annexe contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'administration dans l'établissement et la présentation des comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du réviseur d'entreprises

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique ainsi que de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le réviseur d'entreprises prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de SES au 31 décembre 2009, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'administration, est en concordance avec les comptes annuels.

ERNST & YOUNG
Société Anonyme
Réviseur d'entreprises
Thierry BERTRAND
Luxembourg, le 11 février 2010

Actif	Note	2009 millions d'euros	2008 millions d'euros
Immobilisations incorporelles	3	0,1	0,1
Immobilisations corporelles	4		
Autres installations, outillage et mobilier		0,5	0,5
Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		2,1	2,0
		2,6	2,5
Immobilisations financières			
Parts dans des entreprises liées	5	8 302,1	8 332,4
Prêts à des entreprises liées	6	700,5	720,2
Titres ayant le caractère d'immobilisations	7	94,3	107,2
		9 096,9	9 159,8
Actif circulant			
Créances, dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an			
Créances sur des entreprises liées	8	758,3	1 561,1
Autres créances		2,4	1,2
Avoirs en banque		59,8	250,8
		820,5	1 813,1
Comptes de régularisation		36,9	4,5
Total actif		9 957,0	10 980,0
Passif			
Capitaux propres			
Capital souscrit	9	624,4	624,4
Primes d'émission		746,3	746,3
Réserve légale	10	62,4	66,7
Autres réserves	11	569,8	87,8
Résultats reportés		–	46,6
Résultat de l'exercice		16,5	694,9
		2 019,4	2 266,7
Dettes			
Dettes, dont la durée résiduelle est supérieure à un an			
Emprunts obligataires et billets de trésorerie	12	2 838,0	2 193,4
Dettes envers des établissements de crédit	13	820,0	1,421,2
Dettes envers des entreprises liées	14	–	287,4
		3 658,0	3 902,0
Dettes, dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an			
Emprunts obligataires et billets de trésorerie	12	210,4	355,4
Dettes envers des établissements de crédit	13	167,8	90,3
Dettes sur achats et prestations de services		0,7	1,7
Dettes envers des entreprises liées	14	3 804,9	4 268,6
Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale			
Dettes fiscales	15	26,2	39,1
Dettes au titre de la sécurité sociale		0,2	0,1
Autres dettes		69,4	56,1
		4 279,6	4 811,3
Total passif		9 957,0	10 980,0

Comptes annuels de SES S.A.

Compte de profits et pertes
Exercice clos le 31 décembre 2009

Charges	Note	2009 millions d'euros	2008 millions d'euros
Charges externes	17	36,3	25,8
Frais de personnel	16	12,7	10,3
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	3 et 4	0,2	0,7
Corrections de valeur sur actifs courants	8	45,2	–
Autres charges opérationnelles		3,5	3,0
Corrections de valeur sur immobilisations financières	7	1,6	3,3
Intérêts et charges assimilées			
concernant des entreprises liées		67,3	172,0
autres intérêts et charges assimilées	18	240,4	199,4
Impôts sur le résultat	15	(99,6)	(103,2)
Bénéfice de l'exercice		16,5	694,9
		324,1	1 006,2
Produits			
Montant net du chiffre d'affaires	17	24,9	11,0
Autres produits d'exploitation	19	5,9	4,5
Produits de participations provenant d'entreprises liées	20	253,4	916,2
Produit d'autres valeurs mobilières et de créances de l'actif immobilisé		5,7	17,1
Autres intérêts et produits assimilés			
provenant des entreprises liées		32,9	49,2
autres intérêts et produits assimilés	21	1,3	8,2
		324,1	1 006,2

Tableau de variation des capitaux propres
Exercice clos le 31 décembre 2009

	Capital souscrit millions d'euros	Primes d'émission millions d'euros	Réserve légal millions d'euros	Autres réserves millions d'euros	Résultats reportés millions d'euros	Résultat de l'exercice millions d'euros	Total millions d'euros
Solde en début d'exercice	624,4	746,3	66,7	87,8	46,6	694,9	2 266,7
Affectation du résultat	–	–	(4,3)	745,8	(46,6)	(694,9)	–
Distribution de dividendes	–	–	–	(263,8)	–	–	(263,8)
Bénéfice de l'exercice	–	–	–	–	–	16,5	16,5
Solde en fin d'exercice	624,4	746,3	62,4	569,8	–	16,5	2 019,4

Les notes jointes font partie intégrante des comptes.

Note 1 – Généralités

SES S.A. (précédemment SES GLOBAL S.A.) a été constituée le 16 mars 2001 pour une durée illimitée sous la forme d'une Société Anonyme en vertu de la législation du Grand-Duché de Luxembourg.

La société SES (« la société ») a pour objet de s'intéresser de façon générale aux médias électroniques et, plus particulièrement, d'être active dans le secteur des communications par satellites et de prendre des participations, directement ou indirectement, dans d'autres sociétés qui opèrent, de façon active, dans l'industrie des communications par satellites.

L'exercice comptable de la société débute le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

La société détient une participation de 99,94 % dans un partenariat, SES GLOBAL-Americas Holdings GP, dont les comptes sont intégrés dans ceux de la société à hauteur de la quote-part détenue dans le partenariat.

Note 2 – Résumé des méthodes comptables significatives

Conformément aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg, la société prépare des comptes consolidés.

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les principes comptables généralement acceptés et avec les réglementations en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg.

Frais d'établissement

Les frais d'établissement encourus dans le cadre de la constitution de la société, ainsi que les coûts liés aux augmentations du capital social, sont activés et amortis sur une période de cinq ans au plus.

Immobilisations incorporelles

Frais de développement :

Les frais de développement encourus sur un projet individuel sont activés quand leur recouvrabilité future peut raisonnablement être considérée comme assurée. Toute dépense activée est amortie sur la durée attendue des ventes futures relatives au projet.

Acomptes versés :

Les montants à payer au titre des frais de développement sont inscrits au bilan lorsqu'ils sont encourus. Ces frais sont transférés en immobilisations « en service » lorsque le projet est terminé et sont amortis à partir de cette date.

Immobilisations corporelles

Autres installations, outillage et mobilier :

Tous ces éléments sont amortis uniformément sur leur durée de vie estimée, qui est de dix ans au maximum.

Immobilisations corporelles en cours :

Les montants à payer dans le cadre de l'acquisition d'actifs sont inscrits au bilan lorsqu'ils sont facturés. A la date de mise en service de l'actif, ces coûts sont transférés en immobilisations « en service », et l'actif est amorti à partir de cette date.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées au bilan à leur coût d'acquisition. Si cette évaluation s'avère être excessive et la réduction de valeur permanente, ces actifs sont dépréciés et enregistrés à leur valeur recouvrable.

Coûts liés aux emprunts

Les coûts liés à l'obtention des emprunts sont capitalisés et enregistrés en comptes de régularisation. Ces coûts sont amortis sur les durées résiduelles estimées des emprunts en tenant compte de la stratégie de la société en matière de financement.

Comptes annuels de SES S.A.

Notes aux comptes Suite
31 décembre 2009

Dividendes

Les dividendes sont déclarés après l'approbation des comptes annuels. Par conséquent, les dividendes à payer sont enregistrés dans les comptes de l'exercice suivant. Les dividendes à recevoir de la part des entreprises liées sont enregistrés dans les produits de l'exercice au cours duquel ils ont été déclarés par la filiale.

Prêt convertible avec participation aux bénéfices

Les revenus des prêts convertibles avec participation aux bénéfices émis par la société sont calculés en fonction des bénéfices cumulés du bénéficiaire du prêt sur la durée de vie de celui-ci. Par conséquent, le droit de la société aux revenus n'est certain qu'à la date d'échéance du prêt. Les revenus sont donc comptabilisés en « Produits » à la date d'échéance finale du prêt convertible avec participation aux bénéfices.

Conversion des devises étrangères

La société tient sa comptabilité en euros (EUR), et les comptes annuels sont exprimés dans cette devise.

Les coûts des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles sont convertis au taux de change historique. Les dettes financières à long terme, qui sont couvertes par des instruments dérivés, sont converties au taux de change historique. Les soldes à long terme des comptes intragroupe sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture, sauf si la conversion ainsi effectuée génère un gain de change latent, auquel cas le taux de change historique est utilisé.

Les actifs et passifs courants libellés dans des devises étrangères sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les produits et les charges exprimés dans d'autres devises sont enregistrés sur la base du taux de change en vigueur à la date de transaction.

Les gains et les pertes de change découlant de l'application des principes ci-dessus sont enregistrés dans le compte de profits et pertes.

Instruments dérivés

La société a recours à des instruments financiers dérivés à des fins de couverture. Tous les instruments dérivés sont maintenus hors bilan. Les gains et les pertes réalisés lors du règlement de ces instruments sont enregistrés au compte de profits et pertes au même rythme que l'actif ou le passif couvert affecte le compte de profits et pertes.

Les primes versées/reçues sur instruments dérivés sont enregistrées au compte de profits et pertes sur la durée de l'instrument financier.

Montant net du chiffre d'affaires

Tous les montants reçus des clients au titre de contrats de location de capacités de transmission par satellite sont comptabilisés linéairement sur la durée de vie des contrats concernés à la juste valeur du prix perçu ou à recevoir. Les montants perçus d'avance sont inscrits au bilan dans les comptes de régularisation. Les montants à recevoir au titre de créances arriérées figurent dans les comptes clients.

Note 3 – Immobilisations incorporelles

	2009 millions d'euros	2008 millions d'euros
Coût au début de l'exercice	0,1	0,1
Acquisitions	–	–
Sorties d'actif	–	–
Coût à la fin de l'exercice	0,1	0,1
Corrections de valeur cumulées au début de l'exercice	–	–
Sorties d'actif	–	–
Corrections de valeur cumulées à la fin de l'exercice	–	–
Valeur nette comptable au début de l'exercice	0,1	0,1
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	0,1	0,1

Note 4 – Immobilisations corporelles

L'évolution des immobilisations corporelles au cours des exercices 2009 et 2008 s'analyse comme suit :

	Autres installations, outillage et mobiliier millions d'euros	Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours millions d'euros	Total 2009 millions d'euros	Total 2008 millions d'euros
Coût au début de l'exercice	2,8	2,0	4,8	3,0
Corrections de valeur cumulées au début de l'exercice	(2,3)	–	(2,3)	(1,6)
Valeur nette comptable au début de l'exercice	0,5	2,0	2,5	1,4
Mouvements de l'exercice				
Acquisitions	0,2	0,1	0,3	1,8
Corrections de valeur de l'exercice	(0,2)	–	(0,2)	(0,7)
Coût à la fin de l'exercice	3,0	2,1	5,1	4,8
Corrections de valeur cumulées à la fin de l'exercice	(2,5)	–	(2,5)	(2,3)
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	0,5	2,1	2,6	2,5

Note 5 – Parts dans des entreprises liées

	2009 millions d'euros	2008 millions d'euros
Coût au début de l'exercice	8 337,1	9 682,3
Acquisitions	215,6	180,2
Remboursement de l'investissement initial	–	(1 343,4)
Cessions	(245,9)	(182,0)
Coût à la fin de l'exercice	8 306,8	8 337,1
Corrections de valeur au début de l'exercice	(4,7)	(4,7)
Corrections de valeur de l'exercice	–	3,3
Reprise de corrections de valeur à la suite de cessions	–	(3,3)
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	(4,7)	(4,7)
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	8 302,1	8 332,4

Comptes annuels de SES S.A.

Notes aux comptes Suite
31 décembre 2009

Au 31 décembre 2009, la société détient les participations suivantes :

	Participation	Valeur nette comptable
SES ASTRA S.A., Betzdorf, Luxembourg	100 %	1 046,8
SES GLOBAL-Americas, Inc., Princeton, Etats-Unis	99,94 %	3 931,8
Astra Broadband Services S.A., Betzdorf, Luxembourg	0,01 %	–
SES GLOBAL Americas Finance Inc., Delaware, Etats-Unis	100 %	–
SES SIRIUS A.B., Stockholm, Suède	32,34 %	50,1
SES Participations S.A., Betzdorf, Luxembourg	100 %	206,8
SES GLOBAL Africa S.A., Betzdorf, Luxembourg	100 %	406,6
SES Finance S.à r.l., Suisse	100 %	1 426,7
SES Holdings (Netherlands) B.V., Pays-Bas	100 %	1 113,3
SES GLOBAL (Gibraltar) Ltd, Gibraltar	100 %	–
SES ASTRA Services Europe S.A., Betzdorf, Luxembourg	100 %	120,0
SES ASTRA TechCom Belgium S.A., Belgique	1 %	–
SES Latin America S.A., Betzdorf, Luxembourg	100 %	–
SES Belgium S.p.r.l., Belgique	99 %	–
		8 302,1

En mai 2009, SES a participé à une nouvelle augmentation de capital de SES Finance S.à r.l. par un apport en nature portant sur un prêt intragroupe conclu avec SES Satellite Leasing Limited pour un montant total de 300 millions d'USD (215,6 millions d'euros). Cet apport a pris effet à compter de janvier 2009.

En décembre 2009, SES Holdings Netherlands B.V. a décidé de réduire ses primes d'émission d'un montant de 369,4 millions d'USD (245,9 millions d'euros), ce qui s'est traduit par un remboursement de l'investissement initial.

En juin 2008, la société a souscrit à 142 921 600 actions nouvelles de SES ASTRA Services Europe S.A., d'une valeur nominale de 1,25 euro chacune, en apportant sa participation de 100 % dans le capital de SES Digital Distribution Services S.à r.l. La société a subi une perte de 3,3 millions d'euros sur cet apport.

En novembre 2008, SES ASTRA Services Europe S.A. a réduit son capital social sans annulation d'actions. Cette opération s'est traduite par le remboursement à la société d'un investissement initial de 98 millions d'euros.

Il a été décidé, lors d'une assemblée générale extraordinaire de SES ASTRA S.A. qui s'est tenue le 19 décembre 2008, de réduire le capital social de 100 millions d'euros, ce qui a entraîné le remboursement à la société d'un investissement initial de 722,1 millions d'euros.

Le 28 décembre 2008, SES GLOBAL-Americas Inc. a décidé de rembourser 523,3 millions d'euros de capital d'apport.

L'article 65, paragraphe (1) 2°, de la loi du 19 décembre 2002 relative au registre de commerce et des sociétés ainsi qu'à la comptabilité et aux comptes annuels des entreprises (la « loi ») requiert l'indication du montant des capitaux propres et du résultat du dernier exercice de chaque participation. Conformément à l'article 67, paragraphe 3, de la loi, ces informations détaillées ont été omises du fait que la société établit des comptes consolidés et que ces comptes consolidés, ainsi que le rapport annuel consolidé et le rapport du réviseur d'entreprises, ont été déposés auprès du registre de commerce et des sociétés du Luxembourg.

Note 6 – Prêts à des entreprises liées

Les prêts à des entreprises liées, qui s'élèvent à 700,5 millions d'euros (2008 : 720,2 millions d'euros), correspondent à des prêts convertibles avec participation aux bénéfices accordés à SES Finance S.à r.l.

Le 1er février 2007, SES a accordé un prêt convertible avec participation aux bénéfices d'un montant de 807,4 millions de dollars U.S. (2009 : 560,5 millions d'euros ; 2008 : 580,2 millions d'euros). Un nouveau prêt de 140,0 millions d'euros a été accordé le 28 novembre 2008.

Note 7 – Titres ayant le caractère d'immobilisations

	2009 millions d'euros	2008 millions d'euros
Coût au début de l'exercice	107,2	213,8
Corrections de valeur au début de l'exercice	–	–
Valeur nette comptable au début de l'exercice	107,2	213,8
Mouvements de l'exercice		
Achat de certificats de dépôt fiduciaire de la société et d'actions propres	–	336,8
Annulation d'actions propres (Note 9)	–	(436,8)
Titres utilisés dans le cadre des plans d'options en faveur des salariés	(11,3)	(6,6)
Coût à la fin de l'exercice	95,9	107,2
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	(1,6)	–
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	94,3	107,2

Certificats de dépôt fiduciaire de la société :

Tous les certificats de dépôt fiduciaire relatifs aux actions de catégorie A détenus par la société sont destinés à être utilisés dans le cadre des plans d'options mis en place par le groupe en faveur de ses dirigeants, cadres et employés. Ces titres sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition et de leur valeur de marché.

Au 31 décembre 2009, la société détenait 7 928 510 certificats de dépôt fiduciaire (2008 : 8 806 195) (Note 9).

Note 8 – Créances sur des entreprises liées

Les créances sur des entreprises liées s'élèvent à 758,3 millions d'euros (2008 : 1 561,1 millions d'euros) et correspondent à des comptes courants.

Au cours de l'exercice, la société a comptabilisé une correction de valeur de 45,2 millions d'euros sur les montants dus par une entreprise liée afin de tenir compte de la position sous-jacente de cette entité.

Au 31 décembre 2009, les comptes courants correspondent à des avances à court terme portant intérêts aux taux du marché, et comprennent pour l'essentiel des créances sur SES ASTRA 1N S.à r.l., ND SatCom GmbH, SES ASTRA S.A., SES ASTRA 1M S.à r.l. et SES ASTRA 3B Satellite Company S.à r.l.

Note 9 – Capital souscrit

Le 26 juin 2008, les actionnaires de la société réunis en assemblée générale extraordinaire ont décidé d'annuler 33 895 710 actions propres en annulant 22 597 140 certificats de dépôt fiduciaire détenus par la société et en rachetant 11 298 570 actions de catégorie B en échange de 4 519 428 certificats de dépôt fiduciaire. Les actions de catégorie B rachetées ont été annulées par la suite.

Aux 31 décembre 2009 et 2008, le capital social émis et entièrement libéré s'élevait à 624,4 millions d'euros et était composé de 499 477 695 actions sans valeur nominale (332 985 130 actions ordinaires de catégorie A et 166 492 565 actions ordinaires de catégorie B).

Note 10 – Réserve légale

Conformément aux prescriptions légales en vigueur au Luxembourg, un montant égal au minimum à 5 % du résultat net annuel est transféré à une réserve légale non distribuable. Le prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10 % du capital social émis.

Note 11 – Autres réserves

Avant le 1er janvier 2002, la société pouvait imputer l'impôt sur la fortune dû au titre de l'exercice sur la charge d'impôt sur le résultat de l'exercice, conformément à l'article 174 bis de la loi fiscale luxembourgeoise. Depuis 2002, conformément au paragraphe 8a de la loi du 16 octobre 1934 modifiée, la société peut porter en déduction de l'impôt sur la fortune dû au titre de l'exercice un montant qui ne peut dépasser l'impôt sur le résultat de l'exercice. Pour pouvoir bénéficier de cette disposition, la société doit constituer une réserve égale à cinq fois le montant de la déduction opérée sur l'impôt sur la fortune. Cette réserve n'est pas distribuable pendant un délai de cinq ans suivant l'année de sa constitution. En cas de distribution de la réserve, le crédit d'impôt devient exigible au cours de l'année durant laquelle la réserve est distribuée.

Au cours des exercices précédents, le groupe SES avait décidé d'inscrire dans les comptes de SES ASTRA, sous la rubrique « Autres réserves », la réserve non distribuable constituée pour le groupe de sociétés concernées par l'intégration fiscale au Luxembourg (le « groupe fiscal »). Au cours de l'exercice 2008, il a été décidé qu'à compter de 2008, les réserves non distribuables figureraient dans les comptes de SES S.A.

Comptes annuels de SES S.A.

Notes aux comptes Suite
31 décembre 2009

Au 31 décembre 2009, la fraction non distribuable des « autres réserves » figurant dans les livres de SES S.A. s'analyse comme suit :

	Réduction d'impôt sur la fortune millions d'euros	Réserve non distribuable millions d'euros
2008	18,2	90,8

Lors de l'approbation des comptes de l'exercice 2009 par l'assemblée générale annuelle des actionnaires, un montant de 63,4 millions d'euros, correspondant à cinq fois le montant de l'impôt sur la fortune dû au titre de 2009, sera affecté aux réserves non distribuables dans les comptes de SES S.A.

Note 12 – Emprunts obligataires et billets de trésorerie

Emprunt auprès d'investisseurs institutionnels américains

Le 30 septembre 2003, SES, par l'intermédiaire de la société SES GLOBAL-Americas Holdings GP, a émis sur le marché américain des investisseurs institutionnels quatre séries de billets de trésorerie non garantis s'élevant à 1 000,0 millions de dollars U.S. et 28,0 millions de GBP. Cet emprunt est composé de quatre séries comme suit :

1. Série A – 400,0 millions de dollars U.S. en billets de trésorerie à 5,29 % échéant en septembre 2013, remboursables à compter de septembre 2007.
2. Série B – 513,0 millions de dollars U.S. en billets de trésorerie à 5,83 % échéant en septembre 2015, remboursables à compter de septembre 2011.
3. Série C – 87,0 millions de dollars U.S. en billets de trésorerie à 5,93 % échéant en septembre 2015.
4. Série D – 28,0 millions de GBP en billets de trésorerie à 5,63 % échéant en septembre 2013, remboursables à compter de septembre 2007.

La société s'est engagée, dans le cadre de cet emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains, à respecter un certain nombre d'engagements financiers qui impliquent le maintien de certains ratios financiers dans des limites convenues afin de fournir une garantie suffisante aux bailleurs de fonds. Ces ratios financiers sont calculés sur la base des états financiers consolidés de SES S.A.

Programme EMTN de 4 000,0 millions d'euros

Le 6 décembre 2005, SES a mis en place un programme d'émission d'obligations à moyen terme (European Medium Term Note ou « EMTN ») de 2 000,0 millions d'euros avec neuf banques. Ce programme permet à la société ou à son partenariat de procéder à des émissions d'obligations à concurrence d'un montant total de 2 000,0 millions d'euros pour répondre à des besoins d'ordre général. En mai 2007, ce programme a été porté à 4 000,0 millions d'euros. Le 30 septembre 2008, il a été élargi à onze banques. Au 31 décembre 2009, cinq séries d'obligations EMTN (2008 : quatre) étaient émises au titre de ce programme et aux conditions suivantes :

– Emission d'obligations EMTN pour 650,0 millions d'euros

Le 15 mars 2006, SES a émis des obligations EMTN afin de financer l'acquisition de New Skies Satellites B.V. L'émission de ces obligations a été réalisée pour un montant nominal de 650,0 millions d'euros avec un coupon de 4 % et avec une échéance finale fixée au 15 mars 2011.

– Emission d'obligations EMTN pour 500,0 millions d'euros

Le 20 octobre 2006, SES a émis des obligations EMTN pour répondre à des besoins de refinancement d'ordre général. L'émission de ces obligations a été réalisée pour un montant nominal de 500,0 millions d'euros avec un coupon de 4,375 % et avec une échéance finale fixée au 21 octobre 2013.

– Emission d'obligations EMTN pour 300,0 millions d'euros

Le 20 octobre 2006, la société a émis des obligations EMTN pour répondre à des besoins de refinancement d'ordre général. L'émission de ces obligations a été réalisée pour un montant nominal de 300,0 millions d'euros portant intérêts à un taux variable égal à l'Euribor trois mois majoré d'une marge de 0,25 % et avec une échéance finale fixée au 20 octobre 2009.

– Emission d'obligations garanties à taux variable pour 100,0 millions d'euros

Le 20 octobre 2008, la société a émis des obligations EMTN pour répondre à des besoins de refinancement d'ordre général. L'émission de ces obligations a été réalisée pour un montant nominal de 100,0 millions d'euros à un taux variable égal à l'Euribor trois mois majoré d'une marge de 0,6 % et avec une échéance finale fixée au 20 octobre 2010.

– Emission d'obligations EMTN pour 650,0 millions d'euros

Le 9 juillet 2009, la société a émis des obligations EMTN par le biais de SES GLOBAL-Americas Holdings GP pour répondre à des besoins de refinancement d'ordre général. L'émission de ces obligations a été réalisée pour un montant nominal de 650,0 millions d'euros avec un coupon de 4,875 % et avec une échéance finale fixée au 9 juillet 2014.

– Emission d'obligations EMTN pour 150,0 millions d'euros

Le 5 août 2009, la société a émis des obligations EMTN pour répondre à des besoins de refinancement d'ordre général. L'émission de ces obligations a été réalisée pour un montant nominal de 150,0 millions d'euros avec un coupon de 5,05 % et avec une échéance finale fixée au 5 août 2016.

Billet de trésorerie de 500,0 millions d'euros sur le marché français

Le 25 octobre 2005, pour répondre à ses besoins de financement et à ceux de ses filiales, la société a mis en place un programme de titres de créance négociables (TCN) sur le marché français. Dans le cadre de ce programme, la société a émis des billets de trésorerie conformément aux articles L.213-1 à L.213-4 du Code Monétaire et Financier Français, au décret n° 92.137 du 13 février 1992 et à tous les règlements y afférents.

L'encours maximum des billets de trésorerie susceptibles d'être émis au titre de ce programme est égal à 500,0 millions d'euros ou à la contre-valeur de ce montant à la date d'émission en cas d'émission dans toute autre monnaie autorisée. Les durées des billets de trésorerie sont fixées conformément aux lois et règlements en vigueur en France, ce qui implique qu'actuellement ces durées ne peuvent être inférieures à un jour ni supérieures à 365 jours. Le 31 août 2009, ce programme a été reconduit pour une année.

Au 31 décembre 2009, des billets de trésorerie ont été émis pour un montant de 55 millions d'euros (2008 : aucun billet émis) au titre de ce programme.

Emprunt obligataire allemand (« Schuldschein ») de 200,0 millions d'euros

Le 21 mai 2008, la société a conclu un accord aux fins de l'émission d'un emprunt de 200,0 millions d'euros en deux tranches égales sur le marché obligataire allemand (« Schuldschein »).

L'accord concernant la première tranche a été signé le 30 mai 2008, et les fonds ont été tirés au mois de juin. L'accord relatif à la deuxième tranche a été signé le 14 juillet 2008, et les fonds ont été tirés au mois de juillet. Les deux tranches portent intérêts aux taux fixes de 5,75 % et de 6,00 % respectivement et arriveront à échéance en novembre 2012.

Aux 31 décembre 2009 et 2008, l'échéancier des emprunts obligataires se présente comme suit :

	2009 millions d'euros	2008 millions d'euros
A moins d'un an	210,4	355,4
Entre un et deux ans	794,6	244,6
Entre deux et cinq ans	1 728,5	1 783,9
A plus de cinq ans	314,9	164,9
Total à plus d'un an	2 838,0	2 193,4

Note 13 – Dettes envers les établissements de crédit

Aux 31 décembre 2009 et 2008, les dettes envers les établissements de crédit s'analysent comme suit :

	2009 millions d'euros	2008 millions d'euros
Dettes dont la durée résiduelle est supérieure à un an		
Banque Européenne d'Investissement	200,0	–
Facilités multidevises bilatérales	–	1 046,2
Facilité de crédit renouvelable syndiquée	620,0	375,0
	820,0	1 421,2
Dettes dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		
Facilités multidevises bilatérales	91,4	–
Facilités de prêt non confirmées	76,4	90,0
Découvert bancaire	–	0,3
	167,8	90,3

Facilités multidevises bilatérales

Au 31 décembre 2008, la société disposait de facilités de crédit renouvelables, multidevises, bilatérales et non garanties auprès de onze banques pour un montant total de 1 075,0 millions d'euros venant à échéance entre avril 2010 et avril 2011.

Le 5 mai 2009, la société a procédé à son premier tirage au titre du « Club deal », ce qui a entraîné l'abandon de toutes les autres facilités mises en place avec les contreparties participant au « Club deal ». La société a donc remboursé et résilié les facilités de crédit renouvelables, multidevises, bilatérales et non garanties obtenues auprès de dix banques.

Au 31 décembre 2009, les montants utilisés au titre de ces facilités s'élèvent à 0 million d'euros (2008 : 787,5 millions d'euros) et 131,7 millions de dollars U.S., équivalent à 91,4 millions d'euros (2008 : 360,0 millions de dollars U.S., soit 258,7 millions d'euros).

Comptes annuels de SES S.A.

Notes aux comptes Suite
31 décembre 2009

Facilité de crédit renouvelable et syndiquée de 550,0 millions d'euros

Le 20 mai 2008, la société a signé une facilité de crédit renouvelable de 550,0 millions d'euros consentie par un consortium bancaire. Cette facilité à taux variable, destinée à répondre à des besoins de financement d'ordre général, a été structurée comme une facilité de crédit renouvelable et multidevises d'une durée de deux ans. Elle peut être prorogée pour un an au gré des organismes de prêt. Au 31 décembre 2008, la société avait utilisé un montant total de 375,0 millions d'euros au titre de cette facilité.

Le 5 mai 2009, la société a procédé à son premier tirage au titre du « Club deal », ce qui a entraîné l'abandon de toutes les autres facilités mises en place avec les contreparties participant au « Club deal ». La société a donc remboursé et résilié cette facilité syndiquée.

Facilité de crédit renouvelable et syndiquée de 2 000,0 millions d'euros : « Club deal »

Le 23 avril 2009, la société a signé une facilité de crédit renouvelable et syndiquée d'une durée de trois ans et d'un montant de 2 000,0 millions d'euros afin de rembourser tous les montants dus au titre de la facilité syndiquée de 550,0 millions d'euros et des dix facilités de crédit renouvelables et multidevises en place. La facilité de crédit porte sur 2 000 millions d'euros au cours de la première année, sur 1 750 millions d'euros la deuxième année, et sur 1 000 millions d'euros la troisième année. Les marges sont de 235, 250 et de 275 points de base sur l'EURIBOR à trois ou à six mois, suivant le tirage, au cours de la première, seconde ou troisième année. Au 31 décembre 2009, les montants utilisés s'élèvent à 620,0 millions d'euros.

Banque Européenne d'Investissement : accord de financement de 200,0 millions d'euros

Le 21 avril 2009, la société a signé avec la Banque Européenne d'Investissement un accord de financement concernant les investissements réalisés par le groupe dans le cadre de certains projets relatifs à des satellites. Ce financement, qui porte intérêts au taux fixe de 3,618 %, est remboursable en six annuités échelonnées entre mai 2012 et mai 2017.

L'échéancier des montants utilisés aux 31 décembre 2009 et 2008 s'analyse comme suit :

	2009 millions d'euros	2008 millions d'euros
Entre un et deux ans	–	1 346,2
Entre deux et cinq ans	720,0	75,0
A plus de cinq ans	100,0	–
	820,0	1 421,2

Facilités de prêt confirmées et non confirmées

Au 31 décembre 2009, la société avait utilisé 70,0 millions de dollars U.S., soit 48,6 millions d'euros (2008 : 0 euro) au titre d'une facilité de prêt confirmée et 40,0 millions de dollars U.S., soit 27,8 millions d'euros (2008 : 90,0 millions d'euros) au titre d'une facilité de prêt non confirmée.

Note 14 – Dettes envers des entreprises liées

Les dettes envers des entreprises liées s'élèvent à 3 804,9 millions d'euros (2008 : 4 556,0 millions d'euros) et se décomposent comme suit :

	2009 millions d'euros	2008 millions d'euros
Emprunts à long terme (échéance supérieure à cinq ans)	–	287,4
Emprunts à court terme	551,7	382,4
Billets de trésorerie	1 942,3	2 109,1
Comptes courants	1 310,9	1 777,1
	3 804,9	4 556,0

Au 31 décembre 2008, les emprunts à long terme correspondent à deux emprunts portant intérêts à un taux égal au Libor USD à un mois, majoré d'une marge de 0,5 % et arrivant à échéance en mai 2018.

Les emprunts à court terme portent intérêts aux taux du marché et sont remboursables sur demande.

Les billets de trésorerie ne portent pas intérêts (à l'exception d'un billet qui porte intérêts au taux de 4,6 % par an) et sont remboursables sur demande ou au plus tard à la date de leur deuxième anniversaire, qui peut être prorogée par périodes successives de deux ans.

Au 31 décembre 2009, les comptes courants comprennent des avances à court terme portant intérêts aux taux du marché, dont une avance à court terme de 366,8 millions d'euros (2008 : 933,3 millions d'euros) accordée par la société SES ASTRA S.A. Les deux emprunts à long terme qui figuraient au bilan au 31 décembre 2008 ont été annulés en 2009.

Note 15 – Impôts sur le résultat

Les impôts ont été provisionnés dans le compte de profits et pertes conformément aux prescriptions légales. Les soldes figurant au bilan prennent en considération le résultat imposable des filiales luxembourgeoises (SES ASTRA S.A., SES Asia S.A., ASTRA Broadband Services S.A., SES Participations S.A., SES GLOBAL Africa S.A., NSS Latin America Holdings S.A., SES ASTRA 3B S.à r.l., SES ASTRA 1KR S.à r.l., SES ASTRA 1L S.à r.l., SES ASTRA 1M S.à r.l., SES ASTRA TechCom S.A., SES ENGINEERING S.à r.l., SES ASTRA 1N S.à r.l., SES ASTRA 5 S.à r.l. et SES Digital Distribution Services S.à r.l.), qui font partie de l'entité fiscale luxembourgeoise, conformément à l'article 164 bis de la loi concernant l'impôt sur les revenus.

Note 16 – Frais de personnel

Au 31 décembre 2009, l'effectif du personnel employé était de 60 personnes en équivalents à temps plein (2008 : 56), et le nombre moyen d'employés au cours de l'exercice 2009 était de 57 (2008 : 54). Les frais de personnel s'analysent comme suit :

	2009 millions d'euros	2008 millions d'euros
Salaires et traitements	12,1	9,8
Charges sociales	0,6	0,5
	12,7	10,3

Note 17 – Montant net du chiffre d'affaires

En 2009, le montant net du chiffre d'affaires s'élevait à 24,9 millions d'euros (2008 : 11,0 millions d'euros) et correspondait aux produits afférents aux contrats de prestations de services de transmission par satellites, prestations réalisées avec des entreprises liées, pour lesquelles les coûts de location des répéteurs figurent dans les « Charges externes » pour 25,2 millions d'euros (2008 : 10,6 millions d'euros).

Note 18 – Autres intérêts et charges assimilées

Les autres intérêts et charges assimilées se décomposaient comme suit :

	2009 millions d'euros	2008 millions d'euros
Charges d'intérêts	178,4	184,0
Pertes de change, montant net	42,8	9,7
Autres charges financières	19,2	5,7
	240,4	199,4

Les pertes de change nettes correspondaient principalement aux pertes réalisées lors de la liquidation de certains instruments dérivés au cours de l'exercice.

Note 19 – Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation comprenaient principalement des refacturations de frais intragroupe qui s'élevaient à 4,5 millions d'euros (2008 : 4,5 millions d'euros) et qui correspondaient aux coûts des services de conseil rendus à diverses entreprises liées.

Note 20 – Produits de participations provenant d'entreprises liées

Les produits de participations provenant d'entreprises liées s'analysent comme suit :

	2009 millions d'euros	2008 millions d'euros
Dividendes reçus des entreprises liées	253,4	916,2
	253,4	916,2

Note 21 – Autres intérêts et produits assimilés

Les autres intérêts et produits assimilés se décomposaient comme suit :

	2009 millions d'euros	2008 millions d'euros
Produits d'intérêts	0,9	5,1
Autres produits financiers	0,4	3,1
	1,3	8,2

Les gains de change nets correspondaient principalement aux gains réalisés lors de la liquidation de certains instruments dérivés au cours de l'exercice.

Note 22 – Rémunération des membres du Conseil d'administration

Lors de l'assemblée générale annuelle du 2 avril 2009, les actionnaires ont approuvé les rémunérations versées aux administrateurs pour leur participation aux réunions du Conseil d'administration et des comités. Ces rémunérations sont calculées sur des bases fixes et variables, la partie variable étant déterminée en fonction de la participation aux réunions du Conseil d'administration et des comités. Le montant total des paiements effectués en 2009 s'élève à 1,3 million d'euros (2008 : 1,2 million d'euros).

Comptes annuels de SES S.A.

Notes aux comptes Suite
31 décembre 2009

Note 23 – Engagements hors bilan

Swaps externes de taux d'intérêt

Aux 31 décembre 2009 et 2008, la société détenait quatre swaps de taux d'intérêt qui étaient désignés comme instruments de couverture des charges d'intérêts futurs afférents à des prêts syndiqués d'un montant total de 350,0 millions d'euros et à des emprunts à taux variable de 100,0 millions d'euros émis dans le cadre du programme EMTN.

Aux 31 décembre 2009 et 2008, la société détenait quatre swaps de taux d'intérêt désignés comme instruments de couverture des charges d'intérêts futures attendues sur un montant de 240,0 millions de dollars U.S. correspondant à des facilités multidevises bilatérales et à une ligne de crédit non confirmée, qui portent intérêts à taux variable.

Au 31 décembre 2008, la société détenait deux swaps de taux d'intérêt destinés à réduire les charges d'intérêts futures attendues sur des facilités multidevises bilatérales à taux variable d'un montant de 120,0 millions d'euros.

Contrats de change à terme

Aux 31 décembre 2009 et 2008, la société détenait des contrats de change à terme en cours dont les conditions moyennes étaient les suivantes :

Au 31 décembre 2009 :

Devise vendue	Devise achetée	Echéance moyenne pondérée	Cours de change moyen	Note
USD 2 700,0 millions	EUR 1 840,5 millions	février 2010	EUR/USD 1,4671	1
EUR 442,0 millions	USD 650,0 millions	février 2010	EUR/USD 1,4710	1
USD 64,9 millions	EUR 44,0 millions	avril 2010	EUR/USD 1,4757	3
USD 13,0 millions	EUR 8,8 millions	mars 2010	EUR/USD 1,4721	4
SEK 661,7 millions	USD 91,0 millions	janvier 2010	USD/SEK 7,2684	3
EUR 4,8 millions	SEK 49,2 millions	juin 2010	EUR/SEK 10,1474	2
USD 10,3 millions	SEK 73,6 millions	juin 2010	USD/SEK 7,0782	2

La société détient le contrat de change à terme suivant qui n'est pas miroir à un contrat interne :

Devise vendue	Devise achetée	Echéance moyenne pondérée	Cours de change moyen
0,5 million USD	0,3 million d'EUR	janvier 2010	EUR/USD 1,4867

Au 31 décembre 2008, la société détenait les contrats de change à terme suivants dont chacun correspondait exactement à un contrat avec une entité du groupe :

Devise vendue	Devise achetée	Echéance moyenne pondérée	Cours de change moyen	Note
EUR 185,8 millions	USD 254,0 millions	mai 2009	EUR/USD 1,3671	1
EUR 1 008,1 millions	USD 1 345,0 millions	janvier 2009	EUR/USD 1,3341	2
USD 100,0 millions	EUR 77,6 millions	janvier 2009	EUR/USD 1,2884	2
USD 1,7 million	EUR 1,1 million	avril 2009	EUR/USD 1,5503	3
EUR 0,1 million	USD 0,1 million	février 2009	EUR/USD 1,5557	3
USD 2,4 millions	TRY 3,4 millions	avril 2009	USD/TRY 1,4088	4
SEK 1 735,6 millions	EUR 157,9 millions	janvier 2009	EUR/SEK 10,9915	1
USD 7,5 millions	SEK 55,5 millions	juin 2009	USD/SEK 7,4515	5

1. Ces contrats de change correspondent aux contrats de change à terme internes conclus avec SES Finance.
2. Ces contrats de change correspondent aux contrats de change à terme internes conclus avec SES SIRIUS.
3. Ces contrats de change correspondent aux contrats de change à terme internes conclus avec SES Satellite Leasing.
4. Ces contrats de change correspondent aux contrats de change à terme internes conclus avec ND SatCom.
5. Ces contrats de change correspondent aux contrats de change à terme internes conclus avec SES ASTRA TechCom.

Instruments financiers inter-sociétés

La société a conclu plusieurs contrats de change inter-sociétés afin de couvrir l'emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains et d'autres facilités de crédit libellées en dollars U.S. Les conditions moyennes de ces contrats inter-sociétés s'analysent comme suit aux 31 décembre 2009 et 2008 :

	Devise vendue	Devise achetée	Echéance moyenne pondérée	Cours de change moyen
Au 31 déc. 2009	EUR 730,2 millions	USD 854,5 millions	avril 2013	EUR/USD 1,1702
Au 31 déc. 2008	EUR 785,8 millions	USD 918,1 millions	avril 2013	EUR/USD 1,1683

Aux 31 décembre 2009 et 2008, la société détenait des contrats de change inter-sociétés dont les conditions moyennes étaient les suivantes :

Au 31 décembre 2009 :

Devise vendue	Devise achetée	Echéance moyenne pondérée	Cours de change moyen
EUR 129,5 millions	USD 190,6 millions	mai 2010	EUR/USD 1,4720
USD 779,1 millions	EUR 533,7 millions	février 2010	EUR/USD 1,4598
SEK 661,7 millions	USD 91,0 millions	janvier 2010	EUR/SEK 7,2698

Au 31 décembre 2008 :

Devise vendue	Devise achetée	Echéance moyenne pondérée	Cours de change moyen
EUR 820,2 millions	USD 1 035,4 millions	février 2009	EUR/USD 1,2624
USD 126,2 millions	EUR 100,3 millions	janvier 2009	EUR/USD 1,2582

Garanties :

Au 31 décembre 2009, les garanties bancaires non échues de la société s'élevaient à 0,9 million d'euros (2008 : 2,6 millions d'euros). Il s'agit de garanties accordées au titre de l'exécution des services liés à l'exploitation de satellites.

Autres garanties :

En 2009 et 2008, SES a accordé plusieurs garanties à des fournisseurs, pour la fourniture de satellites de communications et de matériels connexes, dans le cadre de contrats conclus par les filiales détenues à 100 % par le groupe.

Informations générales

Siège de la société

SES S.A. Château de Betzdorf,
L-6815 Luxembourg
Registre de commerce
RCS Luxembourg B 81.267

Informations pour les investisseurs

Calendrier financier 2010
Assemblée générale des actionnaires :
1er avril 2010
Versement du dividende : 21 avril 2010
Publication des résultats du premier
trimestre : 23 avril 2010
Publication des résultats du premier
semestre : 30 juillet 2010
Publication des résultats du troisième
trimestre : 22 octobre 2010

Titre coté

Des certificats de dépôt fiduciaire
représentatifs d'actions de catégorie A
sont cotés à la Bourse de Luxembourg et à
Euronext Paris sous le sigle SESG.

Fiduciaire

Banque et Caisse d'Épargne
de l'État
16, rue Ste Zithe,
L-2954 Luxembourg
Tél : (352) 40 151

Renseignements

Pour des renseignements d'ordre général
concernant la société ou les relations avec
les investisseurs, veuillez contacter :

SES S.A.

Investor Relations
L-6815 Château de Betzdorf
Luxembourg
Tél : (352) 710 725 490
Fax : (352) 710 725 9836
ir@ses.com

Sociétés du groupe

SES S.A.

L-6815 Château de Betzdorf
Luxembourg
Tél : (352) 710 725 1
Fax : (352) 710 725 227
www.ses.com

Opérateurs de satellites

SES ASTRA S.A.

L-6815 Château de Betzdorf
Luxembourg
Tél : (352) 710 725 1
Fax : (352) 710 725 433
www.ses-astra.com

SES WORLD SKIES

4 Research Way
Princeton, NJ 08540-6684
U.S.A.
Tél : (1) 609 987 4000
Fax : (1) 609 987 4517
www.ses.com

SES WORLD SKIES

Rooseveltplantsoen 4
2517 KR La Haye
Pays-Bas
Tél : (31) 70 306 4100
Fax : (31) 70 306 4101
www.ses.com

Sociétés de services satellitaires

SES WORLD SKIES

U.S. Government Solutions
Tyson's Executive Plaza II
2010 Corporate Drive, Suite 600
McLean, VA 22102
U.S.A.
Tél : (1) 703 610 0988
Fax : (1) 703 610 1030
www.ses.com

ASTRA Platform Services

Betastraße 1-10
D-85774 Unterföhring
Allemagne
Tél : (49) (0) 89 1896 3000
Fax : (49) (0) 89 1896 3602
www.aps.de

ASTRA Broadband Services

L-6815 Château de Betzdorf
Luxembourg
Tél : (352) 710 725 1
Fax : (352) 710 725 227
www.ses-astra.com

ND SatCom AG

Graf-von-Soden-Strasse
D-88090 Immenstaad
Allemagne
Tél : (49) 7545 939 0
Fax : (49) 7545 939 8780
www.ndsatcom.com

SES ASTRA TechCom Services

L-6815 Château de Betzdorf
Luxembourg
Tél : (352) 710 725 559
Fax : (352) 710 725 9828
www.ses-astra.com

Seule la version anglaise de ce rapport annuel fait foi.

Nous nous efforçons de minimiser l'impact environnemental lié à la production de notre rapport annuel. Le document est imprimé sur du papier sans chlorure produit à partir de bois généré dans des forêts gérées de manière durable, et en utilisant des dilutifs et des rejets de l'industrie forestière. L'imprimeur dispose d'une certification ISO 14001 relative aux systèmes de gestion de l'environnement, et utilise un système de reproduction direct éliminant le recours aux films et matières chimiques nécessaires au développement des films. Des encres à base végétale ont été utilisées pour l'impression de ce rapport.



SES S.A.
L-6815 Château de Betzdorf
Luxembourg
Tel: (352) 710 7251
Fax: (352) 710 725 227
www.ses.com